CHEZ BETTER RESTAURANT
SAUCISSES
OKTOBERFEST À VOLONTÉ
844-7894

La Presse
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

GREICHE & SCAFF OPTOMÉTRISTES
336-4444

MONTRÉAL, SAMEDI 14 OCTOBRE 1995 | 111e ANNÉE Nº 349 | 200 PAGES, 13 CAHIERS | Îles-de-la-Madeleine 2,50 $ | 2$ Taxes en sus

Météo

Ennuagement, averses en fin d'après-midi
max 21 / min 13
page G 12

Arts



Fin prochaine du cycle du «peuple» de François Pérusse
page C 1

Cinéma

Le cinéma québécois en arrache en France
page D 1

Vacances



Vignobles vertigineux, vins et vélo
page H 1

Index

Annonces classées	
- immobilier	E1 à E7
- marchandises	E7
- emplois	E7 à E12
- automobile	E12, G8 et G9
- propositions d'affaires	F2
Arts et spectacles	cahiers C et D
- horaires-spectacles	D16
- télé-horaires	D2
- télévision	D3
Avis	F11, G11 et G12
Bridge — Échecs — Timbres	J6
Carrières-professions	cahier I
Décès	G10
Économie	cahier F
Éditorial	B2
Encans	F11
Êtes-vous observateur?	E2
Feuilleton	H16
Habitat	cahier J
Horoscope	H16
Jardiner	J8
Le monde	A30, A34 à A36
Les petits compagnons	J6
Loteries	A34
Mots croisés	E3 etH16
Mot mystère	E5
Opinions	B3
Référendum	B7 à B12
Restaurants	D22
Vacances/voyage	cahier H
Vins	D23
Sports	cahier G
- Réjean Tremblay	G2

La vidéo-comparution pour les détenus

Implanté d'ici un an, ce système permettra à Québec de faire des économies considérables

YVES BOISVERT

Le gouvernement du Québec entend implanter d'ici un an un système de comparution des détenus par vidéo-conférence dans les palais de justice, et une expérience pilote sera tentée dès le mois prochain à Québec.

Le gouvernement prévoit économiser ainsi dans le fastidieux et coûteux transport des détenus, qui sont emmenés des prisons aux palais de justice des dizaines de fois pour de simples « remises » de quelques secondes. Jusqu'à cet hiver, le Code criminel canadien rendait obligatoire la présence physique de l'accusé à chacune des étapes du processus judiciaire. Or, on sait qu'entre la comparution et le procès, il y a une bonne demi-douzaine de convocations qui servent uniquement à fixer une date, à remettre certains documents ou à déclarer si l'on choisit un procès devant jury ou devant juge seul.

Le Code criminel a donc été modifié pour permettre les vidéo-conférences, si l'accusé y consent.

Pour évaluer l'efficacité de ce système, le ministère de la Justice du Québec a décidé de tenter une expérience pilote dans la salle des comparutions du palais de justice de Québec, d'ici quelques semaines, et pour le reste de l'automne.

Au début, le système ne fonctionnera que pour la comparution des détenus du samedi matin (des gens qui ont été arrêtés la veille et qui sont emmenés devant le juge pour la première fois).

Le prévenus, détenus à la prison d'Orsainville, seront convoqués dans une salle de l'institution carcérale, où ils seront « filmés » en direct, et où ils pourront voir tout ce qui se passe dans la salle d'audience du palais de justice. Les avocats et le juge, sur un écran dans la salle d'audience, verront en même temps l'accusé.

À côté de la salle des comparutions, une salle sera aménagée au palais de justice de Québec pour permettre aux avocats de s'entretenir par vidéo-conférence, confidentiellement, avec leur client demeuré à la prison. L'avocat verra son client, et celui-ci verra l'avocat.

Comme l'accord des accusés est néces-

VOIR VIDÉO EN A2

UNE RENCONTRE « POLITICALLY CORRECT »



PHOTO BERNARD BRAULT, *La Presse*

Jean Chrétien et son homologue chinois Li Peng ont participé hier soir à un banquet marquant le 25e anniversaire de l'établissement de relations diplomatiques entre Ottawa et Pékin. Les deux hommes ont souhaité voir un accroissement des échanges entre les deux pays, tandis qu'à l'extérieur, quelques centaines de manifestants dénonçaient le « boucher de la place Tiananmen ».

Li Peng et Chrétien ont suivi les règles du protocole

MARIO FONTAINE

Une modeste manifestation, des discours polis, pas même un coup bas à l'encontre de Jacques Parizeau. Entamée hier soir, la visite à Montréal du premier ministre chinois, Li Peng, aurait pu tourner au cocktail explosif. Au lieu de cela, elle s'est maintenue dans les règles les plus strictes du protocole.

Jean Chrétien lui-même, qui recevait son homologue dans un hôtel de la métropole, aurait pu profiter de l'occasion pour déplorer l'absence de Jacques Parizeau au banquet offert au dignitaire chinois, alors que les premiers ministres de toutes les autres provinces participaient aux agapes.
Au lieu de cela, c'est très indirectement qu'il a fait allusion à son adversaire. Rappelant sa mission en Chine en novembre dernier, M. Chrétien s'est contenté de dire que les Canadiens avaient été très fiers, alors, de « voir le premier ministre et les premiers ministres provinciaux ainsi que les chefs des gouvernements territoriaux travailler ensemble, en équipe, sans querelle et sans mésentente au sujet des juridictions, et sans chercher à marquer des points politiques ».

Jacques Parizeau, qui venait d'être élu, n'avait pas participé à la tournée asiatique dirigée par M. Chrétien, contrairement à ses homologues des autres provinces. Il n'était pas davantage présent au repas d'hier soir, affirmant qu'il s'agissait simplement d'un spectacle politique orchestré par les fédéralistes en pleine campagne référendaire. Pas question, pour le premier ministre Parizeau, de se transformer en « plante verte », en y figurant silencieux.

Les premiers ministres provinciaux n'ont en effet pas eu voix au chapitre hier, les discours étant réservés aux seuls Jean Chrétien et Li Peng. Ils ont toutefois émis quelques commentaires à leur arrivée au Centre Sheraton. Pour décrier le projet souverainiste, dire qu'un renouvellement du fédéralisme est toujours possible, avertir les Québécois qu'on ne leur fera pas de cadeau s'ils votent OUI. Rien de bien nouveau, ni d'aussi percutant que d'aucuns l'avaient prévu.

Le boucher de Pékin

Quant au premier ministre Peng, il s'est

VOIR RENCONTRE EN A2

Savard derrière le banc !



MICHEL BLANCHARD

Le Canadien a beau dire que tout va bien, que tout le monde il est beau et que tout le monde il est gentil, la réalité est tout autre (Lire les textes de Ronald King en pages G1 et G2).

En fait, les choses vont tellement mal chez le Canadien que Serge Savard n'a plus le choix. Pour redresser son équipe après le début de saison désastreux que l'on sait, il doit porter le grand coup : troquer son habit de directeur général pour celui d'instructeur et descendre derrière le banc. Savard doit accepter de retourner à la guerre durant quelques semaines, quelques mois tout au plus, le temps de fouetter l'orgueil et l'ardeur de ses joueurs, de réévaluer le talent de chacun, de dénicher et préparer l'homme qui lui succédera.

Plus Savard attendra, plus le malaise installé au sein de l'équipe ira en s'amplifiant. Et plus la confiance des joueurs, déjà passablement émoussée, s'effritera. Cela dit, imaginez comment les joueurs du Canadien réagiraient si Savard se glissait derrière le banc des siens durant l'hymne national ce soir, quelques minutes avant le début du match contre les Devils, les champions de la Coupe Stanley ?

Un directeur gérant qui congédie son entraîneur et qui le remplace illico, j'espère que l'idée ne vous paraît pas farfelue. On a vu ça bien avant aujourd'hui. Émile Francis (1968, 73 et 1982) avec les Rangers ; Scotty Bowman (1981 et 1985) avec les Sabres ; Glen Sather (1980 et 1993) avec les Oilers ; Phil Espositio (1988) avec les Rangers ; John Ferguson (1985) avec les Jets ; Harry Sinden (1979 et 1984) avec les Bruins

VOIR SAVARD EN A2

Le *New York Times* accusé d'avoir été « manipulé » par O.J. Simpson

RICHARD HÉTU
collaboration spéciale

NEW YORK

L'entrevue exclusive accordée par O.J. Simpson au *New York Times* soulève une tempête aux États-Unis depuis sa parution à la une du journal, jeudi.

Le *New York Times*, le plus prestigieux des quotidiens américains, est accusé de s'être laissé « manipuler » par Simpson en publiant en première page une entrevue bonbon réalisée par un de ses critiques de télévision, Bill Carter.

Simpson a parlé pendant 45 minutes au téléphone avec Carter le jour où il a refusé de participer à une entrevue d'une heure au réseau de télévision NBC.

Cette entrevue télévisée devait avoir lieu malgré les protestations du public, furieux que NBC donne la parole à un homme que la majorité continue à croire coupable du meurtre de son ex-femme et de son ami. Face à la tempête, le réseau avait promis une entrevue journalistiquement rigoureuse. C'est cette attitude qui a incité Simpson à laisser tomber NBC. Et à téléphoner à Carter.

Carter, qui a connu Simpson en écrivant un livre sur l'émission de télévision « Monday Night Football », a été surpris par l'appel de la personnalité de l'heure aux États-Unis. Il n'avait pas suivi le procès de Simpson de façon quotidienne.

Résultat : dans l'entrevue publiée par le *New York Times*, Simpson ne répond à aucune question concernant le meurtre de Nicole Brown-Simpson et de Ronald Gold-

VOIR SIMPSON EN A2

Les Rockers réintègrent leur repaire « fortifié » de la rue Gilford

Les modifications demandées par la Ville satisfont les pompiers

ÉRIC TROTTIER

Mercredi, le repaire fortifié des Rockers de la rue Gilford était devenu si dangereux pour la sécurité publique qu'il fallait absolument le cadenasser à grand renfort de pompiers et de policiers. Hier soir, moins de 48 heures plus tard, les Rockers ont pu réintégrer leur local après avoir réalisé des modifications mineures sur la bâtisse et... serré la main de l'inspecteur des pompiers venu leur ouvrir la porte.

« Ouais, on s'en va fêter ça au Dom Pérignon et aux mets chinois », ont lancé les Rockers vêtus proprement, en se faisant des accolades, peu de temps avant d'entrer dans leur bunker situé au 2885 rue Gilford, dans le quartier Rosemont.

Leur avocat, Gilles Daudelin, se gargarisait de cette victoire des siens contre l'administration municipale. Rappelant que le maire Pierre Bourque annonçait encore hier matin qu'il ferait en sorte de débarrasser Montréal des gangs de motards, M. Daudelin a lancé, l'air narquois : « M. le maire a beaucoup valsé jusqu'à maintenant. J'imagine qu'il va moins danser maintenant... »

Selon lui, le « regrettable spectacle » de mercredi soir visait surtout à permettre aux policiers de la nouvelle escouade d'« élite » contre les motards de pénétrer à l'intérieur du repaire fortifié. « Ils sont venus ici pour voir... et se faire voir », a encore dit Me Daudelin.

Curieusement, alors que près de 45 policiers avaient participé à l'opération de mercredi, aucun n'était sur place hier soir quand les pompiers sont venus enlever les cadenas de l'édifice de béton.

En fait, à peine quatre pompiers se trouvaient dans le bunker du gang de motards pour évaluer les modifications effectuées sur la bâtisse.

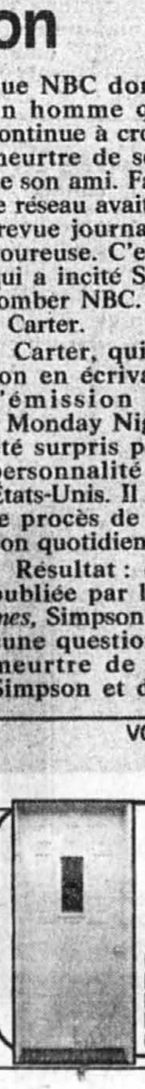
Des modifications tout à fait mineures : les Rockers ont installé un garde-corps à une porte-patio située sur le côté de l'édifice ; ils ont modifié légèrement une porte pour permettre aux pompiers de pénétrer à l'intérieur plus facilement si un incendie se déclenchait ; ils ont amélioré l'isolation d'un mur et la sécurité d'un poêle à bois ; enfin, ils ont enlevé les fils barbelés installés sur la clôture métallique menant à l'arrière du local.

Bref, rien à voir avec le constat des pompiers qui, mercredi, annonçaient que les portes blindées et les vitres pare-balles de la bâtisse devraient être retirées, en vertu du règlement M-3 qui permet de cadenasser un bâtiment jugé dangereux pour la sécurité publique.

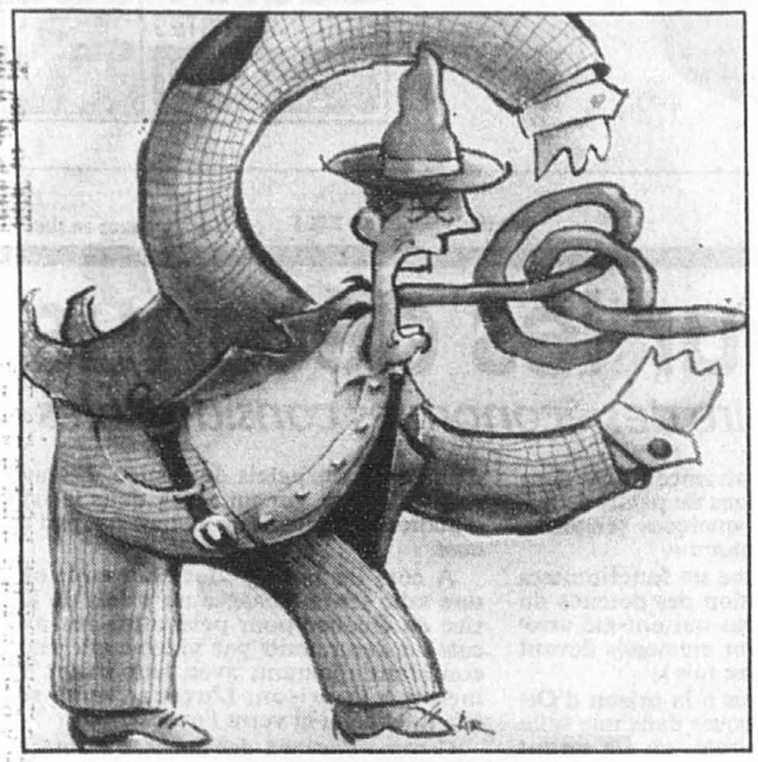
C'est l'inspecteur Ronald Dubeau qui a constaté les modifications demandées. « Les travaux ont été effectués ; nous sommes satisfaits », a dit le pompier en sortant du local.

VOIR ROCKERS EN A2




Porte d'acier GS-37 LAITON 34" DE STANLEY
629$
Installation comprise
Comprend:
Fini couleur blanc
Ensemble de poignées Weiser
Finition int. et ext.
Garantie 6 ans sur l'installation
GRATUIT
Système anti-vol FRAMEGUARD
portes & fenêtres
VERDUN
Verdun 3032, boul. Lasalle (près Atwater) 769-1725
Montréal 2269, rue St-Clément (près Vieu) 255-6868
Laval 4525, Boul. Samson (Chomedey, près Auto 13) 681-1547
Rive-Sud 139, boul. Laurier Rte 116 (St-Basile) 653-2265

Demain dans *La Presse*



Santé

Maaaaman, jjjje bébégaie !

■ Un bon jour, vous découvrez avec stupeur que votre enfant connaît des problèmes d'expression verbale, qu'il a de la difficulté à se faire comprendre. Au lieu de s'alarmer et de paniquer, il est primordial d'adopter des attitudes appropriées, voire de changer sa façon de parler à son enfant et de l'écouter. Facile à dire, mais pas nécessairement facile à faire, reconnaît l'orthophoniste Claudine Désaulniers, qui a vécu une expérience semblable avec son fils de deux ans. Comme elle nous le raconte demain dans le cahier Santé, elle s'est sentie momentanément démunie devant la situation, même si elle était en théorie bien préparée pour l'affronter.

10 506 711 $
Merci!
Centraide du Grand Montréal
493, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H3A 1B6 tel.: (514) 288-1261
Objectif 26,5 millions

La valeur de votre don

Avec votre don de 7,50 $ par semaine, quatre jeunes sans-abri, qui souhaitent reprendre leur vie en main, sont hébergés aux **Habitations L'Escalier de Montréal** pendant un mois et ont accès au soutien nécessaire pour être capables de prendre leurs responsabilités, trouver un emploi et devenir autonomes.

LE DON DE CHANGER LES CHOSES

Question du jour

Le service InfoBref Bell

Vous voulez vous faire entendre? Répondez à la question du jour. Pour faire connaître votre opinion, composez le 875-2355; au son de la voix, faites le 220.

Le temps qu'il faut pour relancer l'équipe, Serge Savard devrait-il devenir le nouvel entraîneur du Canadien?

Les Serbes et les Bosniaques viennent de donner leur accord à un cessez-le-feu général de 60 jours en Bosnie. Croyez-vous que les deux parties respecteront la trêve? À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

Oui: 13 % **Non: 87 %**

Bell — La Presse

La quotidienne — Tirage d'hier

à trois chiffres	169
à quatre chiffres	9690

ABONNEMENT	285-6911	**ANNONCES CLASSÉES**	
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30		lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30	285-7111
		Décès, remerciements	285-6816
RÉDACTION	285-7070	**GRANDES ANNONCES**	
PROMOTION	285-7100	Détaillants	285-7202
COMPTABILITÉ		National, Télé+	285-7306
Grandes annonces	285-6892	Vacances, Voyages	285-7265
Annonces classées	285-6900	Carrières et professions, nominations	285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *LA PRESSE* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *LA PRESSE* sont également réservés. « Envois de publication canadienne — **Contrat de vente numéro 0531650 » Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.**

RENSEIGNEMENTS 285-7272

00416

CODE DU JOUR 41-6 SAMEDI 14 OCTOBRE 1995

Suite de la Une

VIDÉO

La vidéo-comparution pour les détenus

saire, le ministère de la Justice a approché l'Association des avocats de la défense de Québec, qui doit voter sur le projet.

« La seule réticence que j'avais concernait la perte de lien direct avec le client, qu'on n'a jamais vu avant la comparution, bien souvent », confie Me Jean Asselin, le président de l'AADQ.

« Mais avec le système de vidéo-conférence parallèle, je crois que ce sera satisfaisant », dit-il.

« Il est trop tôt pour prévoir les économies que nous pourrons réaliser », dit Me Mario Bilodeau, sous-ministre aux affaires criminelles au ministère de la Justice, joint par *La Presse* hier après-midi.

« Mais prenez l'exemple de la prison d'Orsainville : elle dessert les palais de justice de Québec, de Saint-Joseph-de-Beauce, de Montmagny, de La Malbaie et de Thetford Mines. Tous les matins, il y a des autobus bleus qui partent avec trois détenus pour Saint-Joseph, quatre pour La Malbaie, cinq pour Thetford... Bien souvent pour aller en cour quelques secondes et revenir. C'est là que nous comptons faire des économies. »

Si le projet est concluant, l'utilisation de la vidéo-conférence sera étendue non seulement aux comparutions (première étape du processus) mais également aux autres étapes rapides qui sont de pures formalités. Le système serait éventuellement installé partout au Québec où cela serait utile.

Au palais de justice de Montréal, où entre 50 et 100 personnes comparaissent détenues chaque jour, et où la cour de pratique (là où se font les fixations de date) déborde, la vidéo-conférence serait la bienvenue.

D'autant plus qu'à compter de l'an prochain, les gens détenus en attente de procès ne seront plus logés à Parthenais, à moins de cinq kilomètres du palais de justice, mais dans le nouveau centre de prévention de Rivière-des-Prairies, à l'extrémité nord de l'île. Les coûts de déplacement des détenus augmenteront d'autant, sans compter les risques de délai (combien de fois voit-on les juges rager parce que « la détention » n'a pas réussi à emmener les détenus à temps !).

Il s'agit apparemment de la première expérience du genre au Canada pour les tribunaux de première instance. La Cour suprême du Canada et la Cour d'appel du Québec permettent depuis peu aux avocats des régions éloignées de plaider leur cause à distance par le même procédé.❑

RENCONTRE

Li Peng et Chrétien ont suivi les règles du protocole

cantonné, comme Jean Chrétien, à des propos polis et généraux. Il a parlé de l'amitié entre le Canada et la Chine et espéré que les relations économiques se développent considérablement au cours des cinq prochaines années. Il a aussi demandé à l'armée de journalistes présents de rendre compte du « repas somptueux » qu'on lui offrait, même s'il a prononcé son discours avant que la moindre assiette ait fait son apparition.

Li Peng a été très applaudi par les convives du Conseil commercial Canada-Chine qui avait organisé l'événement. Ils étaient un millier à s'être déplacés pour accueillir le premier ministre chinois. Un millier, c'est aussi le nombre d'étudiants qui ont été massacrés place Tiananmen, en 1989, à l'instigation de M. Peng.

Quelques centaines de manifestants se chargeaient de le rappeler dans la rue, en scandant des slogans et en brandissant des banderoles. Une manifestation relativement modeste, compte tenu de la notoriété du personnage. Les protestataires se sont exprimés dans le calme, sous l'oeil vigilant des nombreux policiers dépêchés sur place.

Outre le carnage d'étudiants qui réclamaient plus de démocratie place Tienanmen, une des grandes places de Pékin, les manifestants ont aussi dénoncé l'invasion et la mise au pas du Tibet, la construction possible d'un barrage hydro-électrique aux Trois Gorges (dont on craint les répercussions écologiques et humaines), ainsi que le fait que la Chine est devenue le plus gros goulag sur terre, détenant des milliers de prisonniers politiques.

La Ligue des droits et libertés a rappelé ces violations hier, demandant au premier ministre Chrétien de faire pression sur son invité pour que la Chine se conforme à la Déclaration universelle des droits de l'homme. L'Office des droits des détenus a soutenu pour sa part que « tout accord commercial avec la Chine est une caution à l'esclavage ».

Plus tôt dans la journée, une quinzaine de militants de Greenpeace avaient forcé la délégation chinoise, qui était alors à Ottawa, à modifier son horaire en manifestant sur la colline parlementaire. Ils protestaient contre les essais nucléaires effectués par la Chine, le seul pays, avec la France, à continuer d'en faire.

Bouche cousue

Le premier ministre Chrétien n'a soufflé mot des violations des droits de l'homme en Chine, se contentant de parler des « réformes formidables » qui y sont survenues depuis un quart de siècle. Son ministre des Affaires étrangères, André Ouellet, a toutefois admis hier matin que si la Chine a fait beaucoup de progrès économiques et technologiques durant ces 25 années, elle avait encore beaucoup de chemin à faire au plan des droits de la personne.

Si tous deux ont choisi cette balise chronologique, c'est que, il y a effectivement 25 ans, les deux pays établissaient des relations diplomatiques. Cette reconnaissance avait été pilotée par Pierre Elliott Trudeau et par son ministre des Affaires extérieures de l'époque, Mitchell Sharp. Tous deux participaient au banquet.

La visite protocolaire de M. Peng survient aussi presque un an après que le premier ministre Chrétien et neuf des dix premiers ministres des provinces eurent visité la Chine. Quelque 400 hommes d'affaires les accompagnaient, dont plusieurs étaient aussi présents dans la salle hier.

Aujourd'hui le premier ministre Chrétien et ses homologues des provinces participent à une séance de questions et réponses avec des membres du Conseil commercial Canada-Chine, après quoi ils prendront congé de leur hôte. M. Peng est censé partir pour Malte mais, hier soir, on faisait tout un mystère autour de sa destination.❑

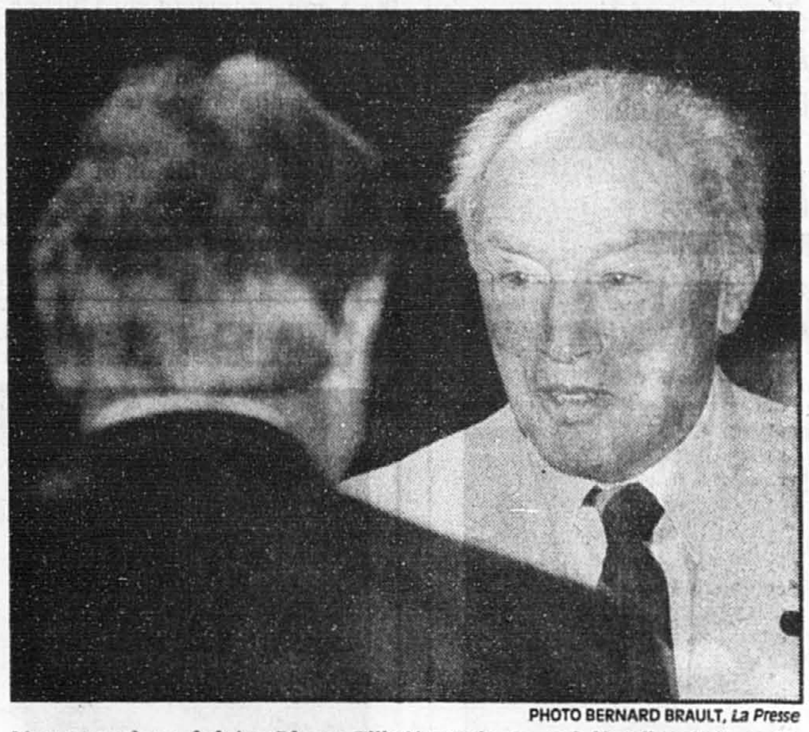


PHOTO BERNARD BRAULT, *La Presse*

L'ex-premier ministre Pierre Elliott Trudeau, qui établissait il ya 25 ans des relations diplomatiques avec la Chine, était un des invités de marque de la soirée.

SAVARD

Savard derrière le banc !

de Boston et Punch Imlach (1979) avec les Leafs, pour ne nommer que ceux-là, ont tous un jour ou l'autre, dans un coup de force, décidé de reprendre en main leur équipe. Pourquoi Serge Savard ne condescendrait-il pas à son tour à tenter l'impossible pour relancer la Flanelle ?

Pour Savard, le temps presse. Trois fois cette semaine, les joueurs lui ont signifié qu'ils ne voulaient plus jouer pour Jacques Demers. Trois fois, la majorité des joueurs du Canadien a subi la défaite sans fournir un effort honnête. Quand des joueurs comme Mike Keane, Vincent Damphousse et Pierre Turgeon disputent deux matches sur trois que nos analystes qualifient de mauvais et de très mauvais, c'est qu'ils adressent un message à la direction. Mercredi soir, dans le match opposant le Canadien à la Floride, huit joueurs ont été notés très mauvais. Quand huit joueurs refusent de disputer un match, on assiste à un début de rébellion.

Quand Damphousse, cloué sur le banc des joueurs mercredi dernier, commente « si c'est comme ça qu'il (Demers) veut régler ses problèmes... », c'est de très mauvais augure.

Pour atténuer le mauvais début de saison des Rouges, on évoque depuis deux jours le début de saison ardu des Devils l'an dernier (0-5-2). Faudrait peut-être ajouter que chez les Devils de l'an dernier, une douzaine de joueurs n'avaient pas signé leur contrat ; le mécontentement était généralisé.

Trois raisons nous incitent à faire mousser la candidature de Serge Savard :

— la présence imposante de Savard derrière le banc obligerait les joueurs à fournir un effort constant. Les joueurs craignent Savard. Personne n'oserait mettre en doute son autorité ;

— en forçant les joueurs à fournir un effort honnête, Savard saurait une fois pour toutes s'il a les chevaux qu'il faut pour rivaliser dans cette ligue ;

— en demeurant derrière le banc quelques mois, Savard pourrait préparer la relève, se nommer un adjoint en qui il a confiance, le faire connaître de ses joueurs — un peu comme Maurice Filion l'a fait avec Michel Bergeron — avant de lui confier l'entière responsabilité de l'équipe.

L'idée de faire descendre Savard derrière le banc n'est pas nouvelle. Bernard Brisset, il y a quelques années, avait écrit un long éditorial dans lequel il exigeait que Savard aille diriger le Canadien. Trois jours plus tard, Brisset acceptait un poste de vice-président aux communications avec le Canadien et personne ne donna suite à son idée.

Quelles sont les chances de voir Savard accepter de sacrifier un peu de son temps pour tenter de relancer une équipe qui en arrache tant ? Quelles sont les chances de le voir chausser les patins les matins d'entraînement dans le but de donner un nouveau souffle à une équipe sans âme ? Quelles sont les chances de voir Savard accepter d'aller se battre sur le terrain avec ses joueurs ?

Pas très bonnes, je le crains.

Si Savard n'a pas eu le cran d'échanger Roy quand il le fallait, il n'aura pas celui de relever le défi de sa vie.❑

SIMPSON

Le New York Times accusé d'avoir été manipulé par O.J. Simpson

man. Tout au plus avoue-t- il regretter d'avoir « brutalisé » sa femme et avoir l'intention de rencontrer des « femmes battues » pour « parler de ma relation conjugale ».

Le *New York Times* donne cependant l'occasion à Simpson de se déclarer « innocent » et de se vanter d'être encore à l'aise financièrement.

« J'ai encore ma Ferrari, j'ai encore ma Bentley, j'ai encore ma maison à Brentwood et mon appartement à New York », déclare Simpson dans l'entrevue du *New York Times*.

Depuis la publication de cet article, les critiques fusent de partout dans le monde des médias américains. Selon plusieurs, le *New York Times* a ni plus ni moins accepté, en retour d'un scoop, de laisser Simpson choisir le journaliste à qui il parlerait et à quelles conditions.

« C'était une manoeuvre magistrale de la part d'O.J. », a déclaré Ken Auletta, le critique des médias du magazine *The New Yorker*. « Clairement cynique. »

« Le *Times* a été manipulé », a dit Merrill McLoughlin, coéditeur de l'hebdomadaire *U.S. News & World Report*.

« C'est difficile d'appeler ça une entrevue à cause de ce qui n'y apparaît pas », a dit Leo Wolinsky, responsable de la section métropolitaine du *Los Angeles Times*. « Si une telle chose nous arrivait, j'espère que nous dirions : 'Si tu veux parler à quelqu'un, tu vas parler à quelqu'un qui a couvert l'affaire'. »

Le *New York Times* s'est officiellement défendu en disant qu'aucune condition n'avait été acceptée par le journal avant de parler à Simpson. Mais, a dit un porte-parole du journal, « il y a des questions que Bill a posées auxquelles O.J. a refusé de répondre ».

À l'émission « Nightline » d'ABC, Carter a admis qu'il n'était « pas aussi bien préparé que Tom Brokaw et Katie Couric l'auraient été ». Brokaw et Couric étaient les deux journalistes censés interviewer Simpson pour le réseau NBC.

Quoi qu'il en soit, le *New York Times* sort de l'épisode avec un énorme oeil au beurre noir.

Dans le style qui caractérise le *New York Post*, l'ennemi déclaré du *New York Times*, un chroniqueur du tabloid a commencé son article ainsi : « Le journal qui fut jadis surnommé 'la vieille dame grise de la 43e rue' peut désormais être appelé sans danger « la salope de Times Square. »❑

ROCKERS

Les Rockers réintègrent leur « repaire » fortifié de la rue Clifford

Puis, dans un geste protocolaire étonnant, l'inspecteur Dubeau a arraché l'avis d'éviction apposé sur la porte d'entrée du repaire, avant de donner, non pas une, mais deux franches poignées de mains à l'un des leaders de la bande.

Pompiers et motards étaient fort souriants, un peu comme si on venait de couper le ruban pour inaugurer le local. Dans un coin, l'assistant-directeur des pompiers, Pierre Lessnick, discutait de choses et d'autres avec un autre leader du gang affilié aux Hells Angels.

Il disait notamment regretter les inconvénients causés au groupe depuis quelques jours. Le motard a dit pour sa part qu'il comprenait que les pompiers avaient un travail à faire.

Le maire Bourque promet de fermer le local des Rockers depuis que deux attentats à la bombe y sont survenus, au printemps dernier.

Mercredi il a gagné la première manche. Depuis hier, c'est un à un entre les Rockers et la Ville.❑

LE PLUS GRAND CHOIX D'ÉDREDONS DE DUVET ET DE HOUSSES D'ÉDREDON À MONTRÉAL!
GAGNANT DU PRIX EXCELLENCE de L'ASSOCIATION DES PRODUITS DE DUVET ET PLUMES
GARANTIS À VIE
ROCKLAND 341-7810 · CATHÉDRALE 282-9525

ÉDREDONS DE DUVET
LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON
LINEN CHEST
NOS PRIX SONT IMBATTABLES ! COMPAREZ VOUS SEREZ CONVAINCU !

Les plus bas prix garantis!

Édredons de percale		Édredons de duvet d'oie blanche	
Simple	29,95 $	Simple	59,95 $
Double	39,95 $	Double	79,95 $
Grand	49,95 $	Grand	89,95 $
Très grand	59,95 $	Très grand	129,95 $

Les Galeries Laval 681-9090 DECOR DEPOT

La Presse

« Il y a de quoi faire une guérilla »

Fière de la saisie d'armes effectuée jeudi dans un repaire des Rockers, la police croit que les motards disposent d'autres caches aussi importantes

ÉRIC CLÉMENT

■ Il y a sur le territoire québécois, croit la police, des stocks d'armes et d'explosifs aussi impressionnants que celui qui a été découvert, jeudi à Lachine, par l'escouade antigangs de motards Carcajou, lors d'une perquisition menée dans un repaire des Rockers.

La nouvelle escouade formée de 75 policiers de la Sûreté du Québec (SQ), de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) et du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal (SPCUM) estime cependant avoir porté un dur coup aux bandes de motards, lors de cette première opération d'envergure depuis sa création récente par le ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard.

L'arsenal saisi à Lachine, a été présenté hier aux médias, dans les locaux du quartier général de la SQ, rue Parthenais. Il comporte trois carabines AK-47, une carabine de calibre 7.65, un fusil de calibre .12, une crosse et un canon sciés, plusieurs milliers de balles, une quarantaine de chargeurs (dont un Ninety Rounder de... 90 balles) et 51 bâtons de dynamite, dont 48 « extra gélatine » qui proviendraient d'un vol survenu à la mi-août, dans une carrière de L'Épiphanie.

« Il s'agit de la plus grosse saisie d'explosifs dans une agglomération urbaine depuis un an », a dit Robert Saint-Jean, du SPCUM, coordonnateur adjoint de l'escouade Carcajou.

« Il y a de quoi faire une guérilla, a ajouté l'inspecteur Michel Arcand, de la SQ, qui coordonne l'escouade. Ces armes sont très puissantes. Il y a tout le mécanisme pour fabriquer trois bombes que l'on déclenche à distance. »

M. Arcand pense qu'il s'agit vraisemblablement d'un « stock central » des Rockers mais le sergent d'état-major René Lemire, de la GRC, a ajouté que l'escouade a « des informations » selon lesquelles des arsenaux du même type existent ailleurs au Québec.

Les policiers ont aussi trouvé des menottes, des masques à gaz, une grenade fumigène, un compteur de billets, trois vestes de cuir identifiées aux Rockers, du haschisch et une certaine quantité de cocaïne.

Un complot ?

L'escouade ne sait pas si le club-école des Hells Angels préparait un complot et n'a pas encore vérifié si les armes ont été utilisées pour commettre des attentats. « On le saura dans quelques jours », a dit M. Arcand.

Parmi les six individus arrêtés jeudi lors de deux opérations indépendantes, seul Sylvain Veillette, âgé de 24 ans, a été accusé de possession illégale d'armes à feu, d'explosifs et de stupéfiants en vue d'en faire le trafic. Les cinq autres personnes, dont une femme, ont été remises en liberté. Sylvain Veillette n'est pas membre des Rockers mais c'est « une relation » du gang de motards, a précisé M. Arcand.

L'escouade incite la population à communiquer au 1-800-659-GANG pour transmettre toute information concernant les gangs de motards. C'est d'autant plus important, a dit le porte-parole de Carcajou, Pierre Lemarbre, que la dynamite trouvée à Lachine était suffisante pour faire sauter tout un édifice. « Imaginez ce qui se serait passé si cela avait explosé, a dit M. Lemarbre. Il y avait de quoi tuer de nombreuses personnes. »



PHOTO LUC SIMON PERRAULT, *La Presse*

La police a montré aux journalistes hier l'arsenal saisi jeudi soir dans un repaire des Rockers, à Lachine. De quoi faire sauter un édifice, selon les policiers.

Carcajou : la CUM attend un million de Québec

ÉRIC CLÉMENT

■ La Communauté urbaine de Montréal s'attend à ce que le gouvernement du Québec lui verse environ un million pour financer le groupe d'enquêteurs du Service de police de la CUM qui participe à l'escouade antigangs de motards Carcajou.

La présidente du Comité exécutif de la CUM, Mme Vera Danyluk, est confiante que le ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard, respectera son engagement de fournir le financement nécessaire pour la participation du SPCUM à cette opération policière. « Notre implication dans l'opération Carcajou peut représenter un million de dollars, a dit Mme Danyluk à *La Presse*, hier. M. Ménard s'est engagé à payer et je pense qu'on n'aura pas de problème. »

La présidente souhaite que les discussions se poursuivent avec le gouvernement provincial afin d'obtenir « une compensation pour tout ce que la police fait sur le territoire de l'Île de Montréal ». Elle regrette que l'augmentation de la surveillance policière depuis l'ouverture du casino de Montréal ne se soit pas traduite par un support financier proportionnel de Québec.

« On n'a pas eu de compensation pour les frais additionnels », rappelle Mme Danyluk, qui note que ces frais se sont élevés, la première année, à un demi-million.

« Tout cela n'est que foutaise ! »

Un ex-détective dénonce la remise en liberté de criminels professionnels

ANDRÉ CÉDILOT

■ La police ne parviendra jamais à ébranler les bandes de criminels structurées comme les motards sans un resserrement des lois et surtout sans qu'on cesse de les remettre aussi facilement en liberté conditionnelle ou sur cautionnement.

À la retraite depuis six ans à la suite d'une fusillade lors d'un vol de banque, en 1985, qui l'a handicapé pour la vie, l'ancien sergent-détective de la CUM, Robert Ménard, 61 ans, sait de quoi il parle pour avoir infiltré la mafia montréalaise et pourchassé les bandits de tout acabit pendant près de trente ans, à Montréal.

« On perd un temps fou à toujours courir après les mêmes gars. Ça coûte une fortune aux contribuables, mais on continue de les libérer en prétextant qu'ils vont se réhabiliter et qu'ils ont les mêmes droits que tout le monde. Tout cela n'est que foutaise ! » soutient l'ex-détective.

De son point de vue, il est grand temps que les gouvernements ouvrent les yeux et adoptent des lois qui facilitent le travail des policiers. « Au contraire, on leur met de plus en plus de bâtons dans les roues », déplore M. Ménard, en rappelant combien il est maintenant difficile d'obtenir des mandats de perquisition ou d'écoute électronique.

« À part la délation et l'infiltration, ces outils sont indispensables pour combattre le crime organisé », précise celui qui a passé plus de la moitié de sa carrière dans le rôle d'agent double. Au début des années 70, il s'est même lié d'amitié pendant six ans avec feu Paolo Violi, ancien chef de la mafia calabraise qu'il a mené devant la CECO.

Une loi d'exception

Selon M. Ménard, reconnu pour son franc-parler, il n'y a pas 56 façons de se battre d'égal à égal avec les « professionnels du crime », comme il appelle les motards et autres criminels du même type : ce sont les manières fortes, « seuls moyens que les criminels peuvent vraiment comprendre, précise-t-il, mais c'est bien mal vu de nos jours ».



Robert Ménard

Par conséquent, il ne voit rien d'autres qu'une loi d'exception, qu'on l'appelle antigang ou autrement, « pour non pas enrayer le fléau, mais simplement le contrôler ». Et surtout, insiste-t-il, qu'on arrête de les remettre en liberté à la moindre occasion, en alléguant que les règles sont les mêmes pour tout le monde.

« Ils se foutent carrément des droits des autres, pourquoi la société respecterait-elle les leurs aussi rigoureusement que c'est le cas présentement », se demande M. Ménard, tirant à boulets rouges sur les hommes politiques et les avocats pour la dégradation du système judiciaire.

« Ce sont eux qui écrivent les textes de loi et les manipulent à leur guise pour libérer les criminels et garnir leur portefeuille », écrit l'ancien policier de la CUM dans une lettre qu'il vient d'envoyer au ministre de la Sécurité publique Serge Ménard.

« J'ai vu trop souvent de pauvres gens être victimes des mêmes individus, et des témoins être malmenés, bafoués devant les tribunaux au nom des sempiternels droits des détenus. Et les droits des victimes et des honnêtes citoyens, qu'en fait-t-on ? », rage l'ex-détective de la CUM.

À cause des lois trop restrictives, les policiers en sont quasiment réduits à jouer un rôle de médiateurs. « La négociation a ses bons côtés, mais cette formule ne marche pas avec les motards et les criminels endurcis », affirme-t-il.

« Tout ce qui compte pour eux, c'est commettre des crimes et amasser de l'argent pour faire la belle vie. C'est leur manière de vivre et ils ne changeront pas », poursuit-il, citant l'exemple de membres des Hells Angels, des frères Dubois et certains Cotroni qui ont tous déjà été arrêtés à plus d'une reprise, sans jamais avoir mis fin à leurs activités illicites.

Au fil des années, ils sont même de plus en plus difficiles à épingler, « puisqu'ils raffinent leurs méthodes chaque fois qu'ils se font pincer », estime Robert Ménard, visiblement amer d'avoir presque laissé sa peau en pourchassant les plus grands bandits, sans que la société en ait vraiment bénéficié.

Enfin, il se demande à quoi bon faire des lois, risquer la vie de policiers et créer des escouades spéciales si le système judiciaire refuse de garder les criminels d'habitude hors d'état de nuire.

L'EXPRESS DU MATIN

POURSUITE DE 230 000 $ POUR UN SEIN ENLEVÉ « PAR ERREUR »

■ Une femme qui s'est fait enlever un sein « par erreur » poursuit l'Hôpital général juif de Montréal et son chirurgien pour 230 000 dollars. Dans une poursuite déposée hier en Cour supérieure, au palais de justice de Montréal, Mme B., de Montréal, déclare avoir subi l'ablation du sein droit le 14 septembre 1992 à la suite d'un mauvais diagnostic de cancer. La femme s'était plainte d'une douleur au sein droit et avait noté la présence d'une bosse. Après une mammographie, le médecin a recommandé une biopsie. Après analyse, un médecin concluait à la présence d'une tumeur maligne, et recommandait l'opération sans délai. Traitée pour une tuberculose après l'opération, la femme a appris de son nouveau médecin que l'analyse des tissus enlevés à son sein droit ne révélait aucune trace de cancer. La femme tient son chirurgien responsable de cette erreur, conjointement avec l'hôpital, et réclame un dédommagement.

UNE HYSTÉRECTOMIE « INUTILE »

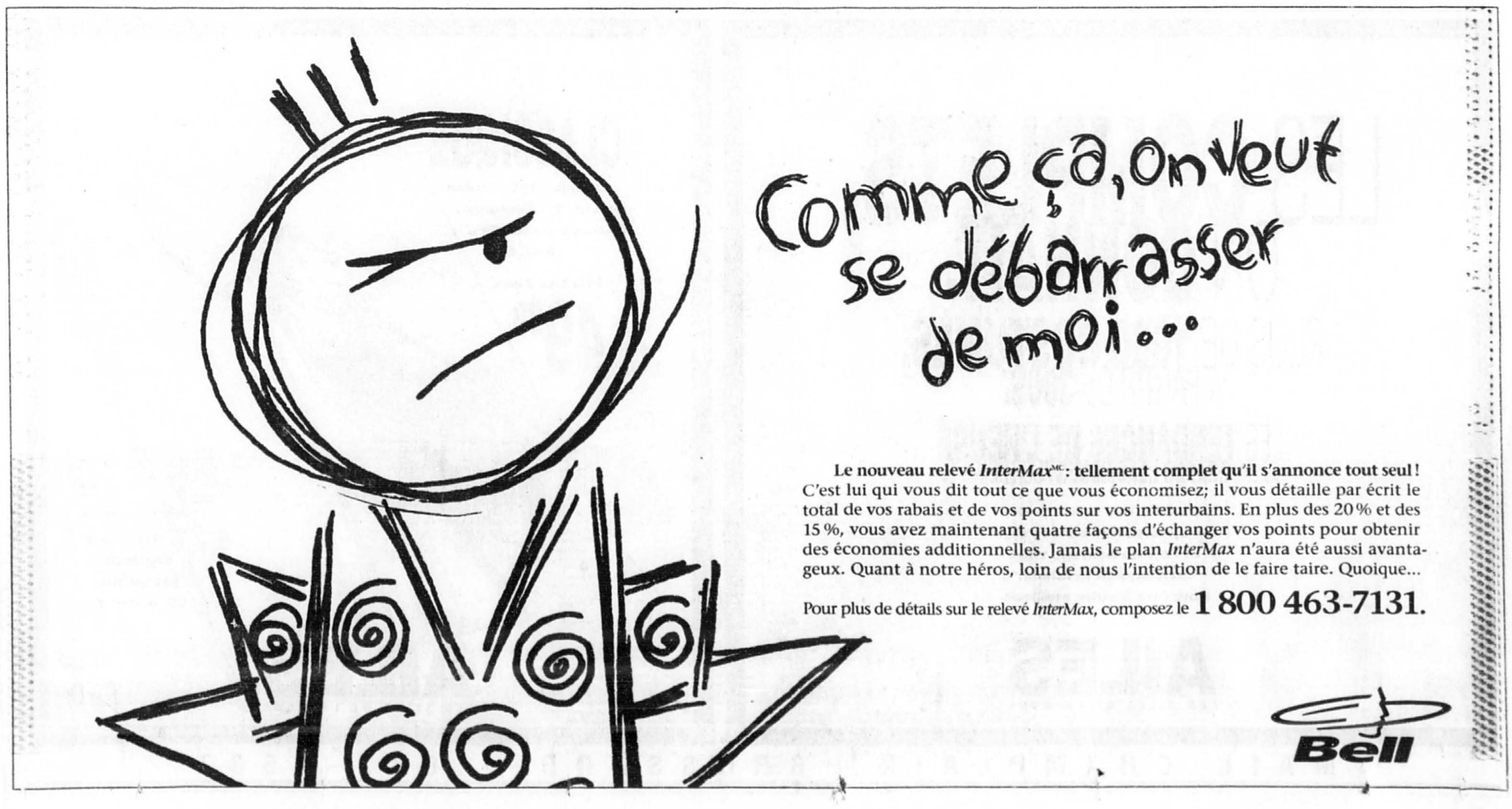
■ Un obstétricien-gynécologue de Chicoutimi, le docteur Jacques Claveau, se retrouve présentement devant le Comité de discipline du Collège des médecins pour avoir fait une hystérectomie jugée inutile sur une patiente alors âgée de 34 ans. Selon le libellé de la plainte, le médecin aurait opéré la patiente « sans avoir éliminé par une investigation appropriée les causes possibles de la douleur pelvienne chronique que la patiente présentait et sans avoir établi préalablement un diagnostic précis hormis celui d'adhérences tubaires gauches ». Le médecin aurait même ignoré certains éléments qui pouvaient lui suggérer que l'intervention était contre-indiquée.

LE CAA N'EST PAS D'ACCORD

■ Le CAA-Québec s'oppose à toute augmentation du coût de l'immatriculation des automobiles ou de la taxe sur l'essence pour financer les déficits d'exploitation du transport en commun. Dans un communiqué diffusé hier, le club automobile, qui regroupe 650 000 membres au Québec, dénonce les maires et préfets de la région de Montréal qui proposent de hausser de 30 à 50 $ la partie des frais d'immatriculation perçue à titre de contribution des automobilistes au financement du transport en commun. « Le CAA-Québec n'est en aucune manière opposé au transport en commun, écrit le président-directeur général du club, M. Paul A. Pelletier. Mais voilà, les automobilistes fournissent déjà un effort plus que suffisant. En conséquence, il serait injuste de leur en demander davantage. »

COLLISION FRONTALE SUR LA 148 : UN JEUNE HOMME PERD LA VIE

■ Un homme de 23 ans est mort hier après-midi à la suite d'une collision frontale survenue route 148, à Shawville, en Outaouais. L'accident s'est produit à 16 h 15, lorsque la victime a effectué une mauvaise manoeuvre avec sa camionnette, pour se retrouver dans la mauvaise voie, face à une fourgonnette qui roulait en sens inverse. L'autre automobiliste a été grièvement blessé, mais sa vie est hors de danger, ont indiqué les policiers.



Le nombre d'étudiants est en baisse dans les universités

La clientèle a baissé de 3,2% cet automne

PIERRE GINGRAS

■ Les étudiants se font moins nombreux dans les universités québécoises. Dans l'ensemble du réseau universitaire, la clientèle a baissé de 3,2 pour cent cet automne, indique un rapport de la Conférence des recteurs et principaux des universités du Québec.

Cette diminution suit une autre baisse des effectifs qui avait été enregistrée l'an dernier. Les autres universités canadiennes vivent une situation similaire, fait-on valoir. Les données rendues publiques hier montrent toutefois que la population d'étudiants à temps complet diminue de seulement 1,2 pour cent alors que le nombre d'étudiants à temps partiel baisse, lui, de 4,2 pour cent. Environ 132 000 étudiants à temps complet et 103 000 « temps partiel » sont inscrits dans nos universités.

On se réjouit cependant qu'après avoir connu une baisse l'an dernier, les inscriptions au premier cycle se soient stabilisées cette année et que le nombre d'étudiants au troisième cycle ait augmenté de près de 5 pour cent.

Les recteurs et principaux ne peuvent toutefois identifier clairement les causes de la diminution du nombre d'étudiants qui sont manifestement nombreuses. On parle de phénomène démographique, des frais de scolarité, de la diminution des budgets de perfectionnement ou encore de la hausse de la clientèle du secteur professionnel au cégep.

La proportion de femmes passe à 57%

On constate par ailleurs que la proportion de femmes à l'université est toujours à la hausse et atteint aujourd'hui 57 pour cent. Si on additionne la population de toutes ses constituantes, c'est le réseau de l'Université du Québec qui compte la plus grande population étudiante, avec 49 000 étudiants. Selon les données de l'an dernier, l'Université de Montréal est au deuxième rang avec 36 000 étudiants en incluant ceux des HEC et de l'École polytechnique. Dans l'ordre viennent ensuite les universités Laval (29 000), McGill (23 000), Concordia (17 000), de Sherbrooke (13 000) et Bishop (2 100).

Seules les universités Bishop et McGill voient le nombre de leurs étudiants augmenter, respectivement de 4,2 pour cent et .8 pour cent. Les plus grandes baisses frappent les universités Laval (6,2 pour cent), de Sherbrooke (5,9 pour cent) et Montréal (3,8 pour cent).



Sept des jeunes qui ont visité jeudi Walt Disney World en Floride, en compagnie d'accompagnateurs d'Air Canada et d'Air Alliance. De gauche à droite, en bas : Éric, Amélie, Vicky et Jessica ; en arrière : Jean Montgrain, Martine Charbonneau, Carl, Jessica, Carl, Jacques Belleau et Doris Fréchette.

Une journée en Floride pour des enfants qui n'osaient pas rêver

MATHIEU PERREAULT

■ Depuis le mois de juin, Sébastien est en rémission de la leucémie. Le petit bonhomme de 10 ans a travaillé fort pour vaincre la maladie. « J'ai pris tous les médicaments qu'il fallait, même s'ils me donnaient mal au coeur », dit-il.

Pendant presque deux ans, ce garçon de Port-Cartier n'a pu partir en vacances : toutes les deux semaines, il devait aller à Québec pour des traitements à l'hôpital. Il a reçu jeudi une récompense hors du commun : une journée à Walt Disney World en Floride en compagnie de 140 autres enfants malades ou défavorisés du Québec.

Les employés d'Air Canada et d'Air Alliance ont mis huit mois pour amasser les 50 000 dollars nécessaires à ce *Voyage de rêve*, un programme né en 1989 à Toronto. Une soixantaine d'entre eux accompagnaient les jeunes âgés de six à 12 ans au parc d'attractions. Air Canada a prêté un Boeing 767 et Air Alliance a emmené à Montréal les 34 enfants provenant de l'extérieur de la métropole.

Une chance inhabituelle pour des enfants qui n'osent plus rêver. Lorsque les portes du hangar numéro deux à Dorval se sont ouvertes vers 6 h, certains n'y croyaient pas encore. « C'est vraiment mon nom qui est écrit sur le siège ! », se sont-ils écriés en pénétrant dans l'avion. D'autres avaient déjà vérifié qu'on ne leur jouait pas un tour. « Quand on me l'a dit, je ne le croyais pas, confie Vicki, 11 ans. J'ai demandé à voir la lettre où mon nom était écrit. »

Leur étonnement réjouissait les accompagnateurs. Chacun d'entre eux avait ses raisons pour accepter de surveiller deux ou trois enfants tout excités de rencontrer Mickey. Des retraités d'Air Canada comme Réal Henri venaient se pratiquer à être grand-papa. « Ma fille n'a pas encore d'enfant, dit-il. Mais à 60 ans, ça fait du bien d'avoir sept petits-enfants pour une journée. »

Dans certains des 18 groupes, un éducateur se glissait parmi les quatre adultes qui escortaient les enfants. « Quand mon patron a appris que notre organisme avait été choisi par *Voyage de rêve*, il a voulu que j'accompagne nos cinq jeunes », explique Keith Ross, du Centre famille et jeunesse Badshaw de Montréal. « Ces enfants ont connu tant d'adultes qu'ils sont devenus méfiants. Il faut qu'ils soient avec quelqu'un qu'ils connaissent. »

Un voyage très important pour les élèves de M. Ross. « La Protection de la jeunesse nous les a confiés parce que leurs parents ne s'en occupaient pas. C'est rare que ces enfants-là sentent qu'on s'intéresse à eux. Certains en ont profité pour grandir d'un coup. »

Oublier ses problèmes pendant une journée

Ainsi *Voyage de rêve* ne veut pas seulement réconforter les grands malades. Tous les enfants auxquels la vie n'a pas fait de cadeaux sont candidats au voyage. C'est pourquoi Sonia Kenny, du bureau d'Air Alliance à Gaspé, n'a pas hésité quand on lui a demandé de choisir des jeunes de sa région. « Marc et Mathieu ont eu une vie tellement dure que pour une fois, ils pouvaient bien être chanceux. »

Les deux jumeaux âgés de 10 ans étaient très contents de leur journée. « Ça change les idées, explique Marc. La vie, c'est difficile. On a perdu nos parents il y a quelques années. Ensuite notre deuxième père, mon oncle, est mort il y a deux semaines. » La tante des deux garçons est maintenant seule pour les élever avec ses cinq autres enfants.

Toutefois, Marc tient à partager ces moments de bonheur. « J'ai acheté trois crayons pour mes soeurs qui sont à la polyvalente et des boucles d'oreilles pour ma mère, dit-il. Elles n'ont pas la chance d'aller en Floride comme moi. »

En effet, chaque enfant a reçu 20 dollars pour acheter quelques souvenirs. Il était même interdit d'amener de l'argent, afin d'éviter les jalousies. Mais le magasinage des 140 jeunes a donné bien du fil à retordre aux accompagnateurs, car la plupart des enfants qui s'éparpillaient dans le magasin disparaissaient derrière les étalages.

Épuisés mais heureux, les moniteurs n'avaient que de bons mots pour leurs pupilles d'un jour. « Il ont été formidables, patients et enthousiastes à la fois », affirme Jacques Belleau, un employé d'Air Canada.

En arrivant à Montréal vers une heure du matin, les enfants étaient encore excités et n'en finissaient plus de ressasser leur journée. La préférence semblait aller aux montagnes russes, quoique certains s'attardaient surtout à la différence de climat. « En tous cas, c'est pas pareil que chez moi, affirme Éric, 6 ans. Les palmiers, j'en avais jamais vu. Et il fait pas mal plus chaud qu'à Val-d'Or. »

Les parents de David Marcil acceptent de l'envoyer dans une classe spéciale

MARTHA GAGNON

■ Après avoir perdu leur bataille en cour, les parents de David Marcil, un adolescent handicapé intellectuellement, se sont finalement résolus à envoyer leur fils dans une classe spéciale à l'école secondaire Félix-Gabriel-Marchand, à Saint-Jean-sur-Richelieu, où il aura droit aux services d'un accompagnateur.

Depuis mardi, David, qui a des traits autistiques et des problèmes de motricité, fréquente l'école secondaire de 400 élèves. Il est toutefois dans une classe de 11 enfants déficients légers. La direction de l'école, la commission scolaire et les parents sont parvenus à s'entendre pour élaborer un plan d'intervention d'ici le 25 octobre auquel participera un orthopédagogue réputé de Montréal, M. Yvon Audet.

Ce plan prévoit l'intégration progressive de l'adolescent dans certaines matières académiques et activités du cours régulier, telles que la bibliothèque, la géographie et l'écologie. Si les objectifs sont atteints, David pourrait passer 25 p. cent de son temps en classe régulière. De plus, il pourra bénéficier des services d'un accompagnateur durant ces périodes d'intégration, un éducateur spécialisé qui l'aidera à surmonter ses difficultés.

La mère de David, Mme Linda Lanoue, a expliqué à *La Presse* hier qu'elle était satisfaite de l'entente mais qu'elle n'abandonnait pas pour autant sa plainte pour discrimination devant la Commission des droits de la personne. « Ce n'est pas parce que mon fils va à l'école que nous allons oublier ce qui s'est passé. On a vécu beaucoup d'humiliation et nous voulons que la commission scolaire reconnaisse ses torts. »

Pour sa part, le directeur de la CS de Saint-Jean-sur-Richelieu, M. Jacques Bédard, affirme que le temps arrangera peut-être les choses. Selon lui, David bénéficiera de tout le support voulu pour s'adapter et évoluer dans son nouveau milieu. Il ajoute que la commission scolaire a tiré une leçon de cette bataille judiciaire qui s'est rendue en Cour d'appel et qui n'est pas encore terminée.

« Il faut pratiquer la vertu qu'on annonce. La bonne intention ne se concrétise pas toujours dans la pratique. Même si les règlements de la commission scolaire favorisent l'intégration des élèves handicapés intellectuels, il y a encore des directeurs d'école qui traînent de la patte. Il ne faut pas seulement intégrer ces jeunes dans les activités sportives, sociales et culturelles mais aussi dans certaines matières académiques », explique M. Bédard.

La commission scolaire a déposé, mercredi, son plaidoyer à la Commission des droits de la personne qui doit décider si la plainte des parents est bien fondée. Les autorités scolaires ont toujours affirmé qu'elles étaient responsables du classement des élèves et que l'intégration en classe régulière n'était pas un droit absolu. « Nous sommes toutefois tenus d'offrir des services éducatifs adaptés aux élèves handicapés intellectuels, que ce soit la classe spéciale, l'école spéciale ou l'intégration partielle avec un accompagnateur », précise M. Bédard.

La commission scolaire dessert 150 élèves ayant une déficience intellectuelle. « C'est une clientèle importante, dit le directeur. Le dossier Marcil a suscité un débat sur l'intégration scolaire qui permettra de mieux déterminer les orientations futures. »

En 1994, la Cour d'appel avait ordonné à la commission scolaire de payer les frais d'un accompagnateur et d'intégrer David dans certaines matières. Le Tribunal affirmait cependant qu'aucune disposition n'obligeait une commission scolaire à « maintenir tous les élèves dans des écoles et classes régulières ».

En septembre dernier, les parents revenaient à la charge en présentant une requête en injonction pour s'objecter au transfert de leur fils au secondaire. Ils demandaient que David demeure une année supplémentaire à l'école primaire, ce que refusait la commission scolaire. La requête a été rejetée.

Bien qu'elle maintienne sa plainte devant la Commission des droits de la personne, Mme Linda Lanoue affirme qu'elle est « prête à travailler en collaboration avec la direction de l'école secondaire qui a très bien accueilli David. » Elle ajoute qu'elle fait une distinction entre « le pouvoir administratif et les professionnels qui travaillent auprès de David. »

Les mathématiques, avec ou sans calculette ?

d'après CP

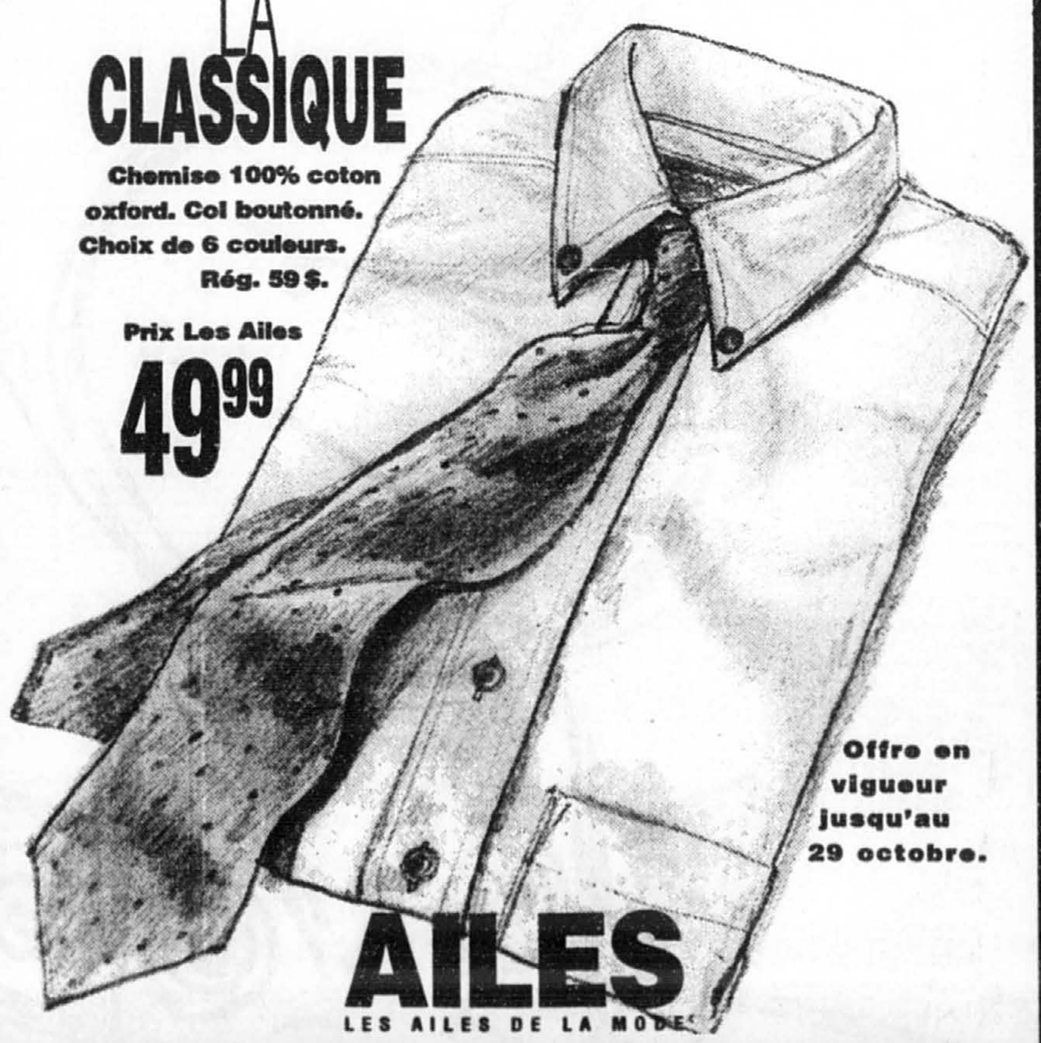
St. John's, Terre-Neuve

■ Professeur de mathématiques depuis 25 ans, Randall Charles n'a que peu de louanges à faire aux élèves qui refusent d'utiliser une calculette pour diviser 34 543 par 543.

Selon lui, il est plus profitable pour les élèves de trouver rapidement la réponse en tapant quelques touches de leur calculatrice de poche pour ensuite se consacrer à des théories mathématiques plus complexes.

« Souhaite-t-on vraiment que quelqu'un soit capable de multiplier 125 par 149,95 dans sa tête ? » demande Randall Charles.

LES COMPLETS, ON CONNAIT.
PLUS DE 1000 COSTUMES, À PARTIR DE 300$.
LES TENDANCES DE L'HEURE OU LES GRANDS CLASSIQUES POUR HOMMES.
Profitez des conseils de nos spécialistes pour le style et l'ajustement qui vous conviennent le mieux. Pour être à votre meilleur.
AILES
LES AILES DE LA MODE

LA CLASSIQUE
Chemise 100% coton oxford. Col boutonné. Choix de 6 couleurs. Rég. 59 $.
Prix Les Ailes
49,99

Offre en vigueur jusqu'au 29 octobre.
AILES
LES AILES DE LA MODE

MAIL CHAMPLAIN, BROSSARD • 672-4537

Kahnawake veut créer sa propre Régie des alcools

PIERRE GINGRAS

■ Un autre litige entre le gouvernement du Québec et les Mohawks de Kahnawake se dessine à l'horizon.

La communauté de 6500 habitants met la dernière main à un projet visant à créer sa propre régie des alcools qui émettrait notamment les permis de vente de boissons alcoolisées sur son territoire, le Kahnawake Alcohol Commission Board, de son nom officiel.

Mais à la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec, on fait valoir qu'aucune législation fédérale ou privinciale ne permet aux autochtones de réglementer la vente d'alcool sur leur territoire. « Tout ce que permet la Loi sur les Indiens, c'est la consommation d'alcool sur le territoire d'une réserve. L'émission de permis pour la vente est du ressort du gouvernement provincial, indique Me Ghislain K. Laflamme, PDG de la Régie. Cette régie n'aurait aucun caractère légal. »

Curieusement, même si le projet des Mohawks ne date pas d'hier, autant à la Société des alcools qu'à la Régie, on ignorait les intentions et les actions récentes de Kahnawake à ce sujet.

Déjà l'an dernier, une consultation populaire avait permis de constater que la communauté mohawk voulait contrôler elle-même les ventes d'alcool sur son territoire. Un comité spécial comptant quatre personnes fut mis sur pied au cours de l'année pour rédiger un projet en ce sens, qui fut exposé publiquement à la communauté le 6 octobre.

Selon le porte-parole du comité, Don Patrick Martin, la Régie des alcools de Kahnawake serait formée de sept membres élus au suffrage universel pour des mandats renouvelables de deux ou de trois ans. Le bureau des commissaires ne compterait aucun membre du conseil de bande ou de membres des services communautaires et serait indépendant du conseil. À la suite de leur élection, les commissaires décideront des politiques et règlements de leur organismes. Ils détermineront notamment les critères pour obtenir ou retirer un permis de vente d'alcool.

Jusqu'ici, le projet a obtenu le soutien total du conseil de bande, indique M. Martin. La nouvelle régie se doterait aussi d'une politique éducative en vue de réduire la consommation excessive d'alcool parmi la population, « ce que n'a jamais fait la Société des alcools », ne manque pas de dire M. Martin.

Le projet est soumis actuellement à une consultation finale qui se terminera le 31 octobre. Au début de novembre, le comité rencontrera le conseil de bande pour expliquer à ses membres les modifications qu'aura réclamées la population. Le 6 novembre, le projet amendé sera soumis au conseil pour ratification et la mise en application de la « Loi sur le contrôle de l'alcool ». Si la population devait rejeter le « projet de loi », le comité cessera ses activités. Selon M. Martin, l'action des Mohawks est tout à fait légale car les autochtones ont le pouvoir d'adopter leur propres lois, a t-il mentionné.

Pour sa part, le président de la Régie des alcools, des courses et des jeux explique que son organisme a toujours suivi une politique de collaboration avec les autochtones. Par exemple, on suit habituellement les recommandations des conseils de bandes pour l'octroi de nouveaux permis sur le territoire des réserves ou dans les zones limitrophes.

Dans le cas de Kahnawake, toutefois, il souligne qu'il y a deux ou trois ans, trois personnes avaient fait une demande officielle de permis de ventes d'alcool au conseil de bande qui s'était désisté. Les demandes se sont alors retrouvées devant la Régie qui a réclamé une recommandation du conseil de bande. Le conseil a rétorqué qu'il considérait que la Régie n'avait pas de pouvoir sur le territoire mohawk et qu'en conséquence, il n'était pas question de recommandation. Les trois permis, pour une épicerie et deux bars, furent finalement octroyés par la Régie.

La police réussit un beau coup de filet à Laval

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ La police de Laval, en collaboration avec la Sûreté du Québec, a effectué un intéressant coup de filet, jeudi, en arrêtant sept personnes et en saisissant une quantité de coçaïne, de marijuana et de haschisch évaluée à plusieurs centaines de milliers de dollars, ainsi qu'une somme de 14 000 $.

Hier après-midi, le procureur de la Couronne, Me Geneviève Dagenais, s'est opposée devant le juge Michel Duceppe, de la Cour du Québec, à ce que Normand Giroux, 25 ans et Mario Clermont, 33 ans, reprennent leur liberté sous caution. Elle a cependant accepté que Jean Vary, 33 ans et Eve Hunt, 29 ans, soient libérés aux conditions habituelles.

Trois présumés petits revendeurs, Sylvie Bourbonnais, Denis Dupuis et Daniel Rioux ont eux aussi retrouvé leur liberté sous caution.

Les policiers provinciaux et municipaux enquêtaient sur ce dossier depuis mars dernier.

Ils ont décidé de passer à l'action jeudi et ils se sont d'abord rendus au resto-bar Le Respect, au 3481, boulevard Cartier, dans le quartier Chomedey, où ils pensent avoir mis en état d'arrestation le revendeur de la place, Giroux, qui aurait été en pleine action. Les policiers ont saisi une faible quantité de drogue à son domicile de Montréal.

Bourbonnais, Dupuis et Rioux, qui travailleraient pour Giroux, ont été arrêtés à ce resto-bar.

Par la suite, les policiers ont mis la main au collet de Clermont qui serait le fournisseur de Giroux.

Clermont cacherait sa marchandise à deux endroits. D'abord au 375, rue Larivière, dans le quartier Sainte-Dorothée, où habite Hunt. Les policiers y ont saisi 26,5 kilos de hasch, trois kilos de coke et trois kilos de marijuana, ainsi que les 14 000 $. La plupart des billets étaient d'ailleurs recouverts d'une poudre blanche.

Hunt aurait affirmé que Clermont avait loué une pièce chez elle et qu'il lui donnait 750 $ par mois. La soeur de cette accusée est la conjointe de Clermont.

Par la suite, les policiers se sont présentés à l'autre présumée cache, au 3918, boulevard Lévesque, toujours dans l'ouest de l'île, où il ont arrêté Vary en train de préparer 700 grammes de coke et 1600 grammes de hasch.

Giroux a déjà été condamné pour une histoire de stupéfiants, tout comme Clermont, qui a en plus été accusé de vol qualifié en Ontario. Giroux a une cause pendante devant les tribunaux pour une autre affaire de trafic de stupéfiants.



PHOTO BERNARD BRAULT, *La Presse*

L'été en octobre, ça donne soif !

Après une bonne suée à bicyclette, il était d'autant plus nécessaire de se désaltérer, hier après-midi, au bord du Saint-Laurent, que les records de chaleur sont tombés les uns après les autres dans la région montréalaise. Le mercure a atteint 26,2 degrés Celsius dans le centre-ville de Montréal et 25,3 degrés à Saint-Hubert, à 16 h, soit trois dixièmes de degré de plus que le précédent record, qui datait de... 1930.

Le système de loteries vidéo est valide, dit la cour

YVES BOISVERT

■ Le propriétaire du bar Le Shooter, à Chambly, vient d'échouer dans sa tentative de faire déclarer inconstitutionnel le lucratif système de loteries vidéo instauré par le gouvernement du Québec en juin 1994.

Dans une décision rendue hier au palais de justice de Longueuil, le juge Joel Guberman, de la Cour du Québec, a déclaré coupable la compagnie 3044190 Canada inc., propriétaire du Shooter, d'avoir détenu des appareils de loterie vidéo sans avoir de permis.

Le 17 août 1994, la Sûreté du Québec avait saisi au Shooter deux appareils de jeu vidéo servant de toute évidence à parier.

Le propriétaire du bar a prétendu qu'il ne s'agissait pas d'appareils de loterie vidéo, mais sans grand succès. Un expert du FBI a été amené à la barre, ainsi qu'un autre de la SQ, et ils ont expliqué en détail comment fonctionnaient les deux appareils.

Dans un cas, le Lucky Lines, le joueur introduit un dollar dans la machine et tente d'obtenir le plus grand nombre de « crédits » possible. Ces crédits sont échangeables contre de l'argent (versé par le tenancier). La machine, dont le jeu est basé sur le hasard, est programmée de telle sorte qu'un joueur gagne de temps à autre. Les gains peuvent s'élever à 10 000 $.

Le propriétaire du Shooter a aussi tenté de convaincre le juge Guberman que les restrictions imposées aux propriétaires de machines vidéo poker par le gouvernement du Québec sont inconstitutionnelles. La réglementation des machines à sous relève du fédéral exclusivement, plaidait la défense.

Le juge Guberman, s'appuyant sur de nombreuses décisions rendues sur la question, a rejeté cet argument également : la compagnie est donc coupable de l'infraction à la loi provinciale. Elle a été condamnée à 500 $ d'amende et à la confiscation de ses machines.

Cette démarche judiciaire s'inscrivait dans l'offensive menée par certains propriétaires de ces lucratives machines de loterie électronique. Ils n'ont pas apprécié que Québec contrôle ces activités...et accapare une partie des profits générés par ces machines.

Le gouvernement, qui a mis sur pied son système l'an dernier, empoche 70 pour cent des revenus, contre 30 pour cent pour les tenanciers. Les ententes habituelles, avant la loi, prévoyaient que le propriétaire de la machine touchait 50 pour cent des recettes, et le tenancier l'autre moitié.

L'Association de l'amusement du Québec a immédiatement annoncé qu'elle en appellerait du jugement.

Une chaîne cinéma-maison! Ou une chaîne Hi-Fi?

Si vous envisagez (maintenant ou bientôt) d'utiliser votre nouvelle chaîne hi-fi pour le cinéma-maison, vous devrez en tenir compte lors de votre sélection de modèle.

Des notions comme le type et la grandeur d'écran télé que vous utiliserez, la forme, la dimension et l'arrangement de votre pièce, vos goûts en cinéma et en musique, votre budget, etc... devraient être pris en considération pour faire le choix le plus judicieux. Certaines chaînes se prêtent uniquement à l'écoute musicale, d'autres sont plutôt connues pour l'environnement théâtre chez-soi, et d'autres savent allier avec brio les deux modes. Laquelle vous est destinée?

Vous trouverez dans nos magasins des dizaines d'ensemble audio pour le cinéma-maison depuis moins de 700$ jusqu'à plus de 7 000$.

Nous avons celle qui répond à vos besoins, explications et sourire inclus.

Performance & perfection

DENON MISSION

RÉCEPTEUR DOLBY PRO-LOGIC SURROUND AVR-1500
5 amplis - **3x70w + 2x20w, 9 entrées et 4 sortie** - sophistiqué - **11 modes «Surround»** - doté de plusieurs raffinements à la fine pointe de la technologie.

LECTEUR-LASER DCM-340
Un lecteur-laser avec caroussel **5 disques** d'une finesse de détails sonores et de précision spatiale que les spécifications techniques seules ne peuvent décrire.

ENCEINTES SYSTÈME 73
2 «Sub» (gauche et droite) puissants mais compacts,
4 enceintes «médianes et hautes»
1 centre aussi discret qu'efficace.

2499$ L'ENSEMBLE

SONY

Qualité & économie

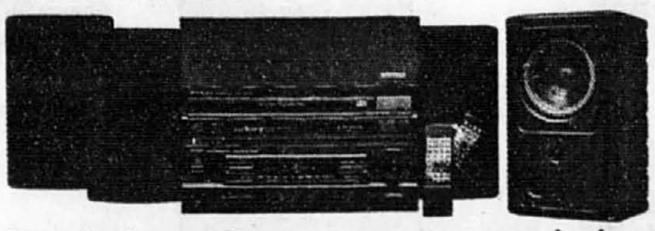
RÉCEPTEUR DOLBY PRO-LOGIC STDR-565
2x70w + 3x60w -, télécommandé avec 6 entrées, capable de donner une dimension inattendue à vos séances cinéma-maison.

LECTEUR-LASER CDP-C265
Un lecteur-laser avec caroussel **5 disques** complet avec télécommande

ENCEINTES SC421 & SSCR300
L'ensemble inclus **2 grandes enceintes 3 voies à l'avant, une enceinte centre et deux enceintes satellites pour l'arrière.**

999$ L'ENSEMBLE

699$ SANS LE LECTEUR LASER



Pour tout connaître sur ce que vous avez toujours voulu savoir sur les mystères de la nouvelle technologie, il n'y a pas d'endroit plus approprié que les magasins Dumoulin où tout devient simple et plaisant.

OUVERT LES DIMANCHES 12h 17h Sauf Trois-Rivières

Dumoulin Électronique

BIENTÔT À JOLIETTE

MONTRÉAL 8390, rue St-Hubert 388-4777
LAVAL 1599, autoroute 440 ouest 681-7770
LONGUEUIL 2203, chemin de Chambly 468-1993
TROIS-RIVIÈRES OUEST 5115, boul. Jean XXIII 693-4755

41-PRS-44-14/10/95

Il se tranche le pénis sur ordre de l'Antéchrist

Presse Canadienne

WINNIPEG

■ Un individu qui s'est coupé le pénis avec un couteau servant à l'installation de tuiles en linoléum se l'est fait recoudre jeudi après que la police eut retrouvé l'organe au pied de son lit.

L'homme de 31 ans a raconté à la police que « l'Antéchrist » lui avait ordonné de se trancher le pénis.

L'individu a été trouvé par la police et les ambulanciers en train de déambuler dans un parc de Winnipeg peu après minuit. Ses pantalons étaient trempés de sang.

L'homme a expliqué à la police qu'après s'être mutilé chez lui, il avait marché jusqu'au parc.

Pendant que les ambulanciers se dirigeaient à toute vitesse vers l'hôpital avec l'homme, la police s'est précipitée à son appartement.

Les agents ont mis l'organe dans un sac médical que leur avait fourni les ambulanciers mais, constatant qu'il n'y avait pas de glaçons dans le frigo, ils ont décidé d'aller en acheter dans un magasin du voisinage.

PIERRE FOGLIA



Un homme heureux

Il y a deux choses qui m'impressionnent dans la vie. La première c'est l'exploit sportif. Je vous parlerai plus tard cette semaine de mon ami Giuseppe Marinoni qui a presque 102 ans, court encore Québec-Montréal, et s'apprête à accomplir un exploit plus grand encore le 30 octobre...

L'autre chose qui m'impressionne terriblement, c'est le bonheur, tout simplement.

Et figurez-vous que j'ai la chance d'avoir pour ami, un homme heureux. Il s'appelle Serge D'Amour, il n'habite pas très loin de chez moi, et son bonheur m'impressionne d'autant plus qu'il est contagieux. L'autre samedi tiens, petite sortie en couples, ça ne me tentait pas, le resto, tout ça, bof... Eh bien, à la fin de la soirée, c'était le contraire, je ne voulais plus rentrer. Dans l'auto, j'ai dit à ma fiancée :

— Serge D'Amour, c'est un paquebot.

— Ben voyons donc, il n'est pas si grand...

— Il est grand de bonheur. Un bonheur qui va tout droit, sans hâte ni lenteur, comme un paquebot...

En sortant du restaurant, Serge avait proposé de prendre une marche dans la grande rue de Dunham. Il s'était arrêté au pied d'un énorme chêne, l'avait pris dans ses bras sans réussir à le ceinturer, et s'était extasié : « Quel arbre magnifique non ? ». Ce chêne, je suis passé cent fois devant sans le voir.

Des fois il me parle d'une maison, et pour me la situer il dit : « Mais si, il y a deux épinettes de Norvège devant ». Voyons-donc Serge, je ne fais pas la différence entre un rosier et un baobab.

Encore hier matin. Il ramasse une samare, (ces petites hélices qui tournent sous les érables), la décortique, en sort la graine et me dit : « Tu vois dans cent ans, tu n'en ferais pas le tour avec tes bras.... »

Les arbres, c'est le métier de Serge. Il plante. Il débroussaille. Il bûche. L'hiver il taille les pommiers... Levé à cinq heures, il prend son café dans sa petite bibliothèque. Sa blonde descend un peu plus tard. Puis les enfants. Le grand et les deux petites. Ça piaille, ça rit, ça pleure un peu. Le grand prépare son lunch sur le comptoir de la cuisine :

— P'pa on va à la chasse ce soir ?

— Ça dépend, s'il y a du vent on ira ramasser des samares...

C'est un départ. Les petites se pendent à son cou. Smac, smac, des millions de becs. La mère proteste : « Et moi, j'en ai pas ? ».

Ce bonheur-là, voulais-je dire, ancré dans une petite vie que vous ne verrez pas à la télé. Avec un grand jardin. Avec une superbe galerie où Serge m'attendait, à cinq heures et demie ce matin, une tasse de café à la main. Les premières lueurs de l'aube allumaient des incendies dans ses érables.

Ce bonheur-là, avec des jours sans, forcément. Autrement, comment saurait-on que c'est le bonheur ?

* * *

Serge va voter OUI-bien-sûr.

Le seul doute qu'il entretienne, c'est sur le temps. Le temps qui presse les hommes de faire des choses, s'ils veulent les voir arriver de leur vivant. Et le temps, tout autre, que prennent les arbres pour devenir des arbres...

— On est sûrement trop impatients. Quand tu plantes un arbre, ça prend cent ans... Quand je revois un arbre que j'ai planté il y a cinq ans, cela me traverse l'esprit chaque fois. Tout ce que j'ai pu faire durant ces cinq années, toute cette agitation, comparée à la lente application que l'arbre met à grandir...

— Comment conçois-tu ce pays s'il arrivait ? Ou plutôt, comment ne le vois-tu pas ? Quelque chose que, toi, Serge D'Amour, tu ne voudrais pas qu'il arrive ?

— Je ne voudrais pas d'un Québec comme un grand Lac-Saint-Jean, tricoté serré. Je voudrais qu'on peuple ce pays trop vide comme Montréal est peuplé maintenant. Toutes sortes de monde. Si j'avais un mot à dire là-dedans, je dirais : « Venez-vous en le monde ».

Négligence criminelle : décision maintenue

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ La Cour d'appel a maintenu une décision d'un juge de première instance qui avait reconnu un homme coupable de négligence criminelle ayant causé la mort, alors qu'il conduisait son automobile à Sainte-Adèle avec un taux d'alcoolémie dépassant la norme permise.

Au lieu de choisir un procès devant juge et jurés, Rosaire Maillé a décidé d'aller devant un magistrat seul, soit un juge de la Cour du Québec, pour répondre des accusations portées à la suite de l'accident survenu le 11 mai 1988.

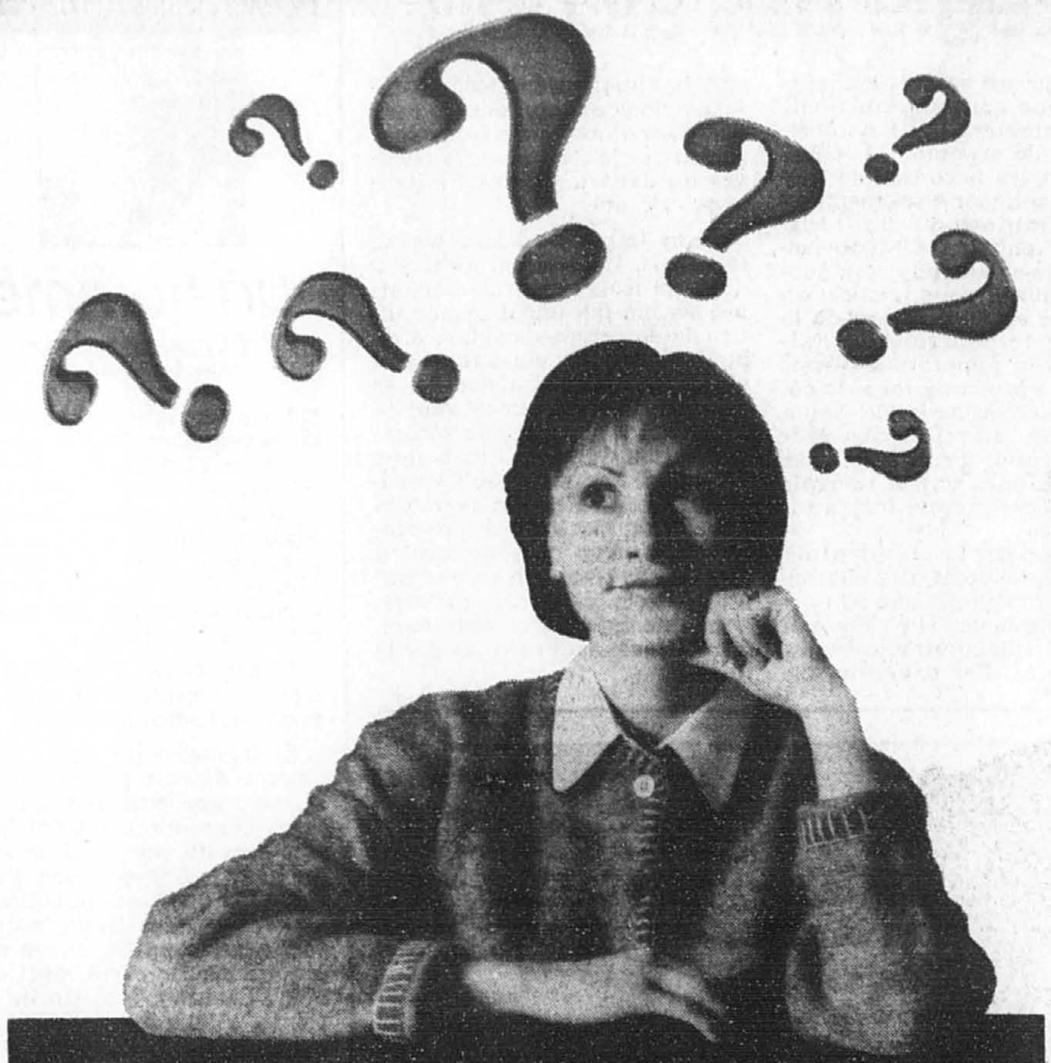
À cette époque, le rôle était passablement chargé au palais de justice de Saint-Jérôme, ce qui entraînait des retards dans les procès. La situation depuis n'a pas tellement changé.

L'avocat de Maillé avait allégué devant le juge Stephen Cuddihy que son client devait jouir d'un abandon de procédures à cause de délais déraisonnables.

Le juge Cuddihy, alors juge coordonnateur, avait décidé, après avoir écouté les revendications de la défense, de rejeter la plainte et d'entendre le procès. Le tribunal avait alors précisé que l'accusé avait renoncé à son droit constitutionnel d'avoir un procès devant jury et qu'il avait lui-même contribué au retardement de son procès en choisissant de comparaître devant un juge seul.

Insatisfait de la tournure des événements, Maillé a décidé de porter la décision du juge de première instance devant la Cour d'appel en alléguant notamment que celui-ci avait erré en droit.

Après l'audition de la requête, les juges André Brossard, Michel Proulx et Louise Otis en sont venus unanimement à la conclusion que l'appel devait être rejeté.



Pourquoi les Fonds Desjardins sont-ils plus faciles à acheter ?

Parce qu'on les trouve dans près de 1 200 caisses Desjardins. Parce que plus de 2 000 conseillers accrédités vous aideront à faire le bon choix, en fonction de votre situation et de vos besoins. Parce que dans toute la gamme des Fonds Desjardins, il y a certainement la combinaison qui vous permettra d'atteindre vos objectifs, que vous soyez un investisseur prudent, modéré ou audacieux. Parce qu'il est possible d'y investir aussi peu que 50 $ par mois. Parce que ce sont des Fonds... Desjardins.

Investissement minimal de 50 $ par mois

LES FONDS DESJARDINS

Les Fonds Desjardins et les Fonds Diversifiés Desjardins sont vendus au moyen d'un prospectus disponible dans les succursales de la Fiducie Desjardins et dans les caisses Desjardins seulement là où l'autorité compétente a accordé son visa. Il est important de le lire attentivement avant d'investir. Les parts des Fonds Desjardins et des Fonds Diversifiés Desjardins sont offertes par les Services d'investissement Trustco Desjardins inc., une compagnie appartenant au Mouvement Desjardins. Elles ne sont pas assurées par la Régie de l'assurance-dépôts du Québec, la Société d'assurance-dépôts du Canada ou un autre fonds public d'assurance-dépôts et elles ne sont pas garanties par la Fiducie Desjardins, les caisses Desjardins ou quelqu'autre institution du Mouvement Desjardins. La valeur de ces parts est soumise aux fluctuations du marché.

Desjardins pour s'aider soi-même



ADRIEN ARPEL®

SOIN DU VISAGE, MAQUILLAGE ET COFFRET DE BEAUTÉ COMPTANT 16 PRODUITS 38,50 $, CETTE SEMAINE SEULEMENT!



VOTRE SÉANCE EN CABINE PRIVÉE COMPREND :

- Un nettoyage en profondeur des pores de la peau
- Une légère exfoliation des régions à ridules
- Un soin désincrustant par électrobrosse douce
- Une électroaspiration de la peau
- Un masque végétal raffermissant
- Un soin jeunesse en 3 étapes pour les mains
- Une application de maquillage



...ET VOUS NE REPARTEZ PAS LES MAINS VIDES!
Repartez avec un coffret de rangement à tiroirs doté d'un miroir et comprenant tout ce dont vous avez besoin pour bien vous maquiller.

- 2 fards à joues
- 3 pastilles de couleur pour les lèvres
- Crayon à lèvres
- 3 ombres à paupières
- Crayon pour les yeux
- Pinceaux variés
- Nécessaire de camouflage :
  - Crème hydratante et dissimulante
  - Base de maquillage de ton porcelaine
  - Cache-cernes
  - Produit lustrant de ton perle

PRENEZ RENDEZ-VOUS DÈS AUJOURD'HUI!

Rue Sainte-Catherine Ouest : 281-4781
Centre Rockland : 739-5521, poste 259
Promenades Saint-Bruno : 653-4455, poste 2243
Galeries d'Anjou : 353-3300, poste 3204
Carrefour Laval : 687-1540, poste 3210
Mail Champlain : 466-3220, poste 215

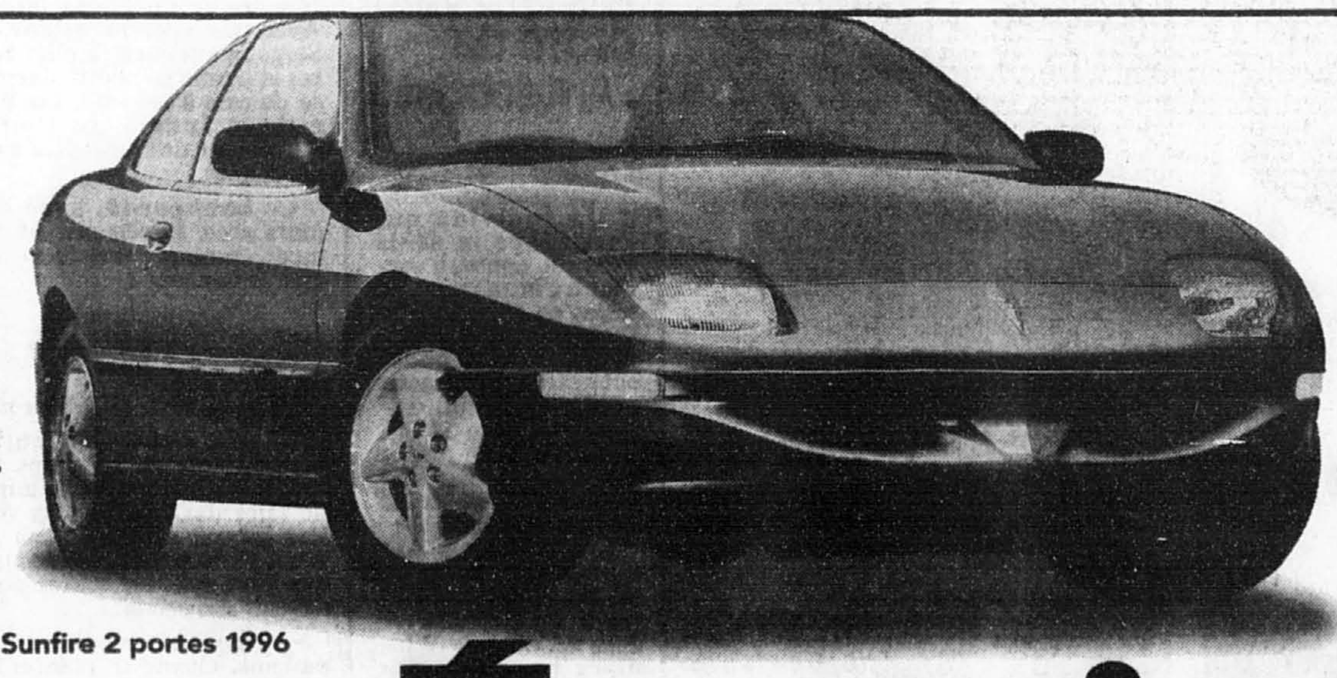
Veuillez noter que nous ne prendrons qu'un nombre limité de rendez-vous.

Offre limitée, en vigueur jusqu'à épuisement des stocks. Réservez votre place et votre coffret de beauté par téléphone en portant les frais à votre compte la Baie!

OFFRE EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI 21 OCTOBRE.

la Baie
JOLIMENT AVANTAGEUX!

Compagnie de la Baie d'Hudson



Sunfire 2 portes 1996



13 990 $*
(249 $/mois** pour 36 mois)

Énergie positive

Faites le vide dans votre esprit et visualisez la *nouvelle Sunfire 1996...* Admirez ses lignes et son *aileron arrière...* Imaginez les *120 chevaux* de son *moteur 2,2 L* n'attendant que vos ordres... Pensez à la *sécurité* qu'offrent ses *freins ABS* aux quatre roues, ses *deux sacs gonflables* et son *système antivol PASSLock...* Et laissez-vous transporter par le son de sa *radio AM/FM stéréo...*

PONTIAC BUICK GMC GM

LA PASSION DE CONDUIRE

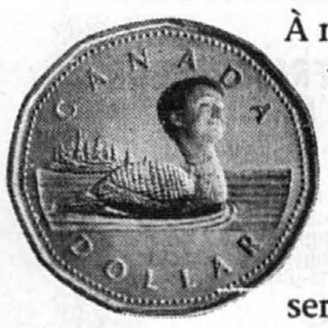
La Carte GM

L'Association marketing des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec
Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant aux véhicules de base 2 portes neufs 1996 en stock comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photo à titre indicatif seulement. *Préparation incluse. Transport (595 $) et taxes en sus. **Paiements mensuels basés sur un bail de 36 mois avec versement initial (ou échange équivalent) de 1 938 $. Sujet à l'approbation du crédit. Dépôt remboursable de 300 $ exigé. Frais de 5 ¢ du kilomètre après 72 000 km. Préparation et transport inclus. Immatriculation et taxes en sus. †L'Assistance Routière et la Garantie GM TOTAL sont offertes sur tous les véhicules neufs Pontiac Buick GMC 1996 pour une durée de 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. ††Rabais aux diplômés taxable et accordé selon les critères établis par le manufacturier. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.

C'est pas parce qu'il y a du ruban que c'est un cadeau.



Oubliez rubans, cassettes et problèmes... Abonnez-vous plutôt au service *TéléRéponse*[MC] Bell.



À même votre ligne téléphonique, le service TéléRéponse est solide, fiable et il prend vos messages même quand la ligne est occupée. Jusqu'au 12 novembre, c'est un vrai cadeau puisque le premier mois d'abonnement vous est offert à seulement 1 $. Cette offre est aussi valable pour tous les autres services *Étoiles*[MC] Bell tels le service *Afficheur*, le service *Appel en attente* ou le service *Appel personnalisé*. L'offre s'applique également à l'appareil *Vista*100* ou *200*, le complément idéal aux services téléphoniques. Son voyant lumineux vous indique notamment quand vous avez un message.



Passez sans tarder à un magasin Téléboutique[MC] Bell ou composez sans frais le 1 800 903-BELL.

Cette offre s'adresse exclusivement aux clients des marchés résidentiel et monoligne affaires qui ne déménagent pas entre le 2 octobre et le 12 novembre 1995 et s'applique à un maximum de deux services et un appareil. Services offerts là où la technologie le permet. *Vista est une marque de commerce de Northern Telecom.

Bell

FUTURE SHOP
SUPER CENTRE DE L' ÉLECTRONIQUE

DCs maintenant disponibles aux magasins séléctionnés
des milliers de disques compacts!

NOUS BATTRONS TOUS LES PRIX
Annoncés par les autres distributeurs agréés canadiens...

OPTION 0% INTÉRÊT* JUSQU'EN 1997 sur une immense sélection de gros électroménagers.

* SUR APPROBATION DU CRÉDIT. Paiements mensuels minimums requis. Frais administratifs minimes payable à l'achat.

SAMEDI 9 H - 17 H
DIMANCHE 10 H - 17 H

PRIX D'AUTOMNE INCROYABLE

OPTIONS 0% INTÉRÊT*

12 MOIS AUCUN INTÉRÊT
- Sur tout électroménagers – ensembles 3 pièces
- Sur chaînes audio 5 haut-parleurs «surround»
- Sur téléviseurs 35" ou plus

6 MOIS PAS INTÉRÊT NI PAIEMENT
SUR TOUS LES AUDIO, VIDÉO ET ÉLECTROMÉNAGERS

90 JOURS PAS DE FRAIS ADMINISTRATIFS NI INTÉRÊT

** SUR APPROBATION DU CRÉDIT. Pour 12 mois et 90 jours, paiements mensuels minimums requis. Très minime frais d'administration, payable au moment de l'achat de l'option 12 ou 6 mois.

ORDINATEURS
486 DX/4 100MHZ DE PINE



- RAM 4 MO
- DD 540 MO
- CD-ROM
- Carte sonore 16 bit
- Carte vidéo VLB 1 Mo

Quantité limitée, 10 par magasin
Moniteur vendu séparément

PRIX CHOC 1099,99

TÉLÉVISIONS
RCA

TÉLÉVISEUR STÉRÉO 27"

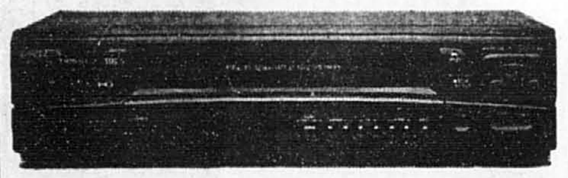


TÉLÉCOMMANDE NUMÉRIQUE
- Horlage à l'écran
- Minuteries
- Fonction sous-titres

03801240 F27240WT

PRIX CHOC 498,99

MAGNÉTOSCOPE
MAGNÉTOSCOPE AVEC TÉLÉCOMMANDE



01102936

PRIX FANTASTIQUE
181 canaux, télécommande pleine portée
Programmation 1 an/8 émissions
et beaucoup plus!

PRIX CHOC 178

AUDIO
JVC DOLBY SURROUND PRO • LOGIC

ENSEMBLE CINÉ-MAISON



CINÉ-MAISON CHEZ VOUS!
- Récepteur JVC 220 watt Dolby Pro-Logic
- Retardement numérique
- Télécommande A/V • 6 prises A/V
- 2 haut-parleurs 3 voies

JVC RX515/ PSL.50 /SP803

Ensemble complet pour seulement
HAUT-PARLEURS DIFFÈRENT

PRIX CHOC 549,99

ORDINATEURS
AST®

ENSEMBLE MULTI-MÉDIA IMPRIMANTE HEWLETT PACKARD **ET MONITEUR**



33707266 15509030 61708520

486 DX2/66	4Mo	540Mo	CD ROM	16 BIT	SVGA	INKJET

PRIX CHOC 1899,99

TÉLÉCOPIEURS
SHARP

TÉLÉCOPIEUR PLEINE PORTÉE



RÉPONDEUR NUMÉRIQUE ET COUPE-PAPIER AUTOMATIQUE
- 32 tons de gris pour une image supérieure
- Fonction défroissement
- Alimentation 10 pages
- Détecteur de sonnerie distinctive

42843255 UX-255

PRIX CHOC 429,99

CAMÉSCOPE
SAMSUNG

CAMÉSCOPE 8MM



Caractéristiques:
- Titreuse
- Format compact
- Exposition auto

34103844

PRIX CHOC 498

AUDIO
SAMSUNG

PORTATIF À LECTEUR DC TROIS PIÈCES



- DC multi fonctions
- Cassette double
- Inversion auto
- Programmable
- Balayage/répétition intro

34135820 PCD-820

PRIX CHOC 189,99

IMPRIMANTES
HEWLETT PACKARD

IMPRIMANTE À JET D'ENCRE

SUPER BAS PRIX!
- Impression 600X300 ppp
- Technologie «Résolution enhancement» (RET)
- Garantie 3 ans

DESKJET 520

PRIX CHOC 249,99

IMPRIMANTES
Canon

IMPRIMANTE COULEUR BJC-4100

- 720 x 360 PPP en couleur sur papier ordinaire
- Impression très rapide
- 300 police «true type fonts» sur CD-ROM
- «Playful software» inclus sur CD-ROM canon
- Deux ans de garantie

19808410 CANON BJC 4100

PRIX CHOC 479,99

ÉLECTROMÉNGERS
SHARP

FOUR À MICRO-ONDES 1,2 PI. CU. 900 WATTS

- 10 réglages de puissance
- Plateau rotatif procurant une cuisson plus rapide
- Cuisson une touche
- Décongélation rapide et beaucoup plus

42818456 SHP R4A46

PRIX CHOC 189,99

ÉLECTROMÉNGERS
ACHAT INCROYABLE

REFRIGÉRATEUR 18 PI. CU.

- 2 clayettes réglables
- Contre-porte à 2 tablettes
- Congélateur à 2 tablettes
- Congélateur spacieux sans-givre

01654888

PRIX CHOC 589,99

FUTURE SHOP
SUPER CENTRE DE L' ÉLECTRONIQUE

*Sur approbation du bureau de crédit. *L'intérêt calculé tous les mois est éliminé à la dernière du paiement mensuel minimal (si requis) et le solde doit être remboursé à la fin de la période couvrant l'offre sans intérêt. **Les frais administratifs (29,95 $ pour 6 mois, 44,95 $ pour 12 mois) jumelés à l'intérêt déclarent le taux de pourcentage annuel (TPA). Exemple de l'option 12 mois sans intérêt (taxes incluses): Si les mensualités minimales totalisent 611,14 $ pour un achat de 1 500 $ ou 814,85 $ pour un achat de 2 000 $ sont versées et le solde est remboursé dans les 12 mois suivant l'achat. L'intérêt est éliminé et les frais administratifs de 44,95 $ forment un TPA de 3,00 % (coût total 1 544,95 $) pour un achat de 1 500 $ ou 2,25 % (coût total 2 044,95 $) pour un achat de 2 000 $. Si vous décidez de prolonger le financement sur 12 mois additionnels et que les mensualités minimales totalisent 1 178,36 $ pour un achat de 1 500 $ ou 1 572,48 $ pour un achat de 2 000 $ sont versées et le solde est remboursé dans les 24 mois suivant l'achat, l'intérêt (calculé à compter de la date d'achat) et les frais administratifs totalisent 634,85 $ (coût total 2 134,85 $) et le TPA équivaut à 26,91 $ pour un achat de 1 500 $ ou 831,22 $ (coût total 2 831,22 $) et le TPA équivaut à 26,43 % pour un achat de 2 000 $. Maximum de 30 jours sans intérêt pour certaines compagnies. Emballage personnalisé seulement. Pas de détaillants. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. ***Détails en magasin. ****Détails de l'illustration. Les articles étiquetés «SOLDE» sont offerts à prix réduits. Les autres articles sont à nos bas prix garantis de tous les jours. Certains articles ne sont pas disponibles dans tous nos magasins. En raison de l'heure de tombée d'insertion de cette publicité, il est possible que certains articles soient offerts à prix plus bas en magasin.

MAINTENANT OUVERT À POINTE-CLAIRE

POINTE-CLAIRE
6321, AUTOROUTE 40
428-1999

ANJOU	7200, BOUL. DES ROSERAIES (DERRIÈRE LES GALERIES D'ANJOU)	352-8825
LAVAL	1645, BOUL. LE CORBUSIER	978-5420
GREENFIELD PARK	745, BOUL. TASCHEREAU	465-4260
MARCHÉ CENTRAL	1041, RUE DU MARCHÉ CENTRAL	387-3188
LASALLE	7077, BOUL. NEWMAN	368-8002

NOUS ACCEPTONS LES COMMANDES PAR TÉLÉPHONE. COMMUNIQUEZ AVEC LE FUTURE SHOP LE PLUS PRÈS DE CHEZ VOUS.

Des étudiants talonnés par une agence de recouvrement

MATHIEU PERREAULT
et MARIE-CLAUDE MALBOEUF

■ Depuis deux ans, l'Université de Montréal refile à l'agence de recouvrement Equifax les dossiers des étudiants qui n'ont pas payé leurs frais de scolarité depuis plus d'un an.

Quelques étudiants se sont plaints à l'Université de l'approche de la compagnie d'envergure internationale. « L'employé d'Equifax m'a dit que j'avais deux possibilités », soutient M. Jean-Laurent Ratel, un ex-étudiant en journalisme. « Soit je versais 50 p. cent du montant total de ma dette dans les 48 heures, soit je déclarais faillite. Il a menacé de remettre mon dossier à ses avocats. »

Alarmé, M. Ratel a téléphoné au bureau des frais de scolarité de l'Université. « Contrairement à ce que m'avait dit M. Rea, l'employé d'Equifax, la préposée s'est entendue avec moi pour que je fasse des paiements mensuels », remarque-t-il.

Ayant ensuite contacté M. Rea pour lui demander des explications, M. Ratel s'est vu répondre que la préposée « devait être de bonne humeur », et qu'elle « lui avait fait une faveur ». « Une amie avocate qui l'a appelé pour vérifier mes dires s'est fait raccrocher au nez », ajoute l'ancien étudiant.

Equifax nie qu'un de ses employés puisse avoir un comportement de ce genre. « C'est impossible, soutient M. Alain Bélair. Il faut d'ailleurs noter que les gens qui ont des dettes ont parfois tendance à être émotifs. »

Ce n'est pas la première fois que les pratiques des employés d'Equifax sont mises en cause. En 1992, l'agence avait congédié huit employés qui s'étaient fait passer pour des fonctionnaires afin de retrouver la trace de certaines personnes.

Selon Me Eric Fraser, de l'ACEF-Centre, une agence de recouvrement ne peut pas menacer de poursuites le débiteur d'un de ses clients et doit envoyer une lettre avant toute démarche téléphonique. « La meilleure chose à faire, c'est de faire un versement et demander un état de compte, conseille-t-il. Selon la loi, une agence doit accepter tout paiement. Si on ne veut pas être importuné au téléphone, on peut faire une demande par écrit que l'agence est obligée de respecter. »

Le centre St-Laurent propose de s'intégrer à l'hôpital Sacré-Coeur

MARIE-FRANCE LÉGER

■ Confronté à une fermeture imminente, le centre hospitalier Saint-Laurent change son fusil d'épaule et propose de devenir le centre ambulatoire de l'hôpital Sacré-Coeur.

Ce nouveau scénario, adopté par le conseil municipal, a été soumis cette semaine au ministre Rochon et à la Régie régionale de Montréal-Centre. Le CH Saint-Laurent formerait ainsi une seule entité administrative avec l'hôpital Sacré-Coeur, distant d'environ quatre kilomètres.

« On pourrait être le pavillon Saint-Laurent de l'hôpital Sacré-Coeur », résume le maire de Saint-Laurent, Bernard Paquet, qui remonte aux barricades pour défendre ce projet. Cette proposition, selon lui, tient compte de l'avenir puisque la municipalité s'attend à voir grossir sa population de 30 000 personnes dans les 10 prochaines années.

Le CH Saint-Laurent dispose actuellement de 124 lits. Il serait prêt à céder 100 lits d'hospitalisation contre 100 lits de soins longue durée. Il suggère de garder 24 lits pour les chirurgies d'un jour. « Nous offrons une alternative à M. Rochon pour occuper le bâtiment et pour garder les soins près du citoyen, de dire M. Paquet. C'est ce que le ministre veut, non ? »

Le directeur du Sacré-Coeur, Khiem Dao, est sceptique devant cette nouvelle proposition. « La Régie est en train d'étudier un nouveau concept de centre ambulatoire majeur intégré aux hôpitaux. Il ne s'agit pas de points de service et Saint-Laurent me semble trop éloigné », a-t-il indiqué à *La Presse*.

La Régie a prévu allouer 120 millions pour la construction de quatre centres ambulatoires majeurs : Sacré-Coeur, Maisonneuve-Rosemont, le CHU McGill et le CHU Centre-ville. Entre 30 et 40 millions pourraient être économisés, estime M. Paquet, si l'on confie cette tâche à l'hôpital Saint-Laurent au lieu de construire du neuf à Sacré-Coeur.

L'hôpital Saint-Laurent, explique-t-il, possède une urgence et des salles d'opération bien équipées qui servent déjà pour les chirurgies d'un jour.

GRANDES CONFÉRENCES

HUBERT
REEVES



Astrophysicien, directeur de recherche au CNRS (France), professeur associé au Département de physique de l'Université de Montréal, auteur de nombreux ouvrages scientifiques

FABULEUSE SÉRIE SUR L'UNIVERS

LE PASSÉ LOINTAIN DE L'UNIVERS
Le lundi 16 octobre à 19 h 30

LES ÉTOILES SONT DES USINES
Le lundi 23 octobre à 19 h 30

LA SURVIE DE LA PLANÈTE EST MENACÉE
Le mercredi 1er novembre à 19 h 30

Lieu : Pavillon 3200 Jean-Brillant
Frais : 1 conférence : 17 $; 45 $ pour les trois ; étudiants : 10 $ pour chaque conférence

Renseignements et réservations
(514) 343-6090 (extérieur) 1 800 363-8876
(de 9 h à 17 h) Visa et MasterCard

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

LES BELLES SOIRÉES

ARGENT DISPONIBLE
Problèmes de liquidités?
Prêt commercial seulement
Confidentiel
Finance Rapide Cie Ltée
342-4488
S2280357

EXCLUSIF
VIENNENT LES FROIDURES
Luxueux manteau en peau d'agneau léger espagnol merinos



Robert Arnold / DESIGN

POUR FEMMES ET HOMMES CONFECTION SUR MESURE TAILLES: RÉGULIÈRE ET PETITE

Aussi en vente: magnifiques manteaux de cuir et de cachemire et laine.

Confortablement chaud par temps froid, sous la neige ou la pluie.

DIRECTEMENT DU FABRICANT
Robert Arnold
OUVERT samedi 9 h 30 à 15 h
lundi au vendredi, de 12 h à 18 h
9250, av. du Parc (angle Chabanel)
local 450 Tél.: 387-5495
S2296339

7e ÉDITION!
2 DERNIERS JOURS!
MICRO EXPO '95
AUTOMNE
13, 14 et 15 OCTOBRE • PLACE BONAVENTURE, MONTRÉAL
Vendredi de 10h à 21h, samedi et dimanche de 10h à 18h
EN COLLABORATION AVEC Atout Micro
PLUS INTERNET EXPO



NE MANQUEZ PAS
• Forum internet
• Microsoft Windows '95 (vendredi)
• IBM OS/2 (dimanche)
• Centre des Présentations
• Centre Multi-Média Soft Wares
• Réalité virtuelle
• Logiciel éducatif québécois

VENEZ "SURFER" L'INTERNET AVEC LE CAFÉ ÉLECTRONIQUE.
LE SALON DE L'ORDINATEUR POUR TOUS!
LIGNE INFO-FAX (514) 981-8280
Visitez notre site WEB à http://www.infobahnos.com/~microexpo
GAGNEZ UN ORDINATEUR!
MULTIMÉDIA IPC-CD/FX95-590 AVEC PENTIUM 90 MHz, LECTEUR CD À QUATRE VITESSES, ÉCRAN SVGA 15" PHILIPS
PLUS DE 100 EXPOSANTS VOUS OFFRENT LA MEILLEURE SÉLECTION ET LES MEILLEURS PRIX!

MICRO EXPO '95 AUTOMNE • 13, 14 ET 15 OCTOBRE • PLACE BONAVENTURE, HALL EST • MONTRÉAL
COÛT D'ENTRÉE 7 $ avec ce coupon pour une personne
ÉDUCATEURS Samedi seulement 5 $ Enseignants et étudiants de moins de 18 ans avec preuve d'identité et ce coupon
COÛT D'ENTRÉE AVEC CE COUPON 7 $ Limite de 1 coupon par personne par jour
VENDREDI DE 10H À 21H, SAMEDI ET DIMANCHE DE 10H À 18H

Tous les droits d'importation et taxes ont été payés au port d'arrivée

ENCAN PUBLIC
CARGAISON NON ACQUITTÉE

À l'aéroport de Dorval
Hangar Air-cargo

Ballots de tapis en soie non acquittés saisis expédiés par Air Canada le 23 août 1995, connaissement aérien no 014 81081210, maintenant dédouanés, pour lesquels les taxes et droits d'importation ont été payés, et dont on a exigé le transbordement pour liquidation aux enchères publiques.

Liquidation finale
Un jour seulement

Cargaison comprenant des

Tapis d'Orient en soie
de grande valeur, faits à la main

Ballots comprenant de nombreux tapis en soie de petites et de grandes dimensions, de 2' x 3' à 12' x 18', évalués de 100 $ à 100 000 $ chacun.

Toutes pertes assumées par l'exportateur

L'encan comprendra également d'autres tapis de passage et tapis persans et orientaux traditionnels de belle valeur, en laine, coton, poil de chameau, etc.

Endroit: AEROTERM
Aéroport international de Dorval
sortie Cardinal
636, Albert-de-Niverville
bâtiment # 3

Date: Dimanche 15 octobre 1995, à 14 h précises
Inspection publique à compter de 13 h

Chaque pièce est adéquatement étiquetée quant à la composition en fibres et à la provenance. Fabrication à la main certifiée. Mise en vente uniquement contre paiement et enlèvement immédiats du building Air Cargo. Toutes les taxes et droits d'importation ont été acquittés sur ladite marchandise. Inscription adéquate requise des enchérisseurs à l'entrée. Certains articles peuvent être sujets à mise à prix. Frais de manutention de 10% en sus. Paiement: comptant, chèques certifiés et cartes de crédit. Encanteurs et évaluateurs Bloomsbury Butterfield Ltd.
S2297451



486 DX2/66 MHz VLB 4 Mo
799$
486 DX4/100 MHz VLB 4 Mo
879$
Pentium MD 60 MHz PCI 8 Mo
1199$
Pentium MD 75 MHz PCI 8 Mo
1319$
Pentium MD 90 MHz PCI 8 Mo
1489$
Pentium MD 100 MHz PCI 8 Mo
1659$
Pentium MD 120 et 133 MHz et mémoire EDO aussi disponibles

Tous nos ordinateurs sont vendus avec clavier, lecteur 1,44 Mo, disque dur 540 Mo, mémoire cache. Garantie de 3 ans

Mise à jour de votre ordinateur en 486 DX2/66: 249 $, 486DX4/100: 329 $ Pentium 75 MHZ: 599 $ Main d'oeuvre incluse

CLUB PC ENTREPÔT
CARTES DE CRÉDIT ACCEPTÉES
1881, GUTENBERG, LAVAL
682-6466
Autoroute des Laurentides nord (15), sortie 10, 1re rue à droite. Ouvert dès 9 h.
Prêts étudiants disponibles sur place
2281542

GROSSE

GROSSES PORTIONS, GRANDS SOURIRES. LA MÈRE TUCKER VOUS ATTEND. AVEC UN GRAND CHOIX DE PLATS SUCCULENTS, QU'ELLE VOUS OFFRE À DES PRIX ABSOLUMENT IRRÉSISTIBLES.

FRINGALE

GROSSE FRINGALE ? ALORS VENEZ VOUS RÉGALER AVEC CE DÉLICIEUX REPAS. UNE AUBAINE !

PRÉS ET MARÉES
Notre célèbre bifteck de surlonge accompagné de crevettes géantes tigrées, du bon pain chaud, des légumes, du riz et, au choix, la soupe du jour, la salade César ou les soixante régals de notre table de crudités. Tous les soirs, pendant une période limitée.
995$ LUN - JEU 12,95 $ VEN - DIM

Chez la Mère TUCKER
Rosbif • Fruits de Mer • Grillades
CENTRE-VILLE : 1175, place du Frère André 866-5525
CÔTE-DE-LIESSE : 6971, chemin Côte-de-Liesse 737-0092

REPRISE BANCAIRE

35
PROJET DE ~~95~~ CONDOMINIUMS
- Bâtisse en béton
- Vue sur le fleuve
- Voisin d'un golf et d'une marina
- 2 ascenseurs
- Baignoire à tourbillon
- Sauna
- Salle de réception
- Salle d'exercice
- Piscine
- Paysagement professionnel
- Balcon



60% VENDU

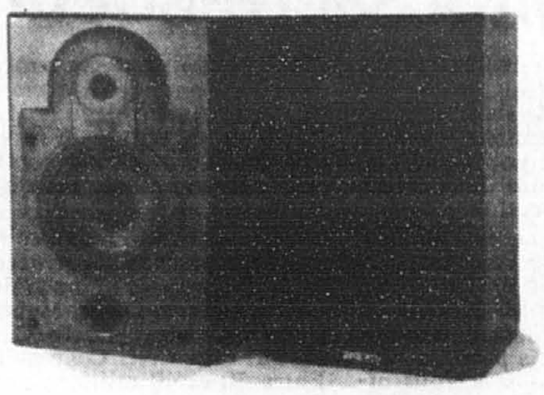
5% COMPTANT (S.C.H.L.)
Représentant exclusif: Immeubles Aimé Deslauriers, courtier agréé 629-9197

L'ÉMERAUDE-DES-RIVES
BUREAU DES VENTES:
25, DES ÉMERAUDES, REPENTIGNY
Tél.: 581-1448
Lun.-ven.: 13 h à 19 h; sam.-dim.: 13 h à 17 h.

REPRISE BANCAIRE

~~3½~~ - 4½ - 5½
PRIX RÉVISÉS
de 74 500 $ à 105 000 $
TAXES INCLUSES

SUR LA RIVE DU ST-LAURENT
CONDOMINIUM D'UNE GRANDE QUALITÉ À PRIX EXCEPTIONNEL



On n'a jamais trop d'amis.

Partant du principe que l'on n'a jamais trop d'amis, Fillion a décidé d'en attirer davantage.
Aux lecteurs de cette annonce, à sa clientèle et à celle de ses concurrents, aux mélomanes et aux néophytes,
à madame et à monsieur tout le monde, nous offrons cet ensemble Nad/Energy à un prix d'ami.
Le tout accompagné de notre service à la clientèle réputé... car mieux vaut s'attirer des amis que des ennuis.



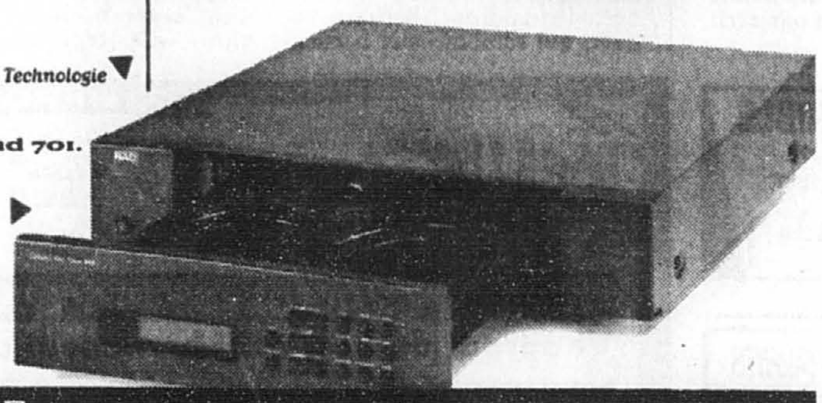
1199$

Livraison et installation incluses
Maintenant 4 salles d'écoute audio-vidéo
Financement disponible.

ENERGY ▲ *Enceintes acoustiques à 2 voies de fabrication canadienne.* **Energy 2.1.**

NAD *Récepteur. Puissance dynamique de 85 w. Technologie «Power Envelope». Syntonisation souple de 60 stations.* **Nad 701.** ▼

Lecteur de disques compacts de type Carousel à 3 CD. ▶ *Convertisseur Mash 1 bit.* **NAD 513**



Louis Fillion électronique

5730, rue Sherbrooke Est - Près du métro Cadillac - 254-6041

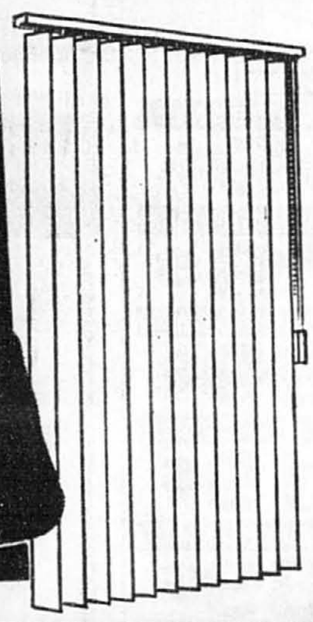
« On connaît la musique. »

C'EST LA CHUTE ...DES PRIX!



PRIX IMPOSSIBLE!!!

STORES VERTICAUX en PVC 3½"
19.99 POUR PORTE-PATIO 66" x 84"
STYLE «GALAXY», choix de couleur ivoire/marin ou pêche/gris.
RAIL DE LUXE, GARANTI À VIE!!!



Une CENTAINE de styles et couleurs de
STORES VERTICAUX en TISSUS 3½" 1re QUALITÉ
ÉCOULEMENT fin d'inventaire!
• Rail de luxe, garanti à vie!
• Fabriqués selon vos mesures!
BAS PRIX! HÂTEZ-VOUS! 39.99 Exemple: 48"x48"
Restrictions de format et/ou quantité s'appliquent sur certains modèles.

20,000 STYLES et COULEURS de STORES, FAITS-SUR MESURE PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ!*



STORES HORIZONTAUX en ALUMINIUM
N'IMPORTE QUELLE GRANDEUR FAITE SUR MESURE!
Mini-stores «Fleur de Lys» 1" 38 couleurs en 100% aluminium. À PARTIR DE: 19.99 29"x42"
Stores «Micro-Bouquet» ½" 41 couleurs en 100% aluminium. À PARTIR DE: 22.99 29"x42"

Stores plissés en dentelle style européen
STORES PLISSÉS MODÈLE «CONCERTO»
FAITS SUR MESURE, 1re QUALITÉ
Stores plissés en 4 couleurs décoratives. À PARTIR DE 39.99 23"x36"

STORES de FENÊTRES
Stores opaques blancs «Opaco»
NOTRE BAS PRIX RÉGULIER!
1re qualité! 17 grandeurs en stock 8.49 ET PLUS 28¼"x58"

DOUILLETTES ENS. de DOUILLETTE et COUVRE-DUVETS:
SURPLUS D'INVENTAIRE !
AU SECOURS! LIQUIDATION IMMÉDIATE DE PLUS DE 200 STYLES, AFIN DE CRÉER DE LA PLACE!
JUSQU'AU 25 OCTOBRE, 21h
PREMIER ARRIVÉ, PREMIER SERVI!
Pour cet événement bienvenue aux détaillants.

Catégorie 1: DOUILLETTES ÉPAISSES ASSORTIES DE «NUVO-LIT»
Simple Rég. 26.99 PRIX LIQUIDATION 14.99
Double Rég. 29.99 PRIX LIQUIDATION 17.99
Reine Rég. 34.99 PRIX LIQUIDATION 19.99

Catégorie 2: DOUILLETTES ÉPAISSES MARQUES RENOMMÉES ASSORTIES
LAWRENCE HOME FASHION/MAISON CONDELLE/COMMONWEALTH à motifs imprimés modernes ou traditionnels.
Simple Rég. 34.99 PRIX LIQUIDATION 22.99
Double Rég. 44.99 PRIX LIQUIDATION 24.99
Reine Rég. 54.99 PRIX LIQUIDATION 26.99

Catégorie 3: DOUILLETTES en PERCALE
Modèles RÉVERSIBLES de SPRINGMAID/WAMSUTTA/MAISON CONDELLE/DAN RIVER/LAWRENCE/CASA/MARTEX
Simple Rég. 59.99- 89.99 LIQUIDATION 34.99
Double Rég. 69.99-109.99 LIQUIDATION 39.99
Reine Rég. 89.99-139.99 LIQUIDATION 44.99
Roi Rég. 119.99-179.99 LIQUIDATION 54.99

Catégorie 4: ENS. DE DOUILLETTES 3 ou 4 mcx
Inclut douillette épaisse, jupe de lit et cache-oreiller(s). LAWRENCE/TEXMADE/SHEFTEX/KARENTEX
Simple Rég. 49.99 PRIX LIQUIDATION 36.99
Double Rég. 59.99 PRIX LIQUIDATION 42.99
Reine Rég. 69.99 PRIX LIQUIDATION 49.99

Catégorie 5: ENS. DE DOUILLETTES DE LUXE
Ensembles 3 et 4 mcx assortis de SHELLY DESIGN/SHEFTEX KARENTEX/LADY SANDRA/UNIVERSAL.
Simple Rég. 139.99-189.99 LIQUIDATION 89.99
Double Rég. 149.99-209.99 LIQUIDATION 109.99
Reine Rég. 169.99-239.99 LIQUIDATION 119.99
Roi Rég. 199.99-279.99 LIQUIDATION 129.99

Catégorie 6: COUVRE-DUVETS ASSORTIS DÉJÀ RÉDUITS!
Plus de 500 couvre-duvets déjà réduits. Modèles en percale, coton européen, etc.
RABAIS ADDITIONNEL DE 50%
EXEMPLE: Modèle "Hillary" à 29.99, MAINTENANT 15.00

N'OUBLIEZ PAS NOTRE VASTE CHOIX DE DUVETS
Profitez des plus bas prix à Montréal, édredons et oreillers de duvet pour tous les budgets.

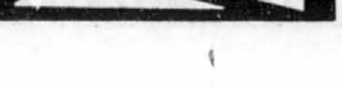
Disponibilité du modèle peut varier de jour en jour.

• STORES DE TOUT GENRE • DRAPERIES • DOUILLETTES • COUVRE-LITS • DUVETS • DR[APERIES] • SERVIET[TES DE TABLE] • NAP[PES] • ACCESSOIRES [DE CUISINE ET DE SALLE DE BAINS] • STORES DE TOUT GENRE • DRAPERIES • DOUILLETTES...

3500 boul. St-Joseph est
entre les boulevards St-Michel et Pie IX
tél.: 259-3500 OU COMMANDEZ PAR FAX AU 259-3141
En affaires depuis 45 ans des MILLIONS de clients satisfaits!

Au Bon Marché

HEURES D'OUVERTURE
LUNDI/MARDI 9h15 à 18h
MERCREDI/JEUDI/VENDREDI 9h15 à 21h
SAMEDI 9h à 17h
DIMANCHE 12h à 17h



Chèques acceptés

* Commandes faites pendant que vous attendez, à l'exception de dimanche, mercredi soir et jours fériés.

Les régimes gras, une menace pour la vie et la vue

Associated Press

ORLANDO

■ **Les régimes riches en gras, déjà accusés d'augmenter les risques de crise cardiaque ou de cancer, sont maintenant liés à la cécité.**

On a découvert que les régimes riches en gras saturé et en cholestérol augmenteraient de 80 pour cent les risques de développer une maladie appelée dégénérescence maculaire, qui entraine une importante baisse de la vue au centre du champ visuel en raison de la détérioration de l'oeil.

Une autre étude réalisée par les mêmes chercheurs a établi que les gens qui prenaient des suppléments de vitamines diminuaient de 40 pour cent leurs risques de développer des cataractes. De plus, ceux qui mangeaient plus de fibres dans le pain et les céréales souffraient de cataractes moins graves.

On estime que 25 pour cent des Américains de plus de 65 ans souffrent de dégénérescence maculaire, ce qui en fait la cause de cécité la plus fréquente chez les personnes âgées.

Ces études ne sont pas définitives, mais elles démontrent la nécessité de faire d'autres recherches dans ce secteur, souligne Julie A. Mares-Perlman, nutritionniste et épidémiologiste au département d'ophtamologie de l'école de médecine de l'Université du Wisconsin, à Madison.

On ne sait pas encore combien de personnes pourront échapper à la cécité en améliorant leur alimentation et il est encore trop tôt pour formuler des recommandations alimentaires en s'appuyant sur ces études, ajoute Mme Mares-Perlman.

Les recommandations qui pourraient un jour découler de ces études ressembleraient aux conseils actuels pour diminuer les risques de cancer et de maladies cardiaques : réduire le gras saturé et le cholestérol dans l'alimentation, a fait remarquer Mme Mares-Perlman.

Ses études portaient sur 2000 sujets choisis au hasard dans un groupe de 5000 hommes et femmes âgés de 45 à 84 ans dans la région rurale de Beaver Dam, au Wisconsin.

Les origines de la dégénérescence maculaire sont encore mal comprises, mais cette maladie pourrait s'expliquer par l'incapacité des vaisseaux sanguins à nourrir correctement le tissu sous-jacent à la rétine de l'oeil, a indiqué Mme Mares-Perlman.

Un régime malsain pourrait boucher ces artères, de la même façon qu'il peut boucher les artères coronariennes qui nourrissent le coeur.

Aider son enfant en lecture et en écriture

Si aucune mesure efficace n'est prise à temps, les problèmes s'accumuleront. Votre enfant prendra du retard en lecture et en écriture. Ces difficultés se répercuteront sur sa confiance en lui-même, son intérêt pour l'école et sur sa vie sociale.



Docteure Réjeanne Fiset Ph. D.

Services également offerts aux adultes et aux enfants de 5 ans.

Partenaires des milieux scolaires

DE LECTURE ET D'ÉCRITURE 2296894;A14

Clinique de lecture et d'écriture
83, boul. St-Joseph O.
Montréal (514) 279-4673
Québec (418) 652-9900
Trois-Rivières (819) 373-4032

ÇA VAUT LE DÉTOUR D'ADOPTER GIANTONIO
MAÎTRE TAILLEUR ITALIEN À VOTRE SERVICE DEPUIS 1959
7396 SAINT-HUBERT • 271-5771

30% DE RÉDUCTION
SÉLECTION DE MANTEAUX ITALIENS DE MARQUES RENOMMÉES
MARCO AZZALI SANREMO etc.
Modifications sur place.

COLLECTION AUTOMNE/HIVER



OUVERT LE DIMANCHE DE 12H00 À 17H00

Il faut se méfier de l'hépatite B en adoptant un enfant asiatique

CAROLE THIBAUDEAU

■ « Les parents qui vont chercher un enfant en Chine, en Thaïlande ou au Cambodge devraient s'inquiéter d'une possible infection à l'hépatite B », affirme le docteur Luc Chicoine, pédiatre à l'hôpital Sainte-Justine et responsable de la clinique de pédiatrie internationale.

Les parents, exposés du simple fait de bécoter ou de changer l'enfant — l'hépatite B se transmet par les liquides corporels — devraient se faire vacciner contre l'hépatite B avant d'aller chercher leur petit, estime le médecin.

Par ailleurs, ils devraient demander à l'agence du pays d'adoption un certificat de non-infection à l'hépatite B. « Malheureusement ces agences, parfois, refusent de livrer un tel certificat. »

À l'issue d'une conférence sur les vaccins qu'il donnait hier au 67e Congrès-exposition de l'Association des médecins de langue française du Canada, tenu au complexe Desjardins, le docteur Chicoine a informé les journalistes des plus récentes mises à jour dans ce domaine.

Le pédiatre estime qu'il est inutile d'augmenter ici le nombre de personnes atteintes de l'hépatite B, une maladie très sérieuse et que l'on ne sait pas encore guérir. « Mieux vaut favoriser l'adoption d'une personne qui a de meilleures chances d'en bénéficier », plaide-t-il.

L'hépatite B est endémique dans toute l'Asie et cause, sur la planète, près de 900 000 décès chaque année. (Souvent, la personne meurt, entre 30 et 40 ans, d'une cirrhose ou d'un cancer du foie.) L'incidence de l'hépatite B est plus fréquente chez les homosexuels et chez les personnes qui utilisent des drogues intraveineuses. Les personnes qui travaillent avec le sang ou en dentisterie sont exposées à l'hépatite B. Il en est de même pour les enfants et les conjoints des personnes infectées.

Curieusement, le vaccin contre l'hépatite B est le seul vaccin plus efficace chez le nouveau-né que chez l'adulte. « Aux États-Unis, on vaccine systématiquement presque tous les nouveaux-nés, affirme le docteur Chicoine. Nous devrions adopter cette pratique. »

Le docteur Chicoine estime qu'on devrait combiner les vaccins de l'hépatite B et de l'hépatite A, ce dernier étant surtout donné aux voyageurs, pour le moment.

L'herpès-8 responsable du cancer de Kaposi ?

CAROLE THIBAUDEAU

■ Le sarcome de Kaposi, une affection de la peau courante chez les sidéens, est probablement causé par un virus de l'herpès jusqu'ici inconnu, l'herpès-8.

Voilà ce qui se dégage d'une étude publiée en mai dans le prestigieux *New England Journal of Medicine*, par deux chercheurs de l'Université Columbia, Patrick Moore et Yuan Chang.

Cette nouveauté et quelques autres concernant l'herpès étaient communiquées hier par le docteur Michel Lassonde, conférencier au 67e Congrès-exposition de l'Association des médecins de langue française du Canada.

Dermatologue et chercheur à l'hôpital Notre-Dame, le docteur Lassonde explique qu'on connaissait jusqu'ici sept types d'herpès chez l'humain. Les deux chercheurs cités plus haut en ont vraisemblablement trouvé un huitième.

Les virus herpétiques les plus connus sont ceux des types 1 et 2, qui causent des lésions aux lèvres ou à la région génitale. Un autre virus de cette famille est le VZV, responsable de la varicelle et du zona, ou encore le virus Epstein-Barr, responsable de la mononucléose.

Les chercheurs Moore et Chuang ont détecté dans les cellules du sarcome de Kaposi des séquences d'ADN propres au virus de l'herpès, sorte de « signature génétique » du virus, mais différente des sept types connus.

Les sujets étudiés, atteints du sarcome de Kaposi, ont été répartis en trois groupes : personnes séropositives, personnes homosexuelles séronégatives et personnes atteintes d'un sarcome de Kaposi classique. Les membres des trois groupes portaient tous des séquences d'ADN propres à l'herpès.

« L'étape suivante, explique le docteur Lassonde, consiste à isoler et à cultiver ce virus en laboratoire, afin de vérifier s'il cause bien le sarcome de Kaposi. »

Vaccin et nouveaux médicaments

Par ailleurs, il y a beaucoup d'espoir pour les porteurs de l'herpès génital, le conférencier ayant fait état de deux nouveaux médicaments et d'un possible futur vaccin.

L'herpès génital, rappelons-le, est une maladie transmise sexuellement qui se manifeste par des petites lésions sur la peau des organes génitaux.

Les deux médicaments, le valacyclovir et le fancyclovir, sont prêts pour l'homologation canadienne et sont déjà sur le marché dans d'autres pays. Ces deux médicaments se comparent, par le mode d'action, à celui qui existe déjà contre l'herpès : l'acyclovir. Mais ils ont un avantage sur ce dernier : ils sont davantage assimilés par l'organisme.

Quant au vaccin, une étude est présentement en cours dans trois centres montréalais (l'hôpital Notre-Dame, la clinique L'Actuel et l'Hôpital général juif), ainsi que dans une soixantaine de centres à travers le monde, afin de tester un vaccin sur environ 800 personnes.

On espère que le vaccin, doublé d'un stimulant du système immunitaire, réduira ou éliminera les récidives chez les personnes atteintes et réduira la contagiosité. On veut aussi vérifier si le vaccin protège de la maladie le conjoint de la personne infectée. Les personnes intéressées à participer à l'étude peuvent téléphoner au : 876-5699.

Le projet du super-hôpital universitaire anglophone traîne de la patte

MARIE-FRANCE LÉGER

■ Plus de 18 mois après son annonce officielle, le projet de construction d'un super-hôpital universitaire anglophone au centre-ville au coût d'un milliard traîne de la patte.

La petite équipe, dirigée par le docteur Nicolas Steinmetz, n'entrevoit pas, avant deux ans, de proposition concrète pour un emplacement. « Notre objectif est toujours un lieu unique vers l'année 2002, se défend la directrice des communications du CHUM (Centre hospitalier de l'université McGill), Élizabeth Hirst. Mais le projet a été ralenti à cause d'un manque de personnel », a-t-elle expliqué.

On s'attend également maintenant à ce que la « période intérimaire » soit très longue avant que le nouveau centre ultra-moderne voit le jour. En fait, le contexte a changé radicalement avec les compressions annoncées massivement cette année dans le secteur de la santé, forçant les hôpitaux à rationnaliser leurs services.

« Avant, nous parlions de plusieurs hôpitaux en des endroits séparés pendant cette période intérimaire. Maintenant, nous parlons d'un seul hôpital dans des lieux séparés », a poursuivi Mme Hirst.

À la dernière réunion du comité de planification, le 10 octobre, les participants ont manifesté une certaine impatience devant la lenteur des travaux. Une somme de 6 millions a déjà été versée par le gouvernement pour permettre l'étude détaillée du projet. « Dans un an ou deux nous aurons une idée précise de ce dont on a besoin », explique Mme Hirst.

Cinq établissements sont partie prenante de ce super-hôpital : l'Hôpital général de Montréal, le Royal Victoria, l'Hôpital de Montréal pour enfants, l'Hôpital neurologique et le Centre thoracique. La construction du bâtiment central ultra-moderne signifie la fermeture des hôpitaux actuels. Afin de financer le projet, on suggère de louer les locaux à des fins résidentielles, commerciales, sociales ou universitaires.

L'Hôpital général juif a refusé de s'associer au projet préférant négocier de son côté avec le gouvernement un statut universitaire.

En attentant, le comité de planification n'a pas grand-chose à se mettre sous la dent. Mardi dernier, la représentante du ministère de la Santé, Brigitte Bernard, n'a rien appris qu'elle ne savait déjà depuis belle lurette. Mme Bernard doit s'assurer que la participation financière du gouvernement au projet du CHUM reste minimale puisque les promoteurs comptent l'autofinancer.

La présentation de mardi dernier se limitait à une définition théorique sur la mission de l'hôpital de l'avenir. « Moi, apprendre qu'il faut faire un virage ambulatoire, je le savais déjà. Les responsables du CHUM avaient peut-être besoin de se le faire confirmer. On a demandé des choses plus concrètes rapidement », a-t-elle précisé.

Les études réalisées depuis 18 mois portent sur les tendances nord-américaines, les besoins de la population et les nouvelles technologies. Mme Hirst espère de son côté renflouer les effectifs pour accélérer les travaux dans les prochains mois.

Il y a 40 ans, Rose Janotte rendait les policiers plus brillants et sauvait des vies

JEAN-PAUL SOULIÉ

■ Il y a quarante ans exactement, Rose Janotte — elle s'appelait alors Rose Etessonne — a lancé une idée qui allait faire le tour du monde et sauver un nombre incalculable de vies humaines. Aujourd'hui, à 82 ans, elle est encore remplie d'une fierté bien légitime quand elle relit la lettre que le maire de Montréal, Jean Drapeau lui-même, lui a fait parvenir pour la remercier de lui avoir communiqué une idée aussi brillante...

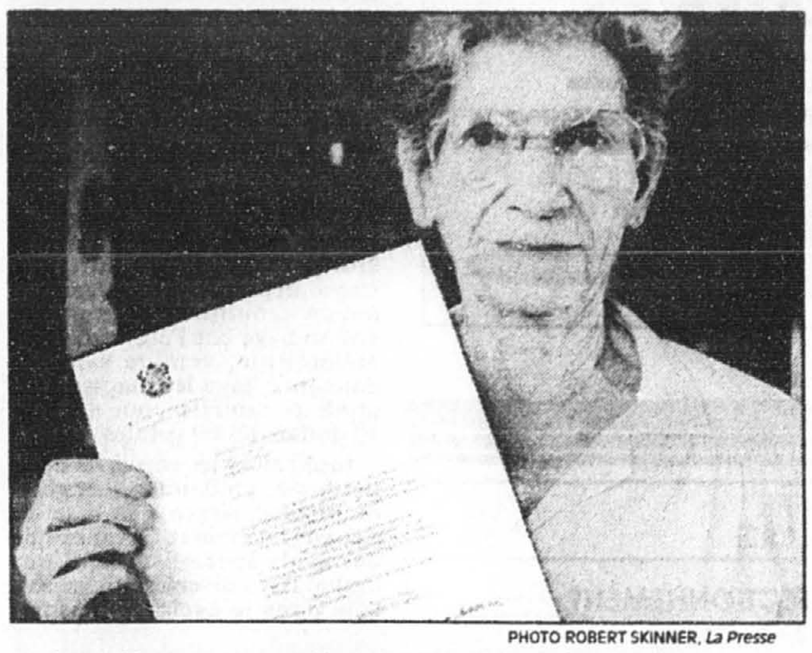


PHOTO ROBERT SKINNER, *La Presse*

Madame Etessonne-Janotte et sa lettre du maire Drapeau.

Madame Janotte a eu l'idée, en octobre 1955, des bandes fluorescentes que portent maintenant tous ceux qui travaillent au milieu de la circulation.

« Ça n'était pas directement une invention, explique avec modestie Rose Janotte, mais quand même, c'est moi qui y ai pensé, et j'en ai la preuve : j'ai la lettre du maire Drapeau ! » La voix claire, l'élocution précise, Rose a des souvenirs qui ne trompent pas, une lucidité à toute épreuve. « Je travaillais pour la Ville de Montréal, et j'avais bien du temps de libre, dit-elle ».

« J'étais gardienne de vespasiennes dans les parcs de la Ville. Pendant une dizaine d'années, j'ai été au parc Lalancette, rue Nicolet, mais j'ai aussi surveillé les entrées et sorties des vespasiennes de la place Jacques-Cartier, et de plusieurs autres parcs ». Une situation bien assise, qui laisse le champ libre à la réflexion, voire à la méditation.

Un jour de pluie d'octobre 1955, Rose Etessonne apprend l'histoire de la mort brutale d'un constable du service de police de la Ville de Montréal. Affecté à la circulation, le policier est juché sur un boîte en bois, à un carrefour achalandé. « Un automobiliste l'a pas vu, il a frappé la boîte, le policier a « revolé » pas mal loin, et il est décédé ! » Ce fait divers va faire travailler l'imagination de Rose Etessonne. Et si les policiers portaient des brassards fluorescents ?

Rose Etessonne va prendre la peine d'écrire une lettre au maire Drapeau. Elle propose ni plus ni moins que de rendre plus visibles les policiers qui règlent la circulation avec des brassard colorés, fluorescents. Trois semaines plus tard, sa lettre du 22 octobre reçoit une réponse datée du 14 novembre et signée de Son Honneur le Maire de Montréal, Jean Drapeau.

Moment d'émotion ! « Vous savez, je l'ai à la main ! Et j'en ai fait des photocopies ! » Rose Etessonne, qui est devenue Madame Janotte par son second mariage, n'a pas de mal à lire la fameuse lettre : elle la connaît par coeur ! « Madame... Je vous remercie de l'intéressante suggestion que vous présentez dans votre lettre du 22 octobre à l'effet que les uniformes des constables affectés à la circulation soient munis de bandes fluorescentes...Une suggestion de cette nature mérite d'être étudiée. C'est pourquoi je la transmets au directeur de la police afin qu'il considère la possibilité d'y donner suite... Je vous remercie de votre esprit civique. »

« Et c'est signé « Jean Drapeau », après le nom écrit à la machine, note Rose Janotte ». Le chef de police de Montréal, en ce temps-là, c'était Albert Langlois — il l'a été de 1947 à 1961. À moins que ce ne soit le directeur intérimaire Thomas Leggett, qui remplaçait le chef le temps d'une quelconque enquête pour corruption, semble-t-il.

« Mais ma lettre a eu une suite, dit fièrement Rose Janotte. Très vite les constables ont eu des bandes fluorescentes pour travailler la nuit et dans les conditions de visibilité difficile ! »

Ce n'est pourtant pas cette intervention hautement bénéfique de Mme Janotte qui allait changer sa vie. « J'ai pris ma retraite en 1960 ou 61, après 18 ans de service. Voyez-vous, fonctionnaire pour la Ville de Montréal, je ne travaillais pas assez ! Ça me tombait sur les nerfs... Mon médecin me trouvait beaucoup trop active pour rester assise à surveiller les entrées et sorties dans des vespasiennes ».

« J'ai ouvert une épicerie licenciée au 8405, rue Des Grosbois, à Tétreaultville. Ça a bien marché... » À 82 ans, Rose Etessonne-Janotte est depuis longtemps à la retraite. Mais la lettre du maire Jean Drapeau est toujours dans « ses archives ». Et ses enfants et petits-enfants qui voyagent à travers le monde lui rapportent que son « invention », les bandes fluorescentes sur les uniformes des gens qui travaillent dans la circulation sont utilisées partout, « même dans les vieux pays ! »

LE PNEU HIVER MICHELIN ALPIN

FALLAIT Y PENSER!

Les lamelles en forme de "Y" du Michelin Alpin: une innovation majeure!
Ce pneu hiver révolutionnaire procure une adhérence absolue sur route enneigée ou glacée, hiver après hiver, et ce, pendant toute la durée du pneu.



Les lamelles en Y se dédoublent en s'usant pour une traction qui ne perd jamais son mordant.

Le révolutionnaire Michelin Alpin reste pleinement efficace même après 50% d'usure.



* POUR TERMES ET CONDITIONS, VOIR LE CERTIFICAT DU PLAN DE PROTECTION

CHOMEDEY
S.P. Radial Service Inc.
275 Boul. Labelle
(514) 682-3000

DORVAL
Pneus Rallye Ltée
645 Bord du Lac
(514) 636-1312

Pneus Groupe Unik Inc.
2370 Boul. Hymus
(514) 683-1961

FABREVILLE
Bernard Dagenais Inc.
450 Boul. Labelle
(514) 625-4575

LACHINE
Pneus Lachine Inc.
578 St-Joseph
(514) 637-4603

LAVAL OUEST
Les entreprises Jean-Guy Breton Inc
5255 boul. Sauvé
(514) 627-2727

MONTRÉAL
Pneus Ontario Tire Inc.
365 Ontario E.
(514) 845-2391

Teck Auto Centre
8730 rue de Teck
(514) 352-5826

MONTRÉAL-NORD
Service de Pneus Salois Inc.
9970 Des Récollets
(514) 321-7511

Pneus et Rechapage Métro Inc.
12012 Albert-Hudon
(514) 328-4222

ST-EUSTACHE
Agence de Pneus B.C. Inc.
66 boul. Arthur Sauvé
(514) 473-1320

ST-LAURENT
Ontario Tire Inc
945 Montée de Liesse
(514) 341-3548

TERREBONNE
Centre du Pneu Villemaire Inc.
1595 chemin Gascon
(514) 471-3345

MONSIEUR MUFFLER
Y'EST BON en bibitte!
Pour l'atelier le plus proche consultez les Pages Blanches.

SILENCIEUX SPEEDY
FREINS
Consultez les Pages Jaunes pour la succursale la plus près de chez vous.

MICHELIN
PARCE QUE LES PNEUS, C'EST IMPORTANT*



InfoBref Bell

NOUVELLES LOCALES

Que s'est-il passé dans votre ville? Pour connaître les nouvelles locales du jour avant même que *La Presse* ne les mette sous presse, composez le 875-2355 dès minuit. Au son de la voix, faites le 120.

Bell

La Presse

Un remède « miracle »

Agence France-Presse

WASHINGTON

■ Elle est censée prolonger la vie, prévenir cancer et sida et apporter le sommeil : la mélatonine, dernière pilule miracle et remède « naturel », est aussi bon marché et les Américains se l'arrachent.

Problèmes cardiaques, diabète, insomnie, sida, maladie de Parkinson, ulcères, migraine, cancer, ménopause, hypertension, cholestérol, autisme, stress, dépression, impuissance, aucun trouble qui ne puisse être soulagé par l'absorption de mélatonine, vendue sans ordonnance dans les magasins de produits naturels, pour environ 10 dollars les 60 gélules.

Jusqu'alors les vertus de cette hormone, produite par la glande pinéale, située à la base du cerveau, n'étaient connues que des seuls spécialistes qui ont évalué dans diverses études son rôle dans le cycle veille-sommeil. Des traitements à base de cette hormone permettraient, notamment, de rétablir l'alternance veille-sommeil lorsque celle ci est perturbée.

La FDA, autorité fédérale chargée de la réglementation de l'alimentation et des médicaments, reste prudente sur le contrôle et la diffusion de cette hormone. « La mélatonine est une hormone naturelle dont l'effet sur le corps humain est inconnu », indique la FDA. « Les consommateurs utilisant ce produit doivent être conscients du fait qu'ils le font sans garantie que ce produit soit inoffensif ou qu'il puisse avoir des effets bénéfiques », ajoute la FDA.

Plusieurs chercheurs recommandent la prudence et soulignent que les effets à long terme de la mélatonine restent inconnus. Il semble toutefois difficile pour beaucoup de résister à cette « magnifique promesse ».

Nouveau médicament pour les hypertendus

MARIE-FRANCE LÉGER

■ Un nouveau médicament pour le traitement de l'hypertension artérielle, éliminant la presque totalité des effets secondaires, vient d'apparaître sur le marché.

Le losartan potassique, commercialisé sour le nom de Cozaar par la compagnie Merck Frosst, bloque l'action de l'hormone angiotensine II qui provoque le retrécissement des vaisseaux sanguins et favorise la rétention d'eau et de sel par les reins.

« Le seul effet secondaire est l'étourdissement qui est de nature passagère », a souligné Jacques Courville, de Merck Frosst, la compagnie qui a effectué les essais cliniques.

La cessation du traitement par les personnes souffrant d'hypertension est un problème très fréquent. Cette maladie est asymptômatique et les effets secondaires rencontrés avec d'autres médicaments — toux, oedème des membres inférieurs, baisse de la libido, troubles diurétiques — contribuent à détourner les patients du traitement.

« Les effets secondaires des antihypertenseurs habituels, a indiqué le docteur Yves Lacourcière, de l'université Laval, sont la principale raison pour laquelle des patients hypertendus cessent de prendre leur médicament dans les 12 mois qui suivent le début du traitement. »

Cette situation peut exposer les patients à une crise cardiaque, un accident cérébro-vasculaire, une insuffisance cardiaque et une insuffisance rénale.

Le losartan efface bien des désagréments puisqu'il se prend une seule fois en 24 heures et agit en douceur. Il en coûte 1,10 $ la dose.

ENAP

LE CARREFOUR UNIVERSITAIRE DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

SESSIONS DE PERFECTIONNEMENT OFFERTES À MONTRÉAL

ÉVALUATION DU RENDEMENT PAR ATTENTES SIGNIFIÉES
1er-2 novembre 1995
Vous apprendrez à développer votre habileté à formuler des attentes, à évaluer de manière objective le rendement de vos collaborateurs et à en analyser les facteurs de succès.

GESTION DES CONFLITS
14-15-16 novembre 1995
Vous pourrez comprendre davantage la nature des conflits interpersonnels et des conflits intergroupes et connaîtrez des moyens permettant de gérer habilement ces situations.

LA CONDUITE DES PERSONNES ET LA GESTION DES CHANGEMENTS
15 novembre 1995
Cette session vous aidera, comme gestionnaire, à faire face aux profondes mutations qui s'imposent aux organisations publiques - fusion d'unités administratives, abolition de services, établissement de nouvelles priorités - ainsi qu'à orienter ou à mobiliser les personnes.

Renseignements et inscription : (514) 522-2464
Sans frais : 1-800-818-ENAP (3627)

Université du Québec
École nationale d'administration publique

Ressources humaines

FORMATION CONTINUE

LA COMMUNICATION INTERPERSONNELLE
Les habiletés, les obstacles, le feed-back, la persuasion, etc. : éléments garant d'une bonne communication.
par Anne-Marie Piette, M.Ps.
Consultante en formation et développement organisationnel
Les mardi 7 et mercredi 8 novembre, 9 h à 17 h
1,4 UFC – 575$ (TPS et TVQ en sus)

RÉSOUDRE DES PROBLÈMES PAR LA CRÉATIVITÉ
Utiliser, en équipe, une méthode structurée de résolution de problèmes.
par Marie Ménard, M.Ed. Andragogie
Consultante en créativité
Les mercredi 29 et jeudi 30 novembre, 9 h à 17 h
1,4 UFC – 575$ (TPS et TVQ en sus)

GÉRER STRATÉGIQUEMENT LES CONFLITS
Déceler les situations menaçantes, connaître les principes de la négociation et développer ses habiletés pour résoudre les conflits.
par Monelle Durand, M.Ps. Relations humaines
Consultante en ressources humaines
Les jeudi 14 et vendredi 15 décembre, 9 h à 17 h
1,4 UFC – 575$ (TPS et TVQ en sus)

Renseignements : (514) 343-6990 ou 1 800 363-8876
Réduction de 10% accordée pour inscription 10 jours ouvrables avant la tenue de l'activité
Tarif réduit pour les membres SRQ, PCM, AMM, AIPC Montréal
Une seule réduction s'applique

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

Pour nous, être bien assurés, c'est plus qu'une question d'argent.



Bureau principal:
8585, boul. Décarie
Ville Mont-Royal
De 8h30 à 20h et samedi de 9h à 14h
Tél.: 342-2211

Si vous voulez une assurance hors pair pour l'habitation, appelez Wawanesa. En plus de vous offrir des rabais et toute la couverture qu'il vous faut, Wawanesa s'engage à vous fournir :

Tout un service
- Les représentants-conseils, agents certifiés
- L'option tous risques bâtiment
- Les modalités de paiement flexibles
- Le service de réclamations courtois et efficace

d'une grande valeur
- Les primes calculées au plus juste, abordables et concurrentielles
- Les rabais auxquels vous avez droit
- Le remboursement rapide des réclamations
- Une compagnie solidement établie depuis 1896

Que vous soyez propriétaire de maison, duplex, triplex, condominium, etc., ou bien locataire, Wawanesa vous offre toutes les garanties voulues afin de bien protéger votre habitation et son contenu.

Pour vivre en toute quiétude

Wawanesa
assure vos biens...bien!

342-2211 **EST ET BANLIEUE EST:** 1265, av. du Mont-Royal Est, Bur. 200.B • 3326, rue Ontario Est.B • 3900, rue Jean-Talon Est.B • 6313, rue Sherbrooke Est.B **Repentigny.** 148A, rue Notre-Dame *581-7998.*A **NORD ET BANLIEUES NORD:** 10 414, rue Lajeunesse.B **Montréal-Nord.** 5059, boul. Henri-Bourassa Est.C **Rivière-des-Prairies.** 8283, boul. Maurice-Duplessis.A **LAVAL:** 1280, boul. Curé-Labelle.A • 798, boul. des Laurentides.A • 3161D, boul. Dagenais Ouest.A • 4745, boul. des Laurentides.A **St-Eustache.** 394, boul. Arthur-Sauvé *472-2003.*A **Ste-Thérèse.** 138, boul. Curé-Labelle *433-9555.*A **Terrebonne.** 1265, boul. des Seigneurs *492-1088.*A **LASALLE, VERDUN ET SUD: Beloeil.** 507, boul. Laurier *446-1297.*A **Châteauguay.** 119, boul. d'Anjou *691-7145.*A **Greenfield Park.** Mail Carnaval, 999, boul. Taschereau.A **LaSalle.** 7925, boul. Newman, Bur. 201.C **Longueuil.** 1402, ch. de Chambly.B **St-Hubert.** 5851, boul. Cousineau.A **Valleyfield.** Carrefour Dufferin, Bur. 200 *377-1862.*A **Verdun.** 5369, av.Verdun.B **BANLIEUES OUEST: Dorion.** 371, boul. Harwood *424-0741.*A **Pointe-Claire.** Promenades Pointe-Claire, 1000, boul. St-Jean, Bur. 105.A

A: *De 9h30 à 17h30 et jeudi jusqu'à 20h* B: *De 9h à 17h* C: *De 9h30 à 17h30*

© 1995. La compagnie mutuelle d'assurance Wawanesa. Fondée au Canada en 1896.



Assurez-vous de toujours avoir l'aide de quelqu'un que vous connaissez.

Renseignez-vous sur tous les avantages de l'Assurance voyage Desjardins et adhérez en composant le **1 800 463-7830**

Également disponible dans les caisses participantes et dans les bonnes agences de voyage.

Assurance VOYAGE Desjardins
Un service de l'Assurance vie Desjardins-Laurentienne

Desjardins pour s'aider soi-même

Célébrons!

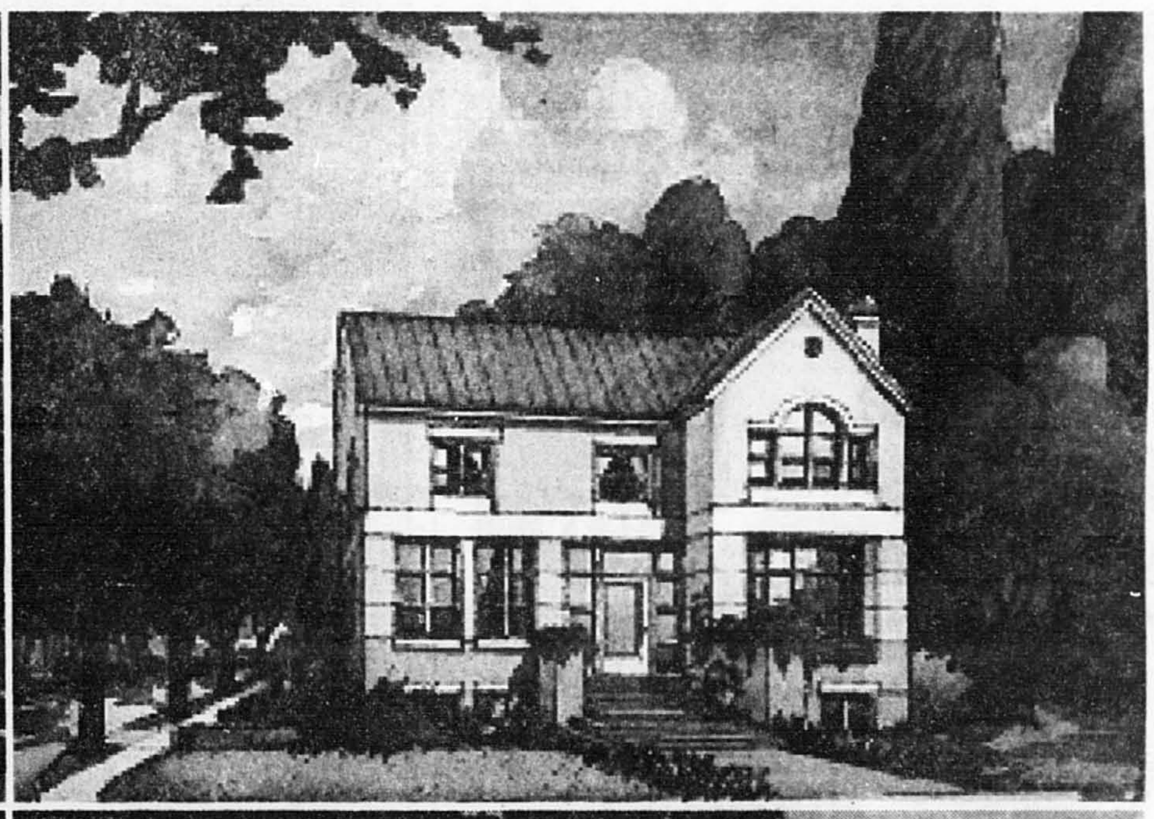
MEADOWBROOK

GRANDE OUVERTURE!

Enfin une raison formidable d'acheter une nouvelle maison!

Une nouvelle communauté privée sur 140 acres verdoyants, à quinze minutes seulement du centre-ville avec des maisons à partir de 129 000$ jusqu'à plus de 500 000$.





Conception de l'artiste

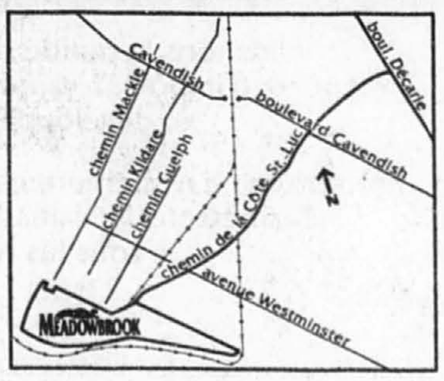




Conception de l'artiste

Vous pouvez maintenant vivre là où chaque jour de votre vie est une fête à la beauté, à l'élégance, au plaisir et au confort. Car il y a maintenant **Meadowbrook** - un nouvelle communauté privée blottie dans un environnement exceptionnel de verdure et de grands espaces, et mise en valeur dans le respect de ses arbres centenaires.

Que peut-il y avoir de plus pratique que d'habiter à 15 minutes seulement du centre-ville, entourés de magasins, écoles, services, et où il est même question d'une gare de banlieue? Et que peut-il y avoir de plus génial que de rentrer à la maison et pouvoir profiter des installations



récréatives et socio- culturelles, comme des courts de tennis, squash, racquetball, équipements d'exercices, pistes de vélo et de jogging, et plus encore?

Mais le meilleur, à **Meadowbrook**, c'est que vous pouvez choisir votre nid parmi un vaste choix de maisons unifamiliales, maisons de ville et condominiums, avec plein de nouveautés surprenantes que vous adorerez. Et à partir de seulement **129 000$** jusqu'à plus de **500 000$.**

Venez dès aujourd'hui profiter du plus grand choix d'emplacements, de styles et de prix. La fête commence maintenant! Ouvert tous les jour de 10:00 à 21:00 heures.

Une nouvelle communauté privée, de belles maisons dans un décor naturel.
Au bout du chemin de la Côte St-Luc. Téléphone (514) 483-0142

PACIFIC MARATHON

Les prix sont sous réserve de changement sans avis.

Financement hypothécaire spécial fourni aux acheteurs qualifiés par la Banque de Montréal

Une autre réalisation du groupe de compagnies de la Société de placements Pacific International. Qualité assurée par le plus important promoteur-constructeur de Montréal et Miami Beach.

DÉSOLÉ POUR NOS COMPÉTITEURS

GOLF CL 1996
*195$ par mois 24 mois



JETTA GL 1996
*235$ par mois 24 mois

* Versement initial de 1 000 $ pour la Golf et de 1 300 $ pour la Jetta. Un dépôt de 250 $ pour la Golf et de 300 $ pour la Jetta est requis. Limite de 40 000 km et frais de 10¢ le kilomètre additionnel, sous réserve de l'approbation du crédit. Frais d'immatriculation, assurance, taxes et transport 700 $ en sus. Cette offre prend fin le 31 octobre 1995.

SEULEMENT CHEZ:

S2295850

Automobiles E. Lauzon
1384, boulevard Labelle, Blainville
Tél.: 430-1460
Sortie 25 de l'autoroute des Laurentides, tournez à gauche sur Curé-Labelle.

Un juge met un bâton dans la roue de la future réforme de l'aide juridique

YVES BOISVERT

■ Dans une décision récente, un juge de Québec vient de mettre un bâton dans la roue de la future réforme de l'Aide juridique que le gouvernement garde dans ses cartons... pour l'après-référendum.

Une des pièces majeures de la réforme que le ministre québécois de la Justice, Paul Bégin, entendait mettre en oeuvre ce printemps était l'abolition du droit à l'Aide juridique pour les personnes accusées d'un crime mineur qui ne risquent pas l'emprisonnement.

La façon de déterminer qu'un accusé n'est pas susceptible de subir une peine d'emprisonnement est une déclaration inscrite sur la dénonciation criminelle affirmant qu'en cas de condamnation, la Couronne ne réclamera pas de peine d'emprisonnement.

Sur cette base, les responsables de l'Aide juridique sont censés refuser de fournir les services d'un avocat payé par l'État.

Dans les affaires mineures qui n'ont aucune chance d'entraîner un emprisonnement, les avocats de la Couronne ont déjà commencé, le mois dernier, à inscrire cette déclaration sur les dénonciations. On « teste » ainsi cette façon de procéder en attendant que la réforme refasse surface.

On voit cela dans des cas de possession de minuscules quantités de drogue ou de petit vol par des personnes sans antécédent judiciaire, par exemple.

Mais voilà qu'à Québec, deux avocats de la défense ont contesté avec succès ce procédé. Mes André Gaulin et Jean Asselin ont convaincu le juge Jean-François Dionne, de la Cour du Québec, de biffer cette déclaration de la dénonciation d'un de leurs clients, accusé de voies de fait simples.

On y lisait ceci : « En cas de déclaration de culpabilité, le substitut du procureur général n'a pas l'intention de demander l'imposition d'une peine d'emprisonnement dans ce dossier. » Elle est signée par un avocat de la Couronne.

Selon la défense, ce genre de déclaration incite l'accusé à ne pas consulter un avocat, ce qui le prive de l'examen attentif de son dossier. Elle l'incite de plus à plaider coupable en laissant planer l'idée d'une « entente » avec la Couronne. Voilà, disaient les avocats, un accroc à la présomption d'innocence. De plus si, pour une affaire mineure, la déclaration n'apparaît pas sur la dénonciation, le juge pourrait être tenté de conclure qu'il a en face de lui quelqu'un avec des antécédents judiciaires, ce qui lui créerait un préjudice.

La Couronne plaidait qu'il s'agit uniquement d'un programme administratif et que l'État a le privilège d'implanter ce programme. Les avocats du ministère public se sont gardés, cependant, d'admettre qu'il s'agit d'une répétition générale avant la réforme de l'Aide juridique.

Le juge Dionne estime que cette « information » n'est pas neutre et vient colorer l'enjeu du processus judiciaire criminel. Il s'agit potentiellement d'une invitation indue à négocier un plaidoyer de culpabilité avec la Couronne.

En outre, cette information peut être trompeuse, car le tribunal conserve le droit de ne pas suivre la recommandation de la Couronne. Cela n'est pas mentionné à l'accusé, et il s'agit d'une omission « fatale », conclut le juge. Il y a véritablement risque de préjudice à l'accusé.

Le juge estime en plus qu'il n'a pas à connaître les intentions de la Couronne avant même que le procès ne débute. Si l'on veut informer l'accusé, il faut le faire autrement.

Telle quelle, la déclaration est « déficiente », et le juge ordonne qu'elle soit rayée de la dénonciation (document officiel où la Couronne reproche un crime précis à l'accusé, et qui enclenche le processus judiciaire).

Malgré cette décision, la Couronne continue à inscrire cette formule, non modifiée, à Montréal et à Québec. La décision du juge Dionne, en effet, ne touche que le dossier précis qu'il avait devant lui.

1 carat total !
RIEN A PAYER AVANT 5 MOIS*



1 carat de diamant total (100 pts) OR 14k
Prix d'évaluation 1700 $
CM MICHAUD
SEULEMENT 799 $
* Sur acceptation du crédit, ne payez que les taxes.
937, RUE BELANGER, MONTREAL 948-1212

REMBOURRAGE
LES ATELIERS BARIBEAU INC.
25 ANS D'EXPÉRIENCE
Excellent choix de coton et tissu en magasin
SPÉCIAL DE NOEL
• Ébénisterie
• Draperies
• Rotin
Spécial pour les aînés
Service à domicile gratuit
30% à 50% DE RÉDUCTION SUR LES TISSUS EN MAGASIN
6 mois sans intérêt
Sur approbation de crédit
8837, 8e avenue, St-Michel, Montréal
728-1116 / 728-4138
J2295017

ERRATUM

Une erreur a malheureusement été commise lors de l'impression de nos encarts GMC.

Veuillez nous en excuser.

Tous nos encarts auraient dû véhiculer le logo «recyclé».

GM

S2237610

Cette année, la même date limite s'applique à tous les programmes





offerts au trimestre d'hiver !

Aux études supérieures

VOICI LES PROGRAMMES OFFERTS CET HIVER

◆ Administration (H.E.C.) ◆ Aérospatial (Polytechnique) ◆ Aménagement ◆ Anthropologie ◆ Biochimie ◆ Bioéthique ◆ Biologie ◆ Biologie moléculaire ◆ Chimie ◆ Criminologie ◆ Démographie ◆ Droit ◆ Économie ◆ Éducation (plus de 15 programmes sont accessibles) ◆ Éducation physique ◆ Environnement et prévention ◆ Études et cultures : allemandes, anglaises, françaises, hispaniques, cinématographiques ◆ Génie (Polytechnique) ◆ Géographie ◆ Géologie ◆ Histoire ◆ Histoire de l'art ◆ Informatique et recherche opérationnelle ◆ Linguistique et philologie ◆ Littérature comparée et générale ◆ Mathématiques ◆ Médecine (plus de 50 programmes accessibles) ◆ Médecine dentaire ◆ Musique ◆ Nutrition ◆ Pharmacie ◆ Philosophie ◆ Physique ◆ Psychoéducation ◆ Psychologie ◆ Réadaptation ◆ Science politique ◆ Service social ◆ Sociologie ◆ Statistique ◆ Théologie ◆ Urbanisme

Au baccalauréat

VOICI LES PROGRAMMES OFFERTS CET HIVER

◆ Action communautaire ◆ Anthropologie ◆ Archivistique ◆ Arts et sciences ◆ Chimie ◆ Démographie ◆ Design d'intérieur ◆ Économie ◆ Éducation (3 programmes) ◆ Éducation physique ◆ Étude des institutions économiques ◆ Études et cultures: allemandes, anglaises, arabes, cinématographiques, classiques, est-asiatiques, hispaniques, italiennes, latino-américaines, médiévales, néo-helléniques, québécoises, russes ◆ Géologie ◆ Histoire de l'art ◆ Hygiène dentaire ◆ Informatique ◆ Linguistique ◆ Littérature comparée ◆ Mathématiques (4 programmes) ◆ Philosophie ◆ Physique ◆ Psychologie ◆ Sciences infirmières (3 programmes) ◆ Sociologie ◆ Théologie (6 programmes)

Pour les adultes

VOICI LES PROGRAMMES OFFERTS CET HIVER

COMMUNICATION, TRADUCTION ET CRÉATIVITÉ ◆ Animation des groupes et des organisations ◆ Communication appliquée ◆ Créativité ◆ Information et journalisme ◆ Micro-informatique ◆ Publicité ◆ Rédaction ◆ Relations publiques ◆ Traduction ◆ Études individualisées
SANTÉ ◆ Gérontologie ◆ Gestion des services de santé ◆ Santé communautaire ◆ Santé et sécurité du travail ◆ Santé mentale : fondements et pratiques d'intervention ◆ Toxicologie éco-industrielle
AFFAIRES SOCIALES, INTERVENTION ET JUSTICE ◆ Criminologie ◆ Droit ◆ Gestion appliquée à la police et à la sécurité ◆ Intervention auprès des jeunes ◆ Intervention en milieu multiethnique ◆ Relations industrielles ◆ Toxicomanies : prévention et réadaptation ◆ Violence et société

Pour plus d'information, composez le (514) 343-5814, 24 heures par jour.

Université de Montréal



C'est comme ça que nous voyons l'avenir.

Entre 1980 et 1994, les PME du Québec créaient 318 000 emplois.

C'est plus de 95% de tous les emplois nouveaux. Nos gens d'affaires ont la compétence et l'expérience pour faire encore mieux. Donnons leur les outils.

Éliminons la moitié des tracasseries et la paperasse administrative:
2 rapports d'impôts, 2 rapports d'évaluation gouvernementale, 2 demandes d'aide au développement, 2 inscriptions, 2 inspecteurs, etc.

Permettons à nos créateurs d'emplois d'être encore plus efficaces pour l'avenir.
Permettons leur aussi d'ouvrir l'accès à la formation professionnelle à tous les hommes et les femmes à leur emploi.

Oui

et ça devient possible!

Autorisé par Michel Hébert, agent officiel du Comité national du OUI

Il y avait des coquerelles mortes ou vivantes partout

RAYMOND GERVAIS

■ Une épicerie boucherie, **Les Marchés Petra**, située au 1545, boulevard Henri-Bourassa Ouest, à Montréal, a écopé hier d'un total de 3500 dollars d'amende après avoir été reconnue coupable sous cinq chefs d'accusations se rapportant à l'hygiène publique en matière d'alimentation.

Les infractions remontent au 9 février dernier et il n'a pas été précisé devant la Cour si la situation était corrigée.

Lorsque les inspecteurs du Service de l'environnement de la Communauté urbaine de Montréal, division des aliments, se sont présentés au commerce l'hiver dernier, ils ont noté la présence de nombreuses blattes germaniques vivantes et mortes partout dans le commerce. Il y en avait dans l'aire de service, dans l'aire de préparation, dans les entrepôts, le vestiaire des employés, les toilettes et les escaliers.

Il y avait des coquerelles sur les murs, les planchers, les plafonds, les appareils, les ustensiles ainsi que sur les contenants d'aliments et sur les aliments eux-mêmes.

Le juge Jean Massé de la Cour municipale de Montréal a imposé à la compagnie une amende de 800 $.

En ce qui concerne la malpropreté, le plancher et les tablettes sous les tables de travail de l'aire de préparation des aliments étaient sales. Sur les tablettes, il y avait des particules d'aliments, de la poussière et de la saleté. Il y avait même des fils d'araignées sur une fenêtre située au-dessus d'une table de préparation.

Dans la chambre froide, la situation n'était guère plus reluisante.

Selon ce qui a été déclaré devant le tribunal, une crasse noire « indescriptible » recouvrait le plancher. Les murs étaient tachés et portaient des dégoulinades. Certaines tablettes étaient recouvertes de moisissures et le système de refroidissement était sale et poussiéreux.



À ce chapitre, la Cour a imposé une amende de 1500 $.

Lors de leur visite, les fonctionnaires de la CUM ont aussi découvert des contenants d'aliments directement sur le plancher, alors que tout contenant doit être situé à au moins 10 cm du sol. La Cour a imposé une amende de 400 $.

Des aliments non étiquetés, ne portaient aucune mention quant à leur provenance, leur contenu ou composition. Une amende de 400 $ a été imposée.

Finalement, reconnus également coupable d'avoir offert en vente des aliments non protégés de la manipulation du public, les Marchés Petra devront verser une autre amende de 400 $, au greffe de la Cour municipale.

En défense, le propriétaire a tenté de convaincre le juge Massé qu'il s'agissait d'une situation irrégulière et que c'est parce qu'il y avait eu vaporisation contre les coquerelles que le commerce se trouvait dans cet état. Toutefois, le juge n'a pas retenu les arguments du défendeur, d'autant plus que la poursuite a démontré que la situation était la même le 11 janvier, soit un mois plus tôt.

Ailleurs dans la région

Par ailleurs, sur la scène provinciale, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec rapporte que 23 contrevenants en matière d'hygiène en alimentation ont écopé du 1er au 30 août dernier un total de 15 975 $ d'amende.

Voici les principaux.

À Montréal, la **Boulangerie Napolitaine & Pizza Napolitaine**, 6822, 33e Avenue, a été condamnée à une amende de 3500 $ après avoir été reconnue coupable de malpropreté générale. La Cour a rendu sa décision le 10 août 1995 et l'infraction qui a été commise au 5650, avenue du Parc, remonte au 4 novembre 1994. Le MAPAQ reprochait notamment à la boulangerie d'avoir exploité un établissement dont les locaux, le matériel et l'équipement n'étaient pas propres.

À Laval, le **Restaurant Brochetterie Century Inc.**, 3725 boulevard Sainte-Rose Ouest, à Laval-Ouest, a écopé 250 $ d'amende après avoir été reconnu coupable d'avoir offert en vente des produits altérables à la chaleur et potentiellement dangereux pour la santé sans les maintenir constamment à une température ne dépassant pas 4 degrés. L'infraction a été signalée le 9 décembre dernier et le jugement a été rendu le 3 août.

Toujours à Laval, l'épicerie-dépanneur **Arthur C. Le Dépanneur**, 3912, boulevard Dagenais Ouest, à Fabreville, a été condamnée à une amende de 325 $ pour avoir vendu un litre de lait 1 p. cent à un prix supérieur au prix fixé par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec. L'infraction s'est produite le 2 septembre 1994 et l'amende a été imposée le 7 août dernier.

En Montérégie, la **Boucherie Mario Inc**, 59, rue Champlain à Salaberry-de-Valleyfield, devra verser 5000 $ d'amende après avoir été reconnue coupable d'avoir détenu, pour quelque destination que ce soit, des demi-carcasses de viande ne portant pas, lors de leur entrée dans l'établissement, l'estampille « Approuvé Québec ». L'infraction a été commise le 4 novembre 1994 et la Cour a rendu sa décision le 30 août dernier.

Le MAPAQ n'a pas précisé si des corrections avaient été apportées dans ces établissements depuis le moment des infractions.

Alcan : les négociations se poursuivent

Presse Canadienne

CHICOUTIMI

■ L'équipe de négociateurs de la Fédération des syndicats du secteur aluminium (FSSA) et celle de la compagnie Alcan ont poursuivi jusqu'à tard hier soir, à Chicoutimi, le sprint de négociation amorcé avant-hier pour tenter d'en arriver à un règlement et mettre un terme à la grève.

En présence du conciliateur du ministère du Travail du Québec, Fernand Matteau, les deux parties ont échangé, analysé et scruté divers documents de travail, hors du regard des membres de la presse.

Rencontré lors d'une pause entre deux rondes de discussion, le conciliateur, M. Matteau, a reconnu, en pesant bien ses mots, que le dossier progresse.

Auparavant, devant des membres de la presse régionale, le chef négociateur d'Alcan, Marius Delisle, avait laissé tombé laconiquement au sortir de la salle de réunion : « Ça va bien ».

Pas plus bavard, le président de la FSSA, Raymond Labonté, a pour sa part indiqué qu'un certain développement était effectivement en cours.

PLACE DU QUARTIER
5870, BOUL. LAURIER
SAINT-HYACINTHE

2 ENTREPÔTS

VERSANT ST-SAUVEUR
11, CHEMIN DU
LAC-MILLETTE
SAINT-SAUVEUR

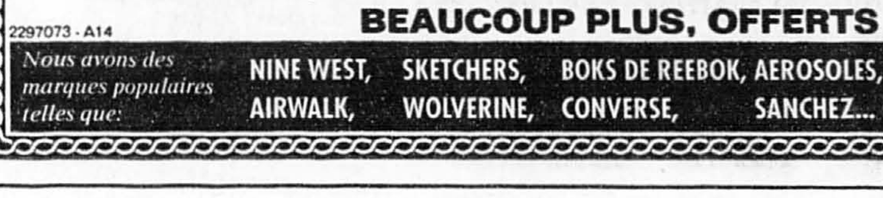


HEURES D'OUVERTURE
LUN.-MER.: 10 H-18 H
JEU.-VEN.: 10 H-21 H
SAM.: 9 H-17 H
DIM.: 12 H-17 H



LEVI'S®
L'ENTREPÔT

COMPAREZ ET ÉCONOMISEZ JUSQU'À 50 %



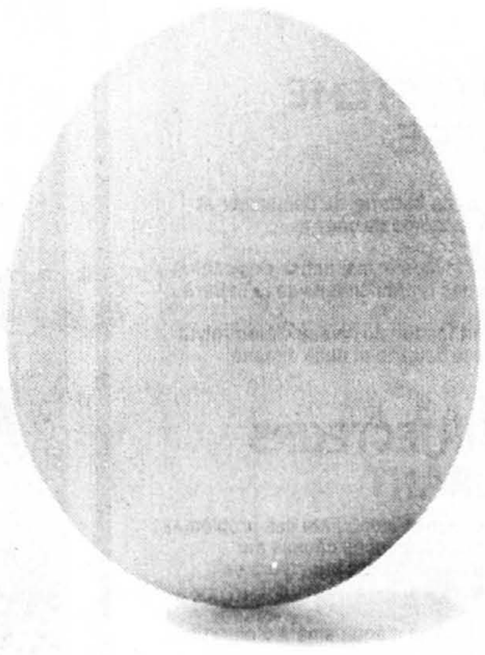
Venez là où les occasions sont aussi célèbres que nos jeans, blousons et hauts. Venez là où c'est amusant d'économiser sur des fins de séries, des modèles uniques et des jeans Levi's® tellement peu imparfaits que vous devrez chercher longtemps avant de trouver la différence. L'Entrepôt Levi's, c'est plus de choix et plus de service pour beaucoup moins.

Pantorama
L'ENTREPÔT
VENEZ VISITER LE PLUS GRAND CENTRE DE JEANS DU CANADA AVEC SA VARIÉTÉ DE JEANS ET DES VÊTEMENTS POUR LA FAMILLE OFFERTS À DES PRIX D'ENTREPÔT.

Chaussurama
L'ENTREPÔT
UN GRAND CHOIX DE CHAUSSURES:
SOULIERS POUR ENFANTS, SOULIERS D'ATHLÉTISME, BOTTES WESTERN POUR TOUTE LA FAMILLE, BOTTES DE CONSTRUCTION ET BEAUCOUP PLUS, OFFERTS À
20% de RABAIS

2297073 - A14

Nous avons des marques populaires telles que: NINE WEST, SKETCHERS, BOKS DE REEBOK, AEROSOLES, AIRWALK, WOLVERINE, CONVERSE, SANCHEZ...



OUI

(Cette publicité subliminale ***en faveur des oeufs au petit déjeuner*** a été autorisée et payée par la Fédération des poules pondeuses du Québec.)

AU PETIT DÉJEUNER,
J'CRAQUE POUR TOI MON COCO!

Laval : réduction des services municipaux

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Réunis en assemblée extraordinaire, hier midi, les membres du conseil municipal de Laval ont adopté unanimement une résolution qui réduit de 21 à 12 le nombre des services municipaux, ce qui entraînera en 1996 une économie d'au moins 400 000 dollars.

« À compter de 1997-98, une fois que toute l'ingénierie sera en place, les économies annuelles seront de l'ordre d'un million », a affirmé le directeur général de la Ville de Laval, Claude Asselin, responsable de la mise en place de cette nouvelle structure. Même si des postes sont abolis, il n'y aura aucun congédiement parmi les fonctionnaires municipaux permanents.

Au début de la réunion, le seul conseiller de l'opposition, Maurice Clermont, ne voulait pas voter en faveur de cette nouvelle structure. Il a allégué qu'ayant reçu les documents juste avant le début de la rencontre, il n'avait pas eu le temps de prendre connaissance de tous les renseignements pertinents. Il y a eu ajournement et M. Clermont a rencontré M. Asselin pour un complément d'information. À la reprise des travaux, il ne s'est pas opposé à l'adoption de la réforme.

Pour le maire Gilles Vaillancourt, cette nouvelle structure sera plus légère et plus proche de la population.

Dorénavant, les juges de la Cour municipale ne dépendront plus du service du contentieux dont le directeur est Jean Allaire, mais plutôt du directeur général. Le fait que les procureurs de la poursuite à la Cour municipale et les magistrats de ce tribunal soient sous la responsabilité du chef du contentieux causait souvents des conflits.

De nouveaux directeurs ont été nommés dans des services qui ont été regroupés ou dans d'autres où il y en avait pas.

Des économies seront réalisées au service des ressources humaines où il n'y avait pas de directeur depuis quatre ans. Avec la nomination de Pierre Comeau, la Ville va couper dans les frais d'honoraires qu'elle devait payer à des consultants.

Les services des loisirs, de la culture et de la bibliothèque sont maintenant regroupés sous la direction de Paul Lemay. Cette fusion est faite à la demande des utilisateurs.

André Perrault, très proche de la population, quitte la direction du service de l'environnement pour prendre celle des travaux publics. L'environnement est fusionné avec le service de l'ingénierie avec Gérard Jargaille comme directeur.

La base d'aéroglisseurs déménage à Trois-Rivières

Presse Canadienne

OTTAWA

■ Pêches et Océans Canada a annoncé hier que la base d'aéroglisseurs de la Garde côtière située à l'Ile-des-Soeurs, près de Montréal, sera relocalisée à Trois-Rivières-Ouest au coût de 2,5 millions.

Le ministère a accordé un contrat à la compagnie Progère Construction inc., de Trois-Rivières Ouest, pour la construction d'une aire d'atterrissage et d'une nouvelle base d'entretien pour les aéroglisseurs dans cette ville.

Ce contrat prévoit la construction d'ici juillet 1996 d'un bâtiment contenant un hangar pour aéroglisseurs, un atelier de mécanique et d'électricité, un entrepôt de pièces, des bureaux administratifs et l'aménagement d'un accès au fleuve.

Selon le ministre Brian Tbobin, cette relocalisation répond à des exigences opérationnelles et stratégiques. Les opérations de l'aéroglisseur s'effectuent de plus en plus dans la région du lac Saint-Pierre et de ses affluents. En outre, les installations de Montréal étaient devenues désuètes et ne répondaient plus efficacement aux besoins de la Garde côtière.

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Une campagne mouvementée dans plusieurs villes de la Montérégie

Des luttes à trois à la mairie de Beloeil, Valleyfield, Tracy et Huntingdon

MARTHA GAGNON

■ La campagne électorale municipale s'annonce mouvementée dans plusieurs villes de la Montérégie. Des luttes à trois à la mairie auront lieu à Beloeil, Valleyfield, Tracy et Huntingdon.

À La Prairie, le maire Guy Dupré et son équipe de six conseillers ont toutefois été élus par acclamation, hier. M. Dupré entreprend un deuxième mandat et s'engage à bien contrôler les dépenses pour maintenir le niveau de taxation à son plus bas.

Par ailleurs, la lutte s'annonce chaude à Beloeil où deux candidats se présentent contre le maire sortant, Julien Bussière. Il s'agit de Jean Boily, commissaire du travail et vice-président au conseil d'administration du CLSC, et de Pierre Cloutier, ancien chef de division à la CUM aujourd'hui retraité, qui a déjà été maire de 81 à 83 et qui effectue un retour sur la scène municipale avec une équipe de six candidats.

À Mont Saint-Hilaire, où il n'y a pas eu d'élection à la mairie depuis 28 ans, un avocat, Michel Gilbert, se présente avec une équipe contre le maire sortant, Honorius Charbonneau. Le premier propose de limiter le développement pour préserver la qualité de vie, alors que le second pense que la ville doit prendre davantage d'expansion.

Il y aura aussi lutte à la mairie à Saint-Bruno-de-Montarville où un enseignant peu connu, Pierre-Paul Leduc, a décidé d'affronter seul Marcel Dulude qui sollicite un cinquième mandat avec une équipe complète. Le maire sortant répète que Saint-Bruno a été citée par la revue l'*Actualité* au palmarès des villes les mieux gérées au Québec, alors que son adversaire affirme qu'il faut du sang nouveau. Un autre parti, la Relève municipale, présente des candidats à plusieurs postes de conseillers.

À Chambly, où le dossier de la police est encore chaud, deux équipes s'affrontent, celle du maire sortant, Pierre Bourbonnais, qui promet de geler les taxes pour quatre ans, et celle de Arnold Mahoney, président sortant de la Chambre de commerce du bassin de Chambly et délégué au conseil d'administration de la Corporation de développement économique et touristique, qui se décrit comme un planificateur financier.

À Châteauguay, Charles Ghorayeb, homme d'affaires, et son équipe de huit candidats, feront la lutte au maire sortant, Jean Bosco Bourcier, qui se présente comme indépendant et sollicite un quatrième mandat. La dette municipale de 48 millions sera au coeur de la campagne électorale dans cette ville de 42 000 habitants.

Chaude lutte à Sababerry-de-Valleyfield où trois candidats se présentent à la mairie, soit Robert Lalande (indépendant), Denis Lapointe, ingénieur, et Gaétan Rousse (maire sortant). Il y aura aussi élection à cinq postes de conseiller.

L'opposition est également très forte à Tracy où deux candidats indépendants, Gilles Ferlatte et Claude Lefebvre, font la lutte au maire sortant, Émile Parent. Il y aura élection à tous les postes de conseiller, sauf un.

À Huntingdon où le maire Gérard Brisebois se retire après 32 ans de vie municipale, dont 16 ans comme maire, trois candidats veulent prendre la relève. Il s'agit de deux anciens conseillers, Georges Lazure et André Bruette, ainsi que André Castagnier.

Quant à la mairesse sortante à Carignan, Renée Legendre, professeur de sciences, elle devra affronter Paul-André Paquin, propriétaire d'un centre équestre, qui se présente avec une équipe de six candidats. Mme Legendre sollicite un deuxième mandat.

Quelques maires de la région de Laval n'auront pas à faire face à l'électorat

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Les maires du village et de la paroisse d'Oka, Jean Ouellette et Yvan Patry, figurent parmi ceux de la région Laval-Laurentides-Lanaudière qui ont été élus par acclamation puisqu'à la fin de la période des mises en candidature, à 16 h 30 hier, personne ne s'était présenté pour leur faire la lutte en prévision des élections du 5 novembre.

Les autres maires de la région de Laval qui n'auront pas à faire face à l'électorat sont Élie Fallu, à Sainte-Thérèse, et Richard Marcotte, à Mascouche.

De ces quatre maires, ce sont certainement MM. Ouellette et Patry qui ont été les plus critiqués sur la place publique ces dernières années.

M. Ouellette est maire depuis 20 ans et une seule fois, en 1991, il a eu de l'opposition. Cette année, ce n'est pas seulement lui qui a été élu sans opposition mais tous les autres membres du conseil municipal, y compris les deux nouveaux qui remplacent les conseillers démissionnaires, Gilles Landreville et Gaston Proulx.

Pour ce qui est de M. Patry, maire de la paroisse où l'on retrouve la plus grande concentration de la communauté amérindienne, il en sera à son troisième mandat. Là aussi il n'y aura pas d'élection à aucun poste de conseiller.

À Mirabel et à Lorraine

La partie sera plus difficile pour les maires sortants de Mirabel et de Lorraine.

À Mirabel, Hubert Meilleur, qui sollicite un troisième mandat, semble avoir un adversaire coriace en Michel Thauvette, un conseiller qui a décidé de laisser son poste pour tenter d'obtenir celui de premier magistrat.

Il y aura aussi des élections dans chacun des huit quartiers de la municipalité.

Dans la ville dortoir et huppé de Lorraine, Laurent Belley, qui demande un quatrième mandat, à un nouveau venu sur la scène municipale, Gilles Pelletier, comme adversaire. La lutte promet d'être intéressante.

Dans la région des Basses-Laurentides, deux maires ont été réélus par acclamation. Il s'agit de Charles Garnier, à Saint-Sauveur, et de Jacques Raymond, à Piedmont. Fonctionnaire à Laval, M. Garnier en sera à son troisième mandat, tout comme M. Raymond.

À quelques kilomètres plus au nord, plus précisément à Sainte-Marguerite-du-lac-Masson, il risque d'y avoir passablement d'action au cours des prochaines semaines, car pas moins de 20 candidats sont en lice pour occuper un poste de conseiller et celui de maire. C'est Violette Gauthier qui occupe la fonction de maire depuis 1987.

Enfin, dans la petite localité de Saint-Lin, André Auger devra avoir raison d'André Rousseau s'il veut continuer à occuper le poste de maire. M. Auger est maire depuis 26 ans. Saint-Lin a été la cible d'une enquête publique de la Commission municipale du Québec.

Herpès génital
Étude sur un vaccin

COUPLES RECHERCHÉS DANS LESQUELS L'UN OU L'AUTRE DES PARTENAIRES SOUFFRE D'HERPÈS GÉNITAL

Nous cherchons des volontaires pour évaluer un vaccin qui pourrait prévenir l'herpès génital chez les personnes à risque d'attraper l'herpès de leur partenaire.

Pour plus d'informations appeler:

Hôpital Notre-Dame
Recherche - Dermatologie
Audray
Jour: 876-5699
Soirs et fins de semaine:
854-6256

Clinique Médicale l'Actuel
Denise: 524-3639 ou 524-1001

Hôpital Général Juif
Dépt des maladies infectieuses
Gloria: 340-7578

Confidentialité assurée

s0113a13

Importateur de reproductions antiques européennes
Table, jusqu'à 16 pi de long
Pour un temps limité, Économisez jusqu'à 50 %
Meubles décorés à la main
Mobilart C&R inc.
L'une des plus importantes salles d'exposition de designer au Canada
6529, boul. Décarie (coin av. Plamondon) (514) 344-1400 Montréal
Stationnement à l'arrière

Gros été ! Gros hiver !
TOYOTA vous offre ses P'TITS PRIX D'OCTOBRE.



ANALYSE DU SYSTÈME DE CHARGE
rég. 29,95$
9,95$ *
Tous les modèles Toyota
• Test de batterie, du démarreur et du système de charge.
• Nettoyage et inspection des câbles et des branchements de la batterie.
• Vérification du niveau d'électrolyte de la batterie et de la densité.

ENTRETIEN DES INJECTEURS DE CARBURANT
rég. 69,95$
49,95$ *
Tous les moteurs Toyota à injection
• Correction immédiate des problèmes de performances causés par l'obstruction des injecteurs de carburant.
• Utilisation d'équipement d'entretien spécial.
• Rinçage sous pression du système d'injection avec un produit approuvé par Toyota.
• Inspection des canalisations et des boyaux.
• Vérification des performances du moteur.

LE SERVICE PAS D'PROBLÈME TOYOTA
Pour la mise au point d'hiver de votre TOYOTA, allez donc toujours chez un concessionnaire TOYOTA!
Ça ne coûte pas plus cher qu'ailleurs et vous obtenez un service rapide, de qualité, fait par un spécialiste TOYOTA.
TOYOTA SERVICE DE QUALITÉ
TOYOTA PIÈCES D'ORIGINE
Exclusivement chez les 25 concessionnaires TOYOTA participants
TOYOTA

Automobiles L.G. Léveillé (514) 471-4117
Toyota Duval (514) 655-2350
Spinelli Lexus Toyota (514) 634-7171
Toyota Centre-Ville (514) 935-6351
St-Eustache Toyota (514) 473-1872
Brossard Toyota (514) 445-0577
Chomedey Toyota (514) 687-2634
Houle Toyota (514) 351-5010
G. Couillard Automobiles (514) 373-0850
Candiac Toyota (514) 659-6511
Vimont Lexus Toyota (514) 668-2710
Toyota Pie-IX (514) 323-9780
Lexus Toyota Gabriel (514) 748-1740
Chambly Toyota (514) 658-4334
Longueuil Toyota 514) 674-7474
Fairview Toycta (514) 694-1510
Toyota St-Jérôme (514) 979-2510
Alix Toyota (514) 376-9191
Repentigny Toyota (514) 581-3540
Blainville Toyota (514) 435-3685
Chassé Toyota (514) 527-3411
St-Léonard Toyota (514) 252-1373
Woodland Toyota (514) 761-3444
Angers Toyota (514) 774-9191
Île Perrot Toyota (514) 453-2510

★ Ces p'tits prix sont disponibles du 1er au 31 octobre 1995 seulement

GRATUIT
Salon de la mariée

WELCOME WAGON DEPUIS 1930
le mardi 17 octobre 1995 à 19 h 30
Le Renaissance,
7550, Henri Bourassa Est,
Saint-Léonard
PREMIER PRIX : service de vaisselle Mikasa pour 12 personnes offert par Linen Chest
• Cadeaux pour toutes les mariées
• présentations spéciales
• prix de présence
Défilé de mode par AMI-FER
Pour obtenir une invitation GRATUITE pour 2 personnes, veuillez appeler Ingrid (le jour ou le soir) au 624-4717 ou au 631-5131
LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON
LINEN CHEST
STANDS DISPONIBLES

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Pas d'élections à Kirkland, Mont-Royal et Westmount

YVON LABERGE

■ Il n'y aura pas d'élections à la mairie de Kirkland, Mont-Royal, Senneville et Westmount, le dimanche 5 novembre prochain, cependant que la lutte s'annonce intéressante à LaSalle, Outremont et Saint-Raphaël de l'île Bizard.

D'abord, à Westmount, une ville de 20 240 habitants, le maire Peter Trent a été réélu sans opposition à la clôture des mises en candidature hier à 16 h 30.

M. Trent, qui occupe la présidence de la Conférence des maires de la banlieue de Montréal, est une étoile montante de la scène municipale. Il a été élu pour la première fois à la mairie de Westmount en 1991.

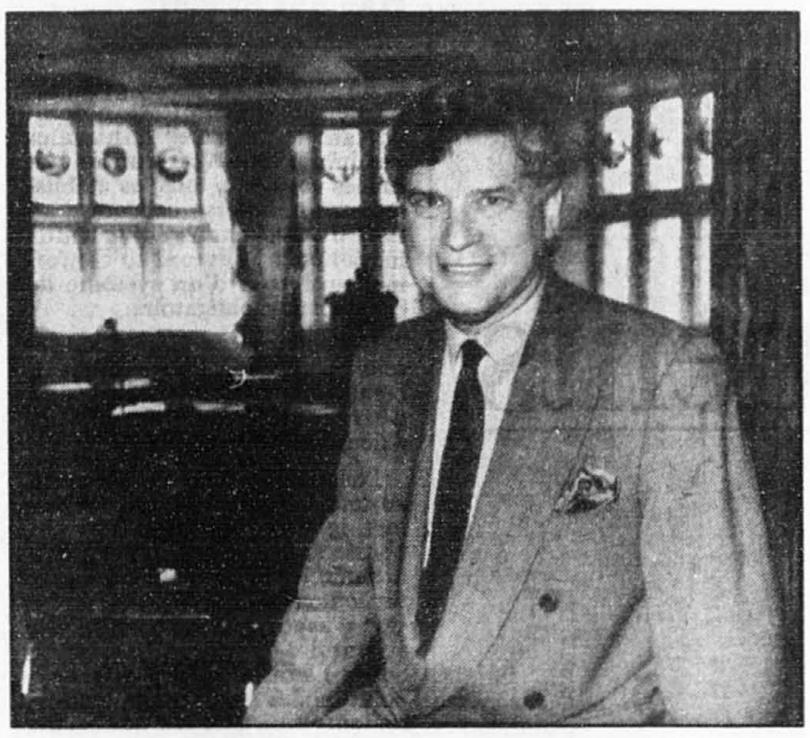
N'eut été son manque d'expérience, il aurait pu, il y a 20 mois, succéder à M. Michel Hamelin à la présidence de la Communauté urbaine de Montréal. Pressenti par ses pairs, il a préféré laisser la voie libre à Mme Vera Danyluk, de Mont-Royal.

Toujours à Westmount, cinq des huits conseillers municipaux ont été réélus par acclamation. Il s'agit de MM. David Laidley, Nicolas Matossian, Herbert Percovitz, James Wright et Mme Karin Marks. Deux candidats s'affrontent dans le district no.2, deux autres dans le huit et quatre dans le sept.

À Kirkland, municipalité d'à peine 18 000 âmes, le maire John Meany a aussi été réélu par acclamation. Même chose pour trois des six conseillers municipaux.

Il y aura duel dans le district Brunswick — MM. Brian MacDonald et Tony Corsi — et dans celui de Lacey Green — MM. Spencer Haywood et Bashir Hussain. Dans Summerhill, trois candidats sont sur les rangs. Il s'agit de MM. André Allard, Marino Discepola et Alex Smith.

À Mont-Royal, où 12 000 des 18 000 habitants ont le droit de vote, le maire Harry Schwartz et cinq des six conseillers municipaux ont été réélus sans opposition. Les électeurs du siège no.3 iront quant à eux aux urnes le 5 novembre pour se choisir un conseiller municipal. M. John Miller, conseiller sortant, affronte Mme Joan Tardif, une candidate de dernière minute.



Peter Trent, maire de Westmount.

Enfin, dans la petite municipalité de Senneville — seulement 961 habitants, dont 655 électeurs — M. George McLeish a été élu sans opposition à la mairie en remplacement de M. Ovila Crevier qui occupait le poste depuis 1986.

Trois des six conseillers municipaux ont par ailleurs été élus par acclamation. Il y aura lutte à deux pour les deux sièges du quartier Nord et au siège no.1 du quartier Centre.

Villes assiégées !

À LaSalle, Outremont et Saint-Raphaël de l'île Bizard, les mairies sont, si l'on peut dire, presque prises d'assaut par une meute de candidats.

Dans LaSalle, le maire sortant, Michel Leduc, affronte deux candidats : M. Paul Laurendeau du Parti laSallois et M. Mario Tassé du Parti municipal de LaSalle.

Élu une première fois en 1983, M. Leduc — et son Action civique de LaSalle — est depuis reporté au pouvoir.

Les trois partis politiques auront des candidats dans chacun des douze districts électoraux. Là-bas, on dit que la division du vote des 47 800 électeurs aidera le maire sortant à se faire réélire.

À Saint-Raphaël de l'île Bizard, trois candidats s'affrontent pour occuper le fauteuil du maire laissé vacant par le retrait de la vie politique de M. Jacques Denis.

Il s'agit de M. René Gervais, un conseiller municipal, de l'Équipe de l'île Bizard, de M. René Lecavalier, un ancien conseiller municipal qui fait en retour en politique, du Regroupement des citoyens de l'île Bizard, et de M. Normand Marinacci, lui aussi conseiller muicipal, du Renouveau de l'île Bizard.

Chacune des équipes en présence aura des candidats dans les six districts électoraux de l'île. Quatre candidats indépendants sont également sur les rangs.

Un enjeu de campagne à Outremont : un maire à plein temps

CLAUDE-V. MARSOLAIS

■ Dans son testament politique, l'ex-maire d'Outremont Jean Pominville, qui a démissionné pour des raisons de santé, avait exprimé le souhait que son successeur soit un maire à temps complet. Cette idée ne fait cependant pas l'unanimité auprès des aspirants maires en vue des élections municipales du 5 novembre.

Interrogé à ce sujet, le chef du Mouvement outremontais pour la concertation et l'action (MOCA), Chantal Raymond, a quelque peu hésité avant d'admettre que « c'est essentiel ». Toutefois, elle semble favoriser une réorganisation des services et l'attribution de dossiers particuliers à des haut fonctionnaires et à des conseillers.

Le chef du Mouvement des citoyens d'Outremont (MCO), Jérôme Unterberg, ne croit pas qu'il s'agisse d'une solution aux problèmes actuels de la ville: « Au cours du dernier mandat, nous avons eu à nous mesurer à des projets exceptionnels, tels la rénovation du théâtre Outremont, la construction d'une nouvelle bibliothèque et le dossier de la cour de triage. Or, les deux premiers projets sont déjà en voie de réalisation. Je pense qu'au cours du prochain mandat, le travail sera mieux équilibré si l'on parvient à mieux responsabiliser les fonctionnaires et à engager des contractuels pour des projets précis. »

Pour sa part, le chef du parti Mission Outremont, Paul Asselin, souligne que les villes voisines telles Westmount, Mont-Royal ou Hampstead, de population comparable, n'ont pas de maire à temps complet. « C'est pourquoi je dis que cela ne servirait à rien d'avoir un maire à 100 000 dollars puisque nos principaux projets sont en voie de réalisation et qu'il ne reste que le dossier de la cour de triage à mener à terme. Tout ce qu'il nous faut, c'est de nommer des personnes responsables de comités décisionnels et de réorganiser le travail de notre fonction publique. »



À Outremont, trois candidats se font la lutte à la mairie. De gauche à droite : Paul Asselin, Chantal Raymond et Jérôme Unterberg

Cour de triage du CP

En ce qui concerne le dossier de la cour de triage du CP, tous les partis sont d'accord pour mettre un point final au dossier, d'ici le 28 février prochain, date limite fixée par la société ferroviaire. Toutefois, les moyens d'y parvenir diffèrent.

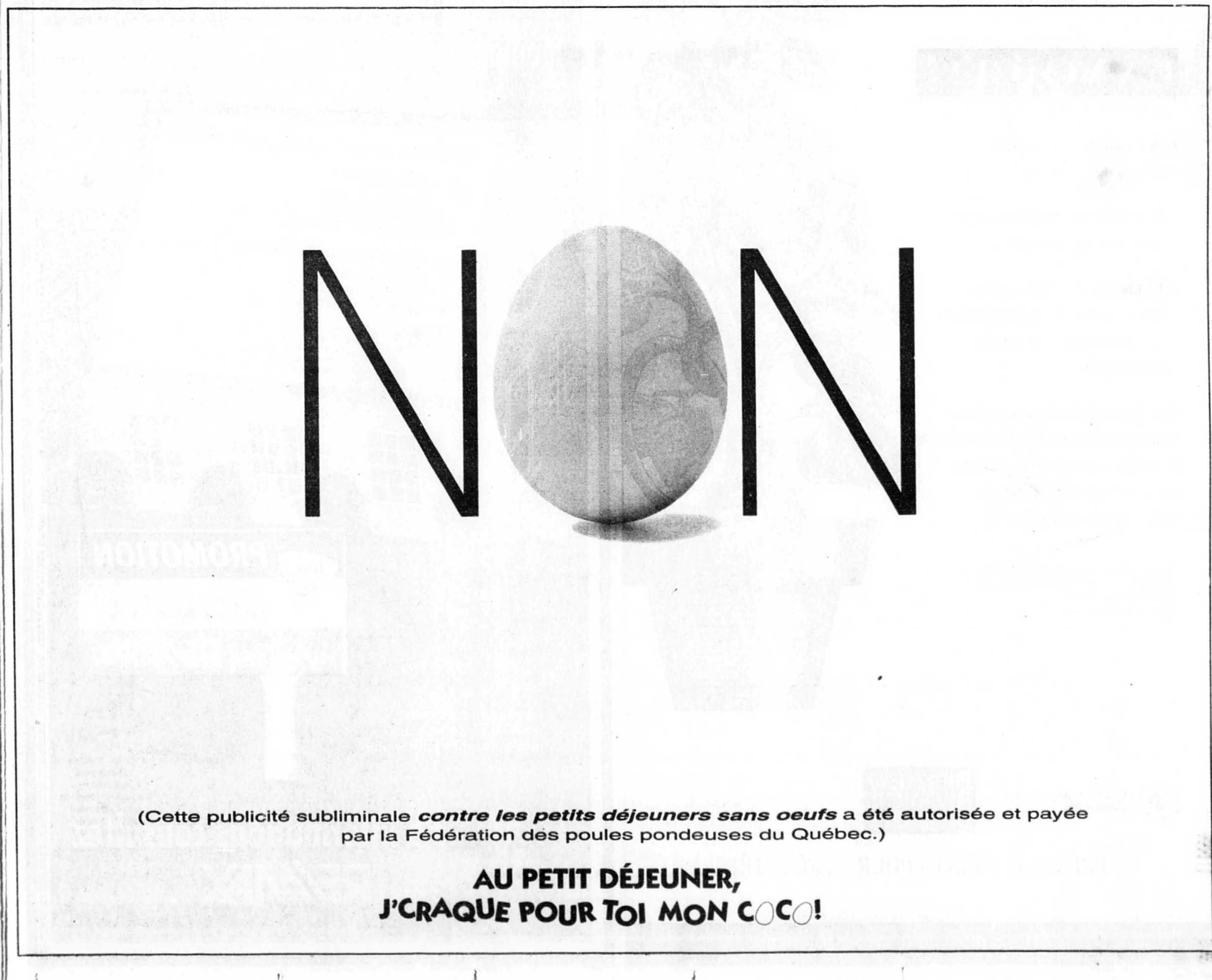
Mme Raymond compte regrouper tous les intervenants favorables et défavorables au projet et les forcer à faire consensus sur une solution commune. Jérôme Unterberg du MCO veut confier le dossier à Donal Archambault, fondateur de la Chambre de commerce d'Outremont, et à Stéphane Harbour, un activiste dans les dossiers de l'environnement, avec le mandat de déposer un projet de réaménagement modifié tout en collaborant avec les intervenants au dossier. Quant au chef du MO, Paul Asselin, il veut confier à Annie Chélin, candidate du district no 2 et assez critique du projet, un mandat de deux mois avec obligation de déposer un rapport d'ici la fin janvier.

En ce qui concerne la pollution industrielle de quelques entreprises au pourtour de la rue Ducharme, les trois partis sont également favorables à leur relocalisation. Mme Raymond encourage des incitatifs comme un congé de taxes pour les inciter à partir. M. Unterberg pense de même en suggérant un crédit de taxes de deux à trois ans pour les inciter à partir et à transformer leur propriété en un ensemble résidentiel. Quant à M. Asselin, il préconise l'expropriation s'il le faut et des incitatifs fiscaux pour que ces entreprises polluantes s'installent dans la zone de la rue Atlantic.

Par ailleurs, tous les partis sont favorables à court terme à la réfection du boulevard Mont-Royal et de la rue Vincent d'Indy. Une étude a d'ailleurs été confiée à la firme Cardinal-Hardy afin d'examiner des solutions pour que ces artères ne deviennent pas des voies de transit.

Enfin, signalons que le chef du MOCA, Chantal Raymond, entend geler le compte de taxes des Outremontais pendant quatre ans. Le chef du MCO, Jérôme Unterberg, promet la même chose tandis que Paul Asselin ambitionne d'éliminer la dette de la Ville (1,6 million) d'ici quatre ans.

Pour sa part, Jérôme Unterberg promet le réaménagement de la rue Van Horne et Paul Asselin l'implantation d'un système de vignettes pour le stationnement, problème laissé en suspens depuis plusieurs années.



(Cette publicité subliminale ***contre les petits déjeuners sans oeufs*** a été autorisée et payée par la Fédération des poules pondeuses du Québec.)

**AU PETIT DÉJEUNER,
J'CRAQUE POUR TOI MON C○C○!**

Les établissements hôteliers seront soumis à une classification uniforme

CLAUDINE HÉBERT
collaboration spéciale

■ En plus de devoir se procurer un permis d'exploitation comportant des normes minimales dès juin 1996 (voir cahier Vacances voyages), tous les établissements hôteliers québécois (allant du *bed and breakfast* aux méga-hôtels) devront se conformer au retour d'un système de classification obligatoire.

Il s'agit bel et bien d'un retour puisque le gouvernement libéral avait aboli la classification obligatoire sous forme de « fleurs de lys » en mai 1992.

Pourtant, la ministre déléguée au tourisme, Rita Dionne-Marsolais, ignore les raisons qui ont poussé ses prédécesseurs à prendre une telle décision. « Le gouvernement de l'époque avait décidé d'appuyer une classification volontaire payante (le Canada Select) administrée par la Corporation des services aux établissements touristiques québécois (CSETQ). Toutefois, je constate que moins de 15 % des établissements hôteliers ont adhéré à ce système. De plus, la prolifération de gîtes touristiques cet été a soulevé l'inquiétude de la plupart des associations hôtelières. Depuis quelques mois, elles font des demandes, des pressions pour revenir à la classification obligatoire », explique la ministre.

Par contre, Mme Dionne-Marsolais ignore qui dirigera un tel projet. Et cela, même si la CSETQ, un organisme à but non lucratif, bénéficiait d'une subvention gouvernementale pour ses trois premières années d'existence. « Il est encore trop tôt pour répondre, mais le peu d'établissements qui ont adhéré au système Canada Select me fait réfléchir », ajoute la ministre Dionne-Marsolais, dont l'objectif est d'assurer un contrôle de la qualité et de l'offre aux touristes au meilleur coût possible.

Un château de cartes

Pour sa part, le président de la CSETQ espère que le gouvernement ne soufflera pas sur le château de cartes. « La CSETQ a offert au gouvernement de chapeauter la classification, mais la position du gouvernement n'est pas claire. Les 300 établissements (sur les 2 400 possibles) que nous classifions représentent plus du tiers des unités d'hébergement disponibles au Québec. Pourquoi ne pourrait-on pas travailler en partenariat ? Nous avons déjà notre structure, cela minimiserait les coûts. »

Présentement, il en coûte de 250 à 300 $ par établissement pour adhérer au système d'inspections bisannuelles (aux deux ans) de la CSETQ. À ce montant de base s'ajoute un léger supplément par chambre.

André Jean-Richard, vice-président exécutif et directeur général de l'Association des hôteliers du Québec, est un de ceux qui souhaite la classification obligatoire. « Néanmoins, je trouverais dommage que Tourisme Québec abandonne la classification de Canada Select. Leur système d'étoiles est valide à travers le pays. »

D'après lui, rien n'empêche l'organisme de changer le nom de la classification advenant une réponse positive au référendum. Ce qui compte, c'est la valeur des critères.

Épargne multirendements Desjardins*

ADMISSIBLE AU REER

Exclusivité de Desjardins:
• Cotisation par versements périodiques •



Si vous rêvez d'une épargne RACHETABLE à taux d'intérêt minimum garanti qui allie souplesse et performance...

LA VOICI !

- Des sommes encaissables en tout temps.
- Accessible au comptant ou par versements périodiques.
- Admissible au REER avec en EXCLUSIVITÉ CHEZ DESJARDINS : la cotisation par versements périodiques.

Renseignez-vous dès aujourd'hui auprès d'un conseiller de votre caisse Desjardins sur tous les avantages que peut vous offrir l'épargne multirendements Desjardins.

* Produit disponible dans les caisses Desjardins participantes, les conditions peuvent varier dans certaines caisses.
Offre d'une durée limitée.

La caisse populaire Desjardins

ÉPARGNE et PLACEMENT Desjardins

PRENEZ VOS RÊVES POUR LA RÉALITÉ !

Desjardins pour s'aider soi-même

ÉCONOMISEZ AVEC RE/MAX

Maintenant plus que jamais, c'est le meilleur temps pour acheter votre maison!

PROMOTION OFFERTE AUX CLIENTS DE RE/MAX

Soit une **réduction de taux** de:
- 1 % sur le terme de 6 mois;
- 3/4 % sur le terme de 1 an;
- 1/4 % sur le terme de 2 ans et plus;

ou de 1 à 3 **mois sans versements d'intérêts** selon le terme visé;
- 1 mois pour le terme de 1 an;
- 2 mois pour le terme de 2 à 5 ans;
- 3 mois pour les termes de 7 ans et 10 ans.

Conditions: — Hypothèque doit être acceptée avant le 31 décembre 1995;
— Déboursé avant le 31 mars 1996;
— Propriétaire occupant (3 unités et moins);
— Garantie de taux 90 jours.

PROMOTION EXCLUSIVE au réseau RE/MAX

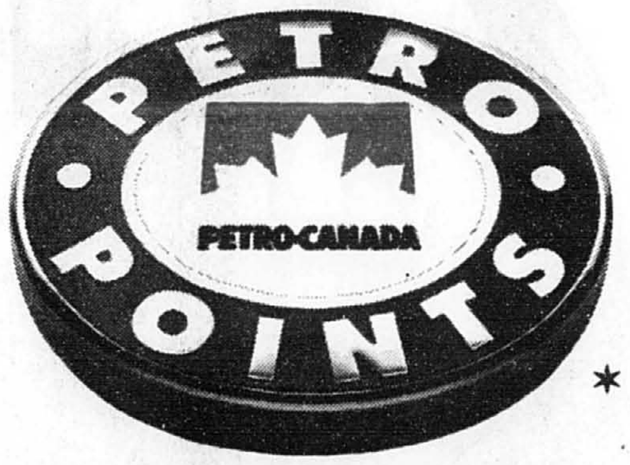
Le réseau RE / MAX, un réseau de franchisés indépendant et autonome.

Pour plus d'informations consultez votre agent RE/MAX.

Quant à faire le



faites le plein de



*

et obtenez des



gratuits chez

PETRO-CANADA ®

Petro-Canada est heureuse de vous présenter ses nouveaux PETRO-POINTS, un programme gratuit tout simple qui vous permet d'obtenir rapidement des primes pour prendre soin de votre auto. Désormais, vous pouvez accumuler des PETRO-POINTS sur tous vos achats habituels chez Petro-Canada – essence, réparations, lavage d'auto, denrées alimentaires, etc.† – et les échanger gratuitement contre une variété de produits ou services Petro-Canada.

Les PETRO-POINTS vous permettent de gagner des primes en peu de temps. Et puisqu'elles sont toutes offertes sur place, vous pouvez les obtenir sur-le-champ. De plus, votre total de points est toujours mis à jour sur vos reçus de caisse. Vous voulez vous inscrire? En savoir plus long? Alors, passez à la station-service Petro-Canada la plus près de chez vous ou téléphonez-nous au 1 800 668-0222. Quant à faire le plein, faites le plein de PETRO-POINTS!

Inscrivez-vous maintenant et obtenez 500 PETRO-POINTS gratuits!††

DES PRIMES POUR PRENDRE SOIN DE VOTRE AUTO.

† Produits de tabac, alcool et billets de loterie exclus. †† Offre d'une durée limitée. ®/* Marque de commerce de Petro-Canada – Trademark.

PERSONNES DIABÉTIQUES

— Intéressées à participer à un projet de recherche sur les complications diabétiques en utilisant des médicaments;
— Âgées de 18 à 70 ans;
— Souffrant d'hypertension artérielle;
— N'ayant pas de problème cardiaque majeur.
— Pour de plus amples renseignements,

s.v.p. téléphoner au:

Centre de Recherche Clinique de Laval

(514) 688-4340

L'étude se fera en accord avec votre médecin traitant.

S2297969

À l'été 96, la femme portera de la nostalgie

Agence France-Presse

PARIS

■ La mode de l'été prochain ? Un mélange de glamour et de rétrospective nostalgique des décennies passées. C'est ce qui ressort des premiers défilés de prêt-à-porter qui viennent de débuter à Paris.

Premier grand nom au rendez-vous jeudi soir, Thierry Mugler. Si le couturier n'a pas organisé de show médiatique comme en mars, sa collection n'en est pas moins spectaculaire. Ses mannequins cultivent toujours l'allure conquérante sous leurs capelines géantes en forme de coupole, même si sa mode s'est adoucie.

Son égérie Jerry Hall, épouse de Mick Jagger, Eva Herzigova, Miss « Wonderbra », Karen Mulder et la rousse Sybil Buck, adepte du piercing, ont ouvert le défilé en mini-boléros sur short-gaine ou micro-jupe de coton blanc. Vestes travaillées de nervures qui étranglent la taille sur des basques arrondies, jupes étroites et talons aiguilles demeurent la signature du couturier.

À côté de ces silhouettes géométriques et structurées en noir et blanc, les tailleurs en soie imprimée glycine, les djellabas de mousseline dévoilant le corps par transparence, les gandourahs d'organza révélant un maillot-corset brodé de pampilles, apportent leur touche de légèreté. Les couleurs de berlingot, le beige, l'ivoire, le vert pâle, ont la fraîcheur d'un jour de printemps.

Côté glamour encore, il y a un créateur suisse de 37 ans, Bertrand Maréchal, qui a travaillé auprès d'Hubert de Givenchy avant de créer sa griffe il y a deux ans. Il présentait sa collection dans un passage parisien bordé de boutiques indiennes. Une atmosphère parfumée d'épices pour 18 modèles très « couture » et sexy à porter dès 22 h.

Coulées dans des robes-bustiers de satin, des combinaisons-pantalons seconde peau, des chemises cintrées sur pantalon-cigarette, ses somptueuses métisses se déhanchent lascivement.



Du Christian Dior.

Quatre mois après avoir lancé *Les loisirs Amigo*

On en est toujours à zéro!



***0¢ la minute : temps d'antenne local en soirée et tout le week-end.**

Une fois de plus, Cantel a fait œuvre de pionnier en étant la première compagnie à offrir un tel tarif à la grandeur du pays!

Grâce au forfait ***Les loisirs Amigo***, le temps d'antenne local n'est plus que de 0¢ la minute, du lundi au vendredi de 18 h à 8 h, et de 0¢ la minute à compter de 18 h le vendredi jusqu'à 8 h le lundi! En tout autre temps, les appels locaux sont seulement à 65¢ la minute. De plus, les frais d'abonnement au forfait ***Les loisirs Amigo*** ne sont que de 35,95 $ par mois†, comprenant le téléphone portatif Motorola 910 que Cantel vous offre sans frais supplémentaires!



Ce téléphone cellulaire de fine pointe ne pèse que 9,8 oz et procure 100 minutes de temps de conversation ou 18 heures de temps d'attente. Il est doté de fonctions ultra-pratiques, telles la composition abrégée, la touche d'appel d'urgence et la mise en mémoire des trente numéros que vous utilisez le plus souvent.

Pour profiter à votre tour du forfait ***Les loisirs Amigo***, rendez-vous sans tarder chez l'un de nos dépositaires agréés.

CANTEL amigo MC

On a toujours besoin d'un Amigo!

† Frais d'interurbain, frais de service de déplacement et taxes applicables en sus. Frais d'accès au système de 48 $ exigibles. Engagement minimal de 18 mois. Sous réserve d'approbation de crédit. Certaines conditions s'appliquent. Pour plus de détails, voyez un dépositaire agréé de Cantel.

CANTEL Centres de communications

MONTRÉAL
5496, rue Notre-Dame Est
(514) 254-5454
2360, rue Notre-Dame Ouest
(514) 983-1666

770, rue Notre-Dame Ouest
(514) 875-9512
1247, av. du Collège McGill
(514) 871-1871

BROSSARD
7005, boul. Taschereau, bur. 150
(514) 926-3111

DRUMMONDVILLE
1565, boul. Lemire
(819) 478-0851

GATINEAU
360, boul. Maloney Ouest, bur. 1
(819) 663-8580

GRANBY
99, rue Bouchard
(514) 777-6612

JOLIETTE
517, rue St-Charles Borromée Nord
(514) 755-5000

LAVAL
379, boul. Curé-Labelle
(514) 622-0303
1696, boul. des Laurentides
(514) 629-6060
3364, boul. Saint-Martin Ouest
(514) 682-2640

REPENTIGNY
110, boul. Industriel
(514) 581-4666

ST-HUBERT
3399, boul. Taschereau
(514) 676-3963

ST-JÉRÔME
116, boul. du Carrefour
(514) 438-3543

ST-LAURENT
6315, ch. Côte-de-Liesse, bur. 102
(514) 738-3833

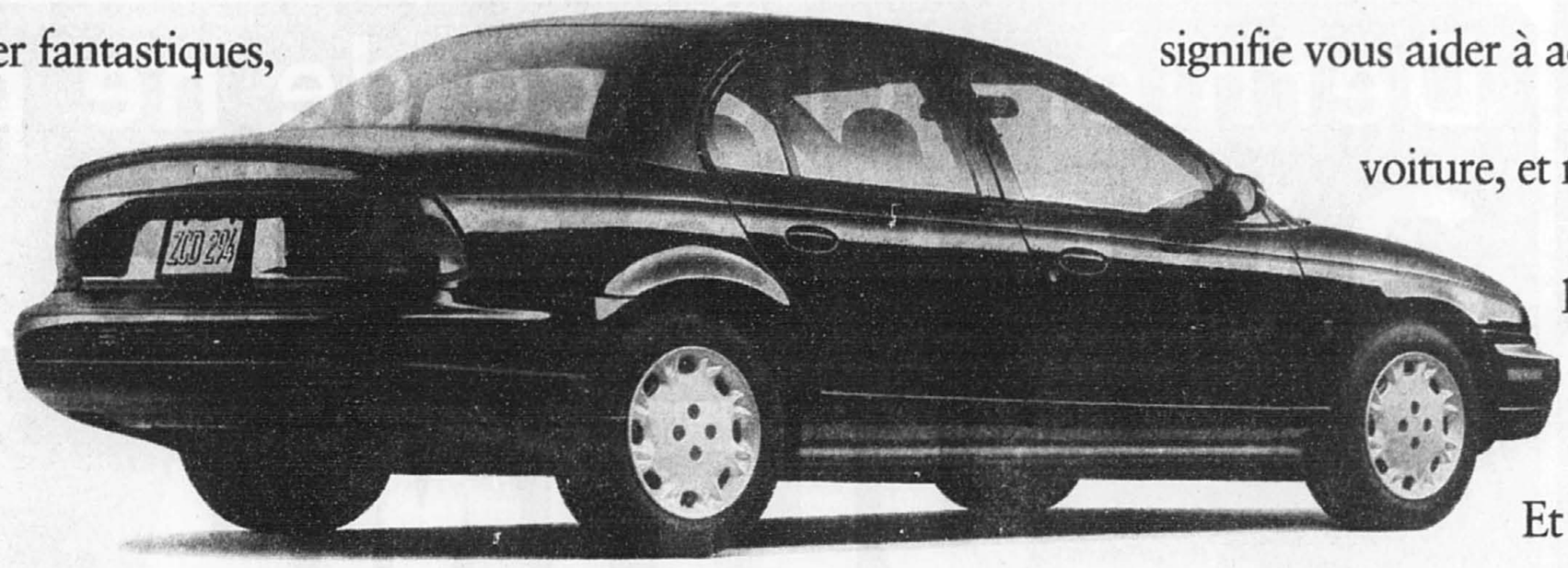
ST-LÉONARD
5954, boul. Métropolitain Est
(514) 257-8826

TERREBONNE
1257, boul. des Seigneurs
(514) 964-1964

TROIS-RIVIÈRES
5335, boul. des Forges
(819) 372-5000

la Baie · La Cabine Téléphonique · EATON · Aventure · Canadian Tire · Zellers · Kmart · Compucentre · Celluland · Distribution aux Consommateurs · Maison Sony. · Bureau en gros · Vitro Plus · Future Shop · Du-Ro · RadioShack. · Speedy · Lebeau Vitres d'autos · GE Magasin-Entrepôt

C'est le temps de l'année où de nombreux fabricants d'automobiles vous inviteront à faire l'essai de leurs voitures 1996, plus récentes, toutes nouvelles, super fantastiques, hyper-sécuritaires, parfaites pour vous, à rendre jaloux vos voisins. Chez Saturn, ce n'est pas notre cas. En fait, ça n'a jamais été notre cas. Mais permettez-nous de vous faire une suggestion. Au lieu d'essayer seulement la voiture, essayez aussi la compagnie. Scrutez la marque à la loupe. Cherchez à savoir si la voiture est supportée par autre chose que les quatre pneus sur lesquels elle repose.



La nouvelle Saturn SL2 1996

Si vous faites cet exercice avec la Saturn, vous ferez plein de découvertes, vous découvrirez, entre autres, une philosophie toute simple qui tient en quelques mots: traiter les autres comme on aimerait être traité soi-même. Pour nous cela signifie vous aider à acheter une voiture, et non vous pousser à en faire l'essai. Et cela signifie prendre soin de vous plus tard, même si vous décidez que vous n'aimez plus ce que vous avez acheté. Alors, voici notre invitation:

Une voiture devrait être supportée par beaucoup plus que les quatre pneus sur lesquels elle repose.

rendez-vous chez un détaillant Saturn. Vous y verrez nos nouvelles voitures 1996 et vous êtes cordialement invité à en faire l'essai. Mais, pendant que vous y êtes, mettez-nous à l'épreuve. Parce qu'on peut apprendre beaucoup de choses sur une voiture en se renseignant à propos de son fabricant.



SATURN.

Pour faire tout autrement

La voie est ouverte pour faire déclarer Bernardo criminel dangereux

Presse Canadienne

TORONTO

■ Le juge Patrick LeSage a statué hier que la Couronne pourra aller de l'avant dans ses démarches pour faire déclarer Paul Bernardo criminel dangereux, un processus qui pourrait entraîner son emprisonnement à perpétuité.

Le magistrat, qui a présidé au procès pour meurtre de Bernardo cet été, a décidé que les accusations d'enlèvement et d'agressions sexuelles graves dont il a été reconnu coupable peuvent servir de base à cette demande. Par contre, le fait que Bernardo ait été trouvé coupable de meurtre ne peut servir à le faire reconnaître criminel dangereux parce que, dans ce cas, des peines de prison à vie sont prévues.

En septembre, Bernardo a déjà été condamné à la prison à vie sans possibilité de libération conditionnelle avant 25 ans pour les meurtres avec préméditation de Leslie Mahaffy et Kristen French.

Mais le juge n'a pas prononcé tout de suite les sentences relatives aux accusations d'enlèvement et d'agressions sexuelles graves ainsi que celle relative au fait d'avoir profané un cadavre.

Lorsqu'est venu le moment de condamner Bernardo pour ces crimes, la Couronne a annoncé qu'elle chercherait à faire déclarer Bernardo criminel dangereux. Si jamais il était reconnu criminel dangereux, cela tiendrait lieu de sentence en ce qui a trait aux accusations moins graves et il pourrait demeurer derrière les barreaux indéfiniment.

Mais l'avocat de Paul Bernardo, John Rosen, a soutenu que si l'on condamnait son client pour ces accusations moins graves, cela équivaudrait à le condamner deux fois pour les mêmes crimes. Les meurtres, les enlèvements, les séquestrations et les agressions sexueiles, a-t-il souligné, faisaient tous partie des mêmes « transactions ».

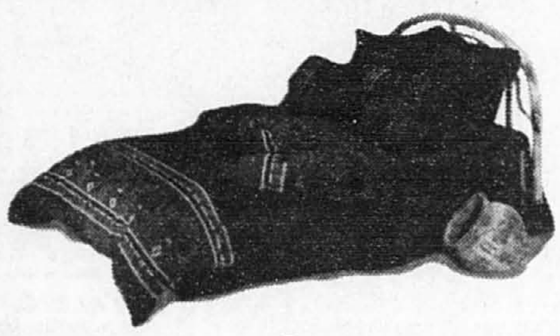
Si la démarche de Me Rosen avait réussi, elle aurait mis fin à celle visant à faire déclarer Bernardo criminel dangereux.

Selon Mes Rosen et Tony Bryant, la démarche entreprise par la Couronne pour obtenir que Bernardo soit reconnu criminel dangereux constitue une façon déguisée de faire subir un procès à ce dernier sous d'autres accusations qui pèsent contre lui à Toronto et à St. Catharines, en Ontario, sans qu'il puisse se prévaloir d'une enquête préliminaire.

Dernière chance de ne payer aucune taxe chez ULTIMA

Économisez sur tout*
CETTE FIN DE SEMAINE SEULEMENT

LE LIT



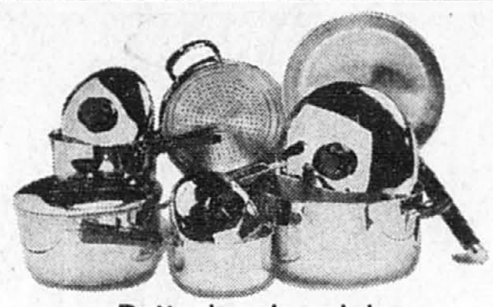
Draps
Douillettes
Duvets
Couvertures
Oreillers & plus encore...

LE BAIN



Serviettes
Accessoires de bain
Rideaux de douche
Tapis de bain
Draps de bain & plus encore...

LA CUISINE

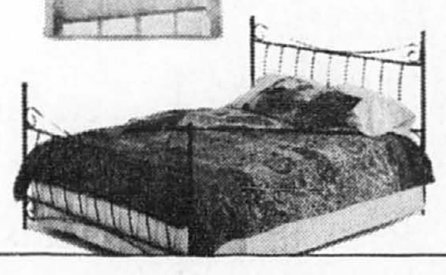


Batteries de cuisine
Services de vaisselle
Coutelleries
Ensembles de verres
Moules à pâtisserie
Linges de cuisine & plus encore...

ET PLUS ENCORE...



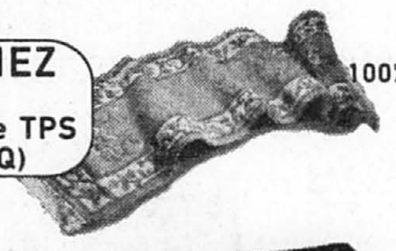
Stores verticaux en PVC pour porte patio
Stores horizontaux
Quincaillerie pour draperies
Tissus pour draperie
Papiers peints



Matelas
et lits

EN PLUS
super spéciaux de fin de semaine

ÉPARGNEZ 50% (plus pas de TPS ni de TVQ)



TAPIS
100% laine, acrylique ou mélange
Couleurs, motifs
et grandeurs assortis

ÉPARGNEZ JUSQU'À 36% (plus pas de TPS ni de TVQ)



MEUBLES par JAZZI HORIZON QUEBEXO
Tables de centre, tables de coin,
centres audio-vidéo
et plus encore...

(marchandise en magasin seulement)

Pas de TPS, pas de TVQ*
Samedi le 14 octobre et dimanche le 15 octobre 1995
2 JOURS SEULEMENT

* Club Ultima déduira un montant équivalent à la TPS et à la TVQ du montant total de votre achat. Cette offre ne s'applique pas aux appareils électriques, service à domicile et rembourrage. Ne peut être combiné à aucun autre rabais. La marchandise peut différer d'un magasin à l'autre.

Service de designer à domicile



Service de design sur mesure
gratuit en magasin ou à domicile

CLUB ULTIMA MD

Le lit, le bain, la cuisine & plus encore!

Registre cadeaux



Registre de cadeaux et mariés,
appelez le 1-800-422-3229

St-Léonard - 6755, Métropolitain Est (sortie Langelier, Marché de la Tour) Tél. : 322-2000
West Island - 3205, boul. des Sources (Transcanadienne, Galeries des Sources) Tél. : 685-6565

Interac PAIEMENT DIRECT VISA MasterCard et chèques personnels

Collecte des feuilles

À Montréal, les feuilles mortes ne sont plus des déchets.

Placez les feuilles dans vos boîtes de carton, poubelles et sacs de plastique devant votre résidence avant 8 heures du matin les mercredis 18 octobre, 25 octobre, 1er novembre et 8 novembre.

objectif vert
L'excellence en environnement

Ville de Montréal

Les avantages du condom ont été occultés

Presse Canadienne

TORONTO

■ Les autorités fédérales ont été empêchées de conseiller aux Canadiens l'usage du condom comme moyen de protection contre le sida dans une brochure gouvernementale distribuée peu après que la maladie mortelle eut commencé à se disséminer au Canada, a-t-on appris hier au cours de l'enquête sur le sang contaminé.

« Politiquement, nous avons été avertis qu'il ne fallait pas parler de condoms », a déclaré le docteur Alastair Clayton, ancien directeur-général du Laboratoire de lutte contre la maladie.

Le département de protection de la santé d'Ottawa n'a pas informé les Canadiens, dans une brochure distribuée à travers le Canada en 1984, du fait que les préservatifs pouvaient les aider à se prémunir contre le virus du sida.

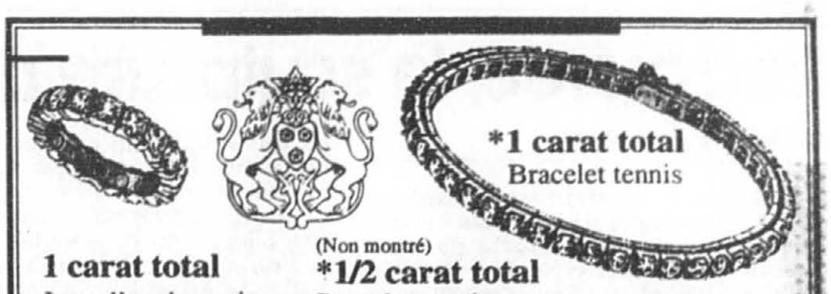
Entre-temps, des centaines de Canadiens avaient contracté le VIH par le biais de relations sexuelles, de seringues souillées ou de produits sanguins contaminés.

Le juge Horace Krever, qui préside l'enquête sur le scandale du sang contaminé au Canada, a demandé à M. Clayton qui avait donné le « conseil politique » fatal.

« Lorsque nous faisions parvenir des documents (...) pour révision au bureau du sous-ministre, on nous en accusait réception et on ajoutait dans une note : ne mentionnez pas les condoms, trouvez un autre moyen de transmettre le message », a répondu M. Clayton.

Le docteur Clayton a soutenu qu'Ottawa n'était pas la seule à avoir de la réticence à conseiller l'usage de préservatifs — il en était de même pour bien des télédiffuseurs.

Dans sa déposition, il a déclaré que des stations de télévision avaient indiqué que si un paquet de condoms pouvait être vu dans des annonces publicitaires, il ne pouvait pas par contre être ouvert à la télévision.

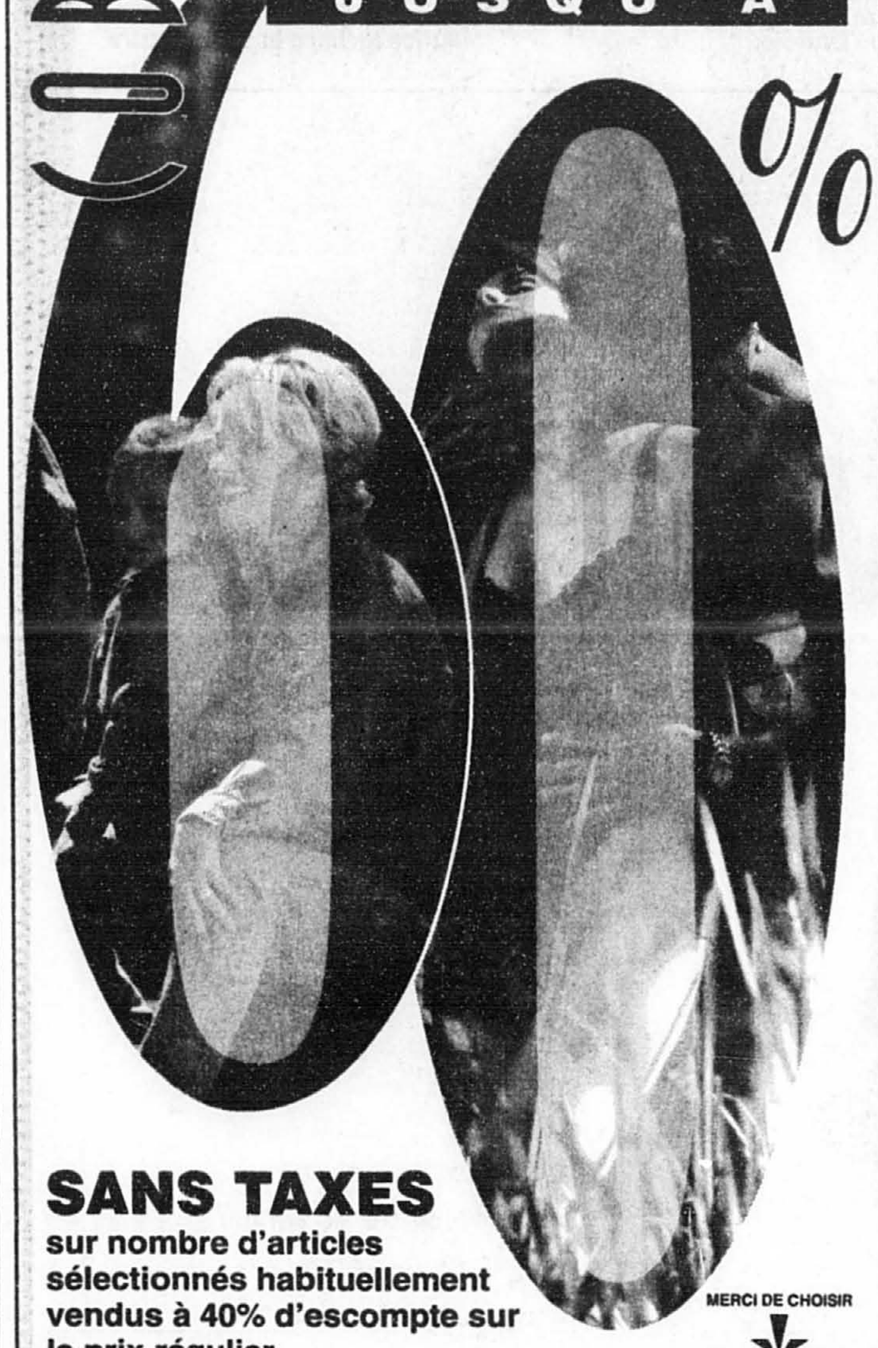


1 carat total
Jonc d'anniversaire
888 $
Prix courant 1 776 $

(Non montré)
*1/2 carat total
Bracelet tennis
588 $
Prix courant 1 176 $

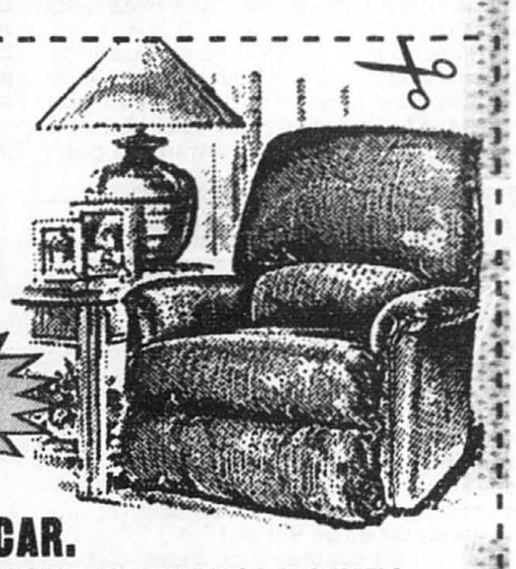
1 088 $
Prix courant 2 176 $

PERSONNE NE VEND MOINS CHER
le Parchemin inc.
Joaillier • Orfèvre
Tél.: (514) 845-5243 - 1 800 667-6878
1500, rue Berri (mezzanine, métro Berri-UQAM)
Également en vente chez tous les dépositaires OR GEM.
2296899A14

BRA
JUSQU'À
70%

SANS TAXES
sur nombre d'articles sélectionnés habituellement vendus à 40% d'escompte sur le prix régulier.
MERCI DE CHOISIR
QUALITÉ QUÉBEC
* MARQUE DE COMMERCE DE VÊTEMENTS OCÉAN CANADA LTÉE, BEAUCE (QUÉBEC) G0M 1W0 TÉL.: (819)548-5391 TÉLÉC.: (819)548-5453

ST-SAUVEUR Les Factoreries
ST-LÉONARD 8195, boul. Métropolitain
LONGUEUIL 3064, ch. de Chambly
VAUDREUIL Les Promenades Hudson
GREENFIELD PARK Galeries Taschereau
VILLE LASALLE 8373, boul. Newman
TERREBONNE 1352, boul. Moody
BROMONT Les Versants
ST-ANTOINE Galeries des Laurentides
LAVAL 1785, St-Martin Ouest
BLAINVILLE 961, Curé Labelle
SOREL 267, boul. Fiset
POINTE-AUX-TREMBLES 12 620 Sherbrooke Est
MAGOG 241, rue Sherbrooke
COATICOOK 28, rue Child
COOKSHIRE 25, rue Craig Nord
ROUYN-NORANDA 12, rue Gamble Ouest
VAL-D'OR 450, 3e Avenue
GATINEAU 56, boul. Gréber
HULL 432, boul. St-Joseph
SHERBROOKE Carrefour Dunant
ST-LUDGER DE BEAUCE La Manufacture
SHAWINIGAN 2202, rue St-Marc
VICTORIAVILLE 130, rue Notre-Dame E.
DRUMMONDVILLE 400, boul. St-Joseph
TROIS-RIVIÈRES 656, rue St-Maurice
TROIS-RIVIÈRES OUEST Centre Maxi
GRAND-MÈRE 181, 11e Rue
QUÉBEC Galeries de la Capitale (face à la patinoire)
STE-FOY Place Laurier, 3e étage
BEAUPORT 3170-A, ch. Royal
STE-ANNE DE BEAUPRÉ Les Promenades
VAL-BÉLAIR 1065, boul. Pie XI Nord
DONNACONA 210 A, Notre-Dame
LÉVIS 116A, route Kennedy
MONTMAGNY 42, boul. Taché Ouest
RIVIÈRE-DU-LOUP Place Hôtel de Ville
RIMOUSKI Plaza Arthur Buies
AMQUI 54, rue Desbiens
MONT-JOLI 53, rue Doucet
MATANE Promenade St-Laurent
GASPÉ Place Jacques-Cartier
SEPT-ÎLES 660, boul. Laure
BAIE-COMEAU Centre Laliberté
DÉMÉNAGE
ALMA Plaza 1
CHICOUTIMI 400, rue Racine Est
JONQUIÈRE 2000, rue Price
STE-MARIE 85, rue Notre-Dame
ST-ANSELME 1020, boul. Bégin
LAC ETCHEMIN 270, 3e Avenue
EAST BROUGHTON 4307, Route 112
NEW CARLISLE 3, Route 132
CHIBOUGAMAU 545, 3e Rue
VILLE VANIER 405, Soumande
ST-FLAVIEN 144, rue Principale
NOUVEAU-BRUNSWICK
CAMPBELLTON 89, Roseberry
ONTARIO
HEARST 931, rue Georges
CHELMSFORD 64, Errington
NOUVEAU
CARREFOUR DE L'ESTRIE voisin de la SAQ face au ZELLERS
ST-LAURENT 2119, boul. Marcel Laurin
ST-HUBERT Complexe Cousineau
JOLIETTE 531, Boul. Manseau
ST-HYACINTHE 1630, des Cascades Ouest
VARENNES 2083, Marie-Victorin
VALLEYFIELD 11, rue du Marché
ST-ROMUALD 835, 4e Avenue
THETFORD MINES 716, St-Alphonse
TROIS-PISTOLES Galeries Trois-Pistoles
ST-FÉLICIEN 1170, rue des Mélézes
MONTRÉAL 6395, Sherbrooke Est

10% D'ESCOMPTE SUPPLÉMENTAIRE
Sur présentation de ce coupon, obtenez un escompte additionnel de 10% sur toute la marchandise, même celle réduite de 40% ou plus.
COBRA
Valide jusqu'au 10 décembre 1995.

Espace NOUVEL ÂGE
LA-Z-BOY

RIEN À PAYER AVANT SEPTEMBRE 1996 VOUS NE PAYEZ QUE LES TAXES.
5 000 PI CAR. DE MARCHANDISES EXCLUSIVES
GRATUITE avec tout achat d'un produit La-Z-Boy (pour un temps limité)
Cette sensationelle vidéocassette PLEINE D'IDÉES DE DÉCORATION (d'une valeur de 14.95 $)
CANAPÉ ET CAUSEUSE ASSORTIS ÉGALEMENT OFFERTS

GRAND CHOIX DE BERGÈRES
Un nouveau concept en ameublement pour la maison... la gamme de meubles La-Z-Boy, canapés, causeuses et fauteuils, inclinables ou non, le tout présenté dans un décor chaleureux.
J.-E. Audet est heureux de vous offrir des fauteuils conçus pour des personnes de petite et grande taille, ainsi que des fauteuils de type «élévateur» pour des personnes malades ou handicapées.
GARANTIE À VIE SUR LES ÉLÉMENTS MÉCANIQUES, MODÈLES ET TISSUS EXCLUSIFS
J.-E. Audet INC. DEPUIS 1933
6955, Jean-Talon Est Montréal
252-0269 ou 2-LA-Z-BOY
Boul. Métropolitain / Boul. Langelier / Rue Jean-Talon / Boul. des Galeries d'Anjou
Autoroute 40, sortie Langelier Sud
PRIX SPÉCIAL PREMIER ANNIVERSAIRE LA-Z-BOY à partir de 350 $ Quantité limitée
LIVRAISON GRATUITE MISE DE CÔTÉ GRATUITE
S2292334

la Baie services à domicile
UNE SEMAINE SEULEMENT!
OFFRES DE NETTOYAGE AVEC PRIME
NETTOYAGE DE TAPIS
Téléphonez avant le 21 octobre et nous payerons la TPS et la TVQ!*
28 $ 2 pièces
Nettoyage à la vapeur
Prime : nettoyage d'un vestibule (valeur de 10 $)
49 $ 4 pièces
Plus nous nettoyons, plus vous économisez.
Prime : nettoyage d'un vestibule (valeur de 10 $)
74 $ Super offre! Maison complète
5 pièces, 13 marches et 1 vestibule.
Prime : nettoyage d'un second vestibule (valeur de 10 $)

Notre service 4 étoiles : une garantie de satisfaction à coup sûr!
★ Nos puissants appareils à la vapeur nettoient vos tapis à fond et leur rendent toute leur fraîcheur.
★ Nos spécialistes apportent un soin particulier au nettoyage des taches rebelles et des endroits plus passants.
★ Nous déplaçons et remettons en place la plupart des meubles pour pouvoir nettoyer tous les coins.
★ Nous vous fixerons un rendez-vous qui vous convient. Nous travaillons même le samedi!

Protection pour tissu appliquée sans frais supplémentaires sur un fauteuil (valeur de 20 $)...
69 $ Canapé et fauteuil
...et nous payons la TPS et la TVQ!*
39 $ Tapis synthétique
Nettoyage professionnel de conduits de ventilation*
Un conduit principal, plus 5,95 $ par bouche.
0,79 $ le pied carré
Nettoyage de tapis d'appoint
Tapis de laine : 0,89 $ le pied carré. Frais minimums de 50 $. Ramassage et livraison inclus.
Du lundi au samedi de 8 h à 18 h
Montréal.....339-5420
Sherbrooke.....820-1417
Drummondville/Victoriaville.....474-8007
Trois-Rivières.....378-8480
*Rabais équivalant à la TPS et la TVQ. **Frais d'ouverture de la porte de visite non inclus. Demandez nos trousses de détachage Stainsolution**. Renseignez-vous sur notre PROCÉDÉ DE NETTOYAGE COMBINÉ AU SHAMPOING ET À LA VAPEUR, offert à seulement 9 $ de plus par pièce. Le traitement de protection des fibres, de même que le nettoyage des tapis traités au Stainmaster® ou des tapis berbères sont offerts moyennant des frais supplémentaires. Les salons et salles à manger combinés, ainsi que les pièces de plus de 200 pieds carrés sont considérés comme deux pièces. Le nombre minimal de pièces à nettoyer est de deux. Service de camion-usine moyennant 9 $ additionnels par pièce. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Frais supplémentaires pour le nettoyage à sec et pour les tissus en coton haltien, les canapés modulaires et les coussins de dossiers non attenants. L'offre prend fin le 21 octobre 1995.

AVENTURE ELECTRONIQUE

branchez-vous!... SERVICE COMPLET INTERNET* En Moins De 10 Minutes... netROVER Jusqu'à 220 heures d'accès par mois INCLUSES Disponible dans certaines régions et magasins seulement.
SUPER VENTE DU PRÉSIDENT
LA PLUS GRANDE SÉLECTION DE TÉLÉVISEURS ET SYSTÈMES AUDIO AU QUÉBEC
7 JOURS SUR 7 SUPPORT TECHNIQUE Après-vente SUR INFORMATIQUE 1•800•310•9525
NOUVEAU! NOUVEAU! F.I.A Présentement disponible dans la région de Montréal. Cours d'initiation à l'ordinateur pour débutant. Détails en magasin. INSCRIPTIONS DÈS MAINTENANT! Formation Informatique Aventure
EPSON
ACTION NOTE 660C
• Processeur 486DX266Mhz
• Mémoire 4Mo
• Disque dur 340Mo
• Lecteur 1.44Mo, 3.5"HD
• Écran couleur 10.3" DSTN
• Un PCMCIA type III
• «Trackball» intégré

MAINTENANT AVEC 8Mo DE MÉMOIRE AU MÊME PRIX
2899.00
AST
ASCENTIA™ 810N
• Processeur 486/DX2-66MHz
• Écran couleur 10,4" DSTN
• Capacité pour deux batteries
• «Trackball» intégré
• Deux fentes PCMCIA
• MS-DOS®, Windows™
• Ergonomique

RABAIS 400$ Rég.: 3399.00
2999.00
EPSON

NOUVEAU MODÈLE 96
STYLUS COLOR IIs
• Résolution : 720 ppp
• Option couleur incluse
• Qualité photographique
• Supporte papier régulier
479.00
REVEAL

14.4 Kbps
FAX MODEM POUR NOTEBOOK
• Communication mondiale de votre notebook ou "palmtop"
• Logiciel de communication FaxWorksTM 3.0 inclus
199.00
Machina Sapiens

CORRECTEUR 101
• Correcteur grammatical
• WINDOWS/MAC
99.99
Microsoft

WINDOWS '95
• Mise à jour disponible
• 3.5" • CD
RABAIS 10$ Rég.: 134.99
124.99

FURY 3
• WINDOWS
WINDOWS 95
• CD-Rom
49.99
Les photos peuvent différer des modèles en vente. Certains articles sont des démonstrateurs ou fin de ligne et ne sont pas disponibles dans tous nos magasins.
*Durant 30 jours suivant l'achat aux mêmes conditions dans la même région, chez un marchand autorisé qui a la marchandise en stock.

BROSSARD	CENTRE FAIRVIEW	DÉCARIE	LAVAL	LONGUEUIL	ST-JOSEPH	ST-LÉONARD	LASALLE	SHERBROOKE	TROIS-RIVIERES
8100 boul. Taschereau (514) 923•8100	Entrée boul. Brunswick (514) 630•6815	6900 boul.Décarie Carré Décarie (514) 733•6900	3956 Autoroute 440 Décor 440 (514) 686•3956	3714 Chemin Chambly (514) 674•3714	Voisin de Au Bon Marché 3520 boul. St-Joseph E. (514) 255•3520	4550 boul. Métropolitain E. (514) 722•4550	NOUVEAU OUVERTURE le 19 octobre 7800 Boul. Newman (514) 595•7800	3280 Boul. Portland (819) 346•6633	Carrefour Trois-Rivières-Ouest (819) 691•4520

• Place Montréal Trust (514) 282-0432 • Complexe Desjardins (514) 287-9696 • Les Halles de Granby (514) 776-7844
• Sherbrooke Carrefour de l'Estrie (819) 820-1732 • Repentigny Galeries de la Rive-Nord (514) 582-5094
• Place Alexis Nihon • Complexe Desjardins • Place Desormeaux • Carrefour de l'Estrie • Les Galeries de Joliette • Centre Laval • Galeries Montenach • Place Montréal Trust • Carrefour du Nord • Carrefour Richelieu • Galeries Rive-Nord • Les promenades de Sorel • Promenades St-Bruno • Galeries de Terrebonne • Place Versailles

Retrouvée, la sculpture du Rocket sera exposée au musée

FRANÇOIS BÉLIVEAU

■ La sculpture de Maurice Richard sur patins, retrouvée après avoir été oubliée pendant un quart de siècle dans un sous-sol, a été achetée par la Fondation Maurice-Richard, et elle devrait être exposée dans le futur petit musée que l'on est en voie d'implanter à l'aréna Maurice-Richard.

Cette oeuvre de Marcel Choquette, décédé il y a 25 ans, avant même qu'il puisse la présenter publiquement, prendra la place de celle de Michel Binette, laquelle a été volée l'an dernier, à l'aréna Maurice-Richard, dans des circonstances inconnues.

En effet, le trésorier de la Fondation Maurice-Richard, Jean Lafleur, annonçait à *La Presse* que son conseil d'administration avait décidé de consacrer 15 000 $ à l'achat de l'oeuvre coulée cet été à la fonderie de bronze d'Inverness, dans les Bois-Francs.

D'autre part, la fameuse sculpture de Maurice Richard, qui était exposée dans le hall de l'aréna Maurice-Richard depuis 1984 - une oeuvre de Michel Binette - est disparue depuis un an. La police, qui a établi un constat de vol le 10 septembre 1994, n'est pas sur les dents, l'incident n'ayant provoqué aucun remous. Il a plutôt été étrangement passé sous silence par les responsables.

L'un de ceux-ci, Patrice Allard, de la Ville de Montréal, a reconnu qu'on s'était faits discrets sur cette disparition.

« Comme pour la plupart des vols qui sont commis à l'encontre de la Ville, et pour ne pas nuire aux enquêtes policières, nous ne les annonçons pas », a-t-il déclaré à *La Presse*.

Or, cette sculpture de Michel Binette avait été « prêtée » à la Ville par Maurice Richard. Sa femme Lucille disait, à l'époque : « On ne donne pas ce qui nous a été donné, par respect. »

La Presse, d'ailleurs, au cours des derniers mois, a révélé l'intention du célèbre sculpteur d'origine hongroise, Paul Lancz, 76 ans, de créer le buste de l'ancienne vedette du Tricolore. Cet artiste reconnu d'Outremont a réalisé des dizaines d'oeuvres des plus grands de ce monde, le cardinal Léger, John-F. Kennedy, etc.

Tout récemment, le 22 septembre, on pouvait aussi lire à la « une » de *La Presse* qu'une sculpture de Richard sur patins, de 22 pouces de hauteur, avait été retrouvée après avoir passé 25 ans dans un sous-sol. Son auteur, Marcel Choquette, l'avait conçue en 1970 afin de la présenter au concours organisé pour le Forum de Montréal. Mais Choquette, un photographe-sculpteur, est décédé avant la réunion des juges au restaurant Chez Corneli, des journalistes surtout, animés par le regretté Louis Chantigny.

L'oeuvre en plâtre s'est donc retrouvée, avec d'autres biens, chez la soeur de Marcel Choquette, Ernie. Celle-ci, âgée de 82 ans, vient d'autoriser Le Musée du bronze d'Inverness (Bois-Francs) à se servir de ce modèle pour le couler dans le bronze, lequel vient d'être acquis par la Fondation Maurice-Richard.

Les responsables de cette fonderie, la seule du genre au Québec, espèrent maintenant qu'on réalisera le projet de 1970, une oeuvre de six pieds de haut (avec les patins), d'une valeur de plus de 100 000 $.

C'est en lisant qu'on avait retrouvé l'oeuvre de Marcel Choquette que des parents de Michel Binette ont voulu replacer la sienne en candidature pour les grands projets de bronze. Ils ont alors constaté qu'elle n'était plus dans sa niche, à l'aréna Maurice Richard. Ils se sont fait dire par la responsable de l'aréna nouvellement en poste, Lucie Ferland, que la sculpture de plâtre haute de 36 pouces, recouverte d'une patine de bronze, une maquette en somme, avait été volée le 9 (oui, le 9 !) septembre 1994, pendant les travaux de rénovation. Pour lors, elle avait été placée à l'abri dans un local fermé à clé, semble-t-il.

Le frère de Michel Binette, Pierre, directeur d'un poste de la police de Montréal, a en effet constaté qu'un rapport de vol a été inscrit au poste no 52, le lendemain de sa disparition.

De nombreux ouvriers travaillaient à la rénovation de l'aréna l'an dernier, et l'édifice n'était pas gardé de façon hermétique.

Le donateur de l'oeuvre, Maurice Richard lui-même, a été informé du vol tout récemment, le 27 septembre, par l'auteur Michel Binette qui lui a téléphoné de l'Ontario.



PHOTOTHÈQUE *La Presse*

Maurice Richard et sa sculpture.

En bref

DU COMPOST POUR LES MONTRÉALAIS

■ La Ville de Montréal distribuera gratuitement lundi à ses citoyens des tonnes de compost fait de feuilles mortes des années passées. Les personnes intéressées pourront se présenter entre 9 h et 17 h, munies d'un contenant et d'une preuve de résidence, au Complexe environnemental Saint-Michel, 2525 rue Jarry Est.

JET DE SABLE SANS BÂCHE : 8000 $ D'AMENDE

■ Une compagnie de sablage au jet, Soudure F M inc, située au 9405, rue de La Martinière, dans le quartier Rivière-des-Prairies, a écopé hier une amende de 8000 $ après avoir été reconnue coupable d'avoir effectué le ravalement au jet de sable d'une citerne, sans utiliser une bâche ou un jet d'eau afin d'atténuer la poussière. L'infraction remonte au 2 mai dernier et selon les témoignages entendus, un épais nuage de poussière de sable s'élevait dans le ciel à l'endroit où le sablage était effectué. La citerne en question, trop imposante, avait été placée à l'extérieur de la bâche servant normalement à ce genre d'activité. Depuis 1986, la compagnie a écopé pas moins de 7900 $ d'amendes pour des infractions commises en 1986, 1988 et 1994.

LA CSN SUR INTERNET

■ La CSN est désormais accessible par Internet, sur le World Wide Web du populaire réseau international, à l'adresse http ://www.accent.net/csn. De facture simple mais efficace, le site Web de la CSN, qui devient ainsi la première centrale syndicale à se rendre accessible au public par le truchement du « réseau des réseaux », offrira des informations et des documents de diverses natures à qui voudra bien les consulter, en plus de la possibilité d'écrire directement à son président Gérald Larose, ainsi qu'aux divers services de la centrale.

L'ÉCHANGEUR BRIÈRE

■ Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement entreprendra le 25 octobre la première partie de l'audience publique sur le projet de construction de l'échangeur Brière sur l'autoroute 15 et d'une voie de desserte sur le territoire des municipalités de Saint-Jérôme et de Bellefeuille. Celles-ci proposent d'aménager un nouvel échangeur sur l'autoroute 15 à proximité de la rue Brière : il serait composé de bretelles d'accès raccordées, à l'ouest de l'autoroute, au boulevard J.F. Kennedy et, à l'est, à la rue Brière. Une voie de desserte de 2,6 km conduirait au centre-ville de Saint-Jérôme et nécessiterait la construction d'un pont traversant la rivière du Nord.

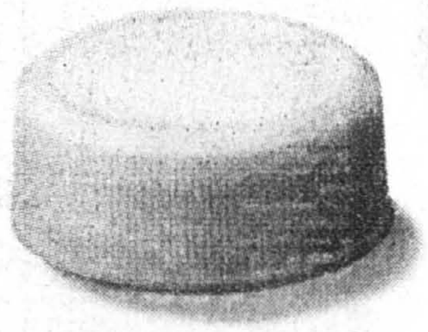
CONGRÈS NATIONAL DU SCFP

■ Plus de 1000 délégués représentant 460 000 travailleurs du secteur public du Canada, dont quelque 93 000 au Québec, participeront au congrès du Syndicat canadien de la fonction publique, du 22 au 27 octobre au Palais des Congrès de Montréal. Le SCFP, le syndicat le plus important du Canada, compte des membres dans les municipalités, commissions scolaires, hôpitaux, centres d'accueil, universités, agences de services sociaux et autres organisations publiques dans les dix provinces.

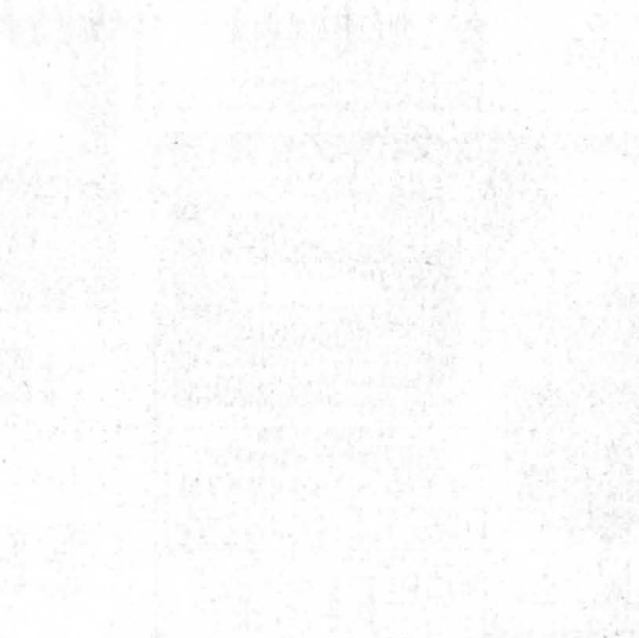
PAS DE CONTRÔLE SUR LES HELLS ANGELS

■ La municipalité de Saint-Nicolas-Bernières, au sud-ouest de Québec, n'a aucune juridiction actuellement pour interdire les fenêtres blindées et les portes d'acier au repaire des Hells Angels. Il n'est pas question comme c'est le cas présentement à Montréal de forcer la main des motards en invoquant la sécurité des pompiers. À l'heure actuelle, le service des incendies de Saint-Nicolas-Bernières ne peut même pas aller faire une inspection du bunker occupé par les Hells sur la rue du Pont sans l'autorisation de son propriétaire légitime le Club de motos Hells Angels.

Grande ouverture.



Voici, pour la première fois, un contenant de lait muni d'un bouchon! Plus besoin de vous battre pour ouvrir le contenant. Et puisqu'il se referme, vous



pouvez savourer de verre en verre le goût toujours frais du nouveau Ultra'lait. Ultra'lait contient 16 éléments nutritifs et se conserve jusqu'à 30 jours.

Natrel
La force du lait



PHOTOS MICHEL GRAVEL, *La Presse*

« Aummm... » Les Chevaliers du Lotus d'Or de Sainte-Lucie des Laurentides prient dans leur chapelle, devant une photo de leur gourou.

Quelque 500 Québécois vénèrent le « Messie cosmoplanétaire »

Le gourou français des Chevaliers du Lotus d'Or de Sainte-Lucie des Laurentides est accusé de viol

MARIE-CLAUDE LORTIE

Le crâne rasé, vêtus de longues tuniques artisanales roses, safran ou grenat et coiffés de bandeaux sertis de petits miroirs visant à les protéger des « forces occultes maléfiques », les Chevaliers du Lotus d'Or de Sainte-Lucie des Laurentides prient dans leur chapelle, devant une photo de leur gourou.

« Aummm... »

Ce gourou, dont on voit la photo un peu partout dans la chapelle et dans tous les bâtiments du « monastère » de Sainte-Lucie, près de Sainte-Agathe, n'est jamais venu au Québec depuis l'ouverture officielle de la secte. Mais à peu près tous ses adeptes québécois — il y en a environ 500 — sont déjà allés le voir en Haute-Provence, au « Mandarom » de Castellane, où se trouve le siège social des Chevaliers du Lotus d'Or.

Tous ces gens vouent une admiration sans borne à cet homme, un Français d'origine martiniquaise de 72 ans, qui dit avoir combattu au moins 550 milliards et 207 millions de démons grâce à la puissance de son « Verbe de Feu » et ses « lance-flammes psychiques ».

Ils l'appellent Hamsah Manara, « le Seigneur » ou encore « le Messie cosmoplanétaire ». Mais son nom est Gilbert Bourdin pour les profanes de la police judiciaire française et du fisc qui ont enquêté récemment sur les finances de la secte.

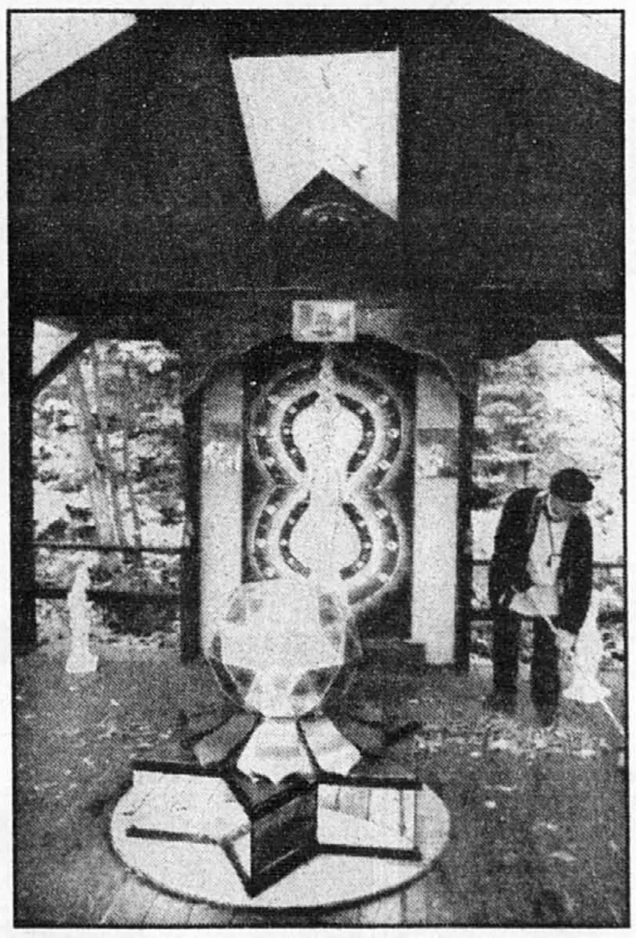
M. Bourdin dit de lui qu'il est l'envoyé de Dieu, « le Sauveur », le « Messie attendu par les juifs depuis des millénaires », le « Christ cosmique », le « sublime et foudroyant combattant de l'absolu ». Il se targue d'avoir fait chuter le Mur de Berlin et arrêté la guerre du Golfe, d'être la réincarnation de Napoléon, de Mahomet et de Pythagore, notamment.

Quelque 2000 adeptes en France, des centaines d'autres en Suisse et au Québec — principalement autour de Sainte-Lucie et de Repentigny — vénèrent cet homme aujourd'hui inculpé par la justice française de viols, de tentatives de viols et d'agressions sexuelles autres que le viol, et auquel le fisc français s'intéresse lui aussi.

Après avoir passé 17 jours en prison en juin dernier à la suite de ces accusations criminelles, Manara a été remis en liberté en échange d'une caution d'un million de francs (environ 300 000 dollars).

Les procédures judiciaires contre lui ont été amorcées en décembre 1994, après la plainte d'une ex-adepte qui aurait été violée à plusieurs reprises de 1980 à 1985, alors qu'elle avait entre 14 et 19 ans. Depuis, deux nouvelles plaintes ont été déposées pour des faits similaires qui seraient survenus en 1990 et 1992.





Ekata, Prajna et Satyananda, trois Chevaliers du Lotus d'Or de Sainte-Lucie des Laurentides, dans leurs vêtements religieux qu'ils doivent porter en tout temps quand ils sont au monastère. À droite, un disciple ramasse les feuilles autour d'un des objets symboliques parsemant tout le domaine de la secte et devant protéger les croyants des vibrations négatives, « des forces occultes maléfiques ».

Le fisc français a aussi mis sous enquête la gestion des revenus générés par les ventes des ouvrages de M. Bourdin mais aucune poursuite n'a été déposée.

Les disciples québécois de M. Bourdin, dont cinq moines qui vivent en permanence au « monastère » de Sainte-Lucie et qui ont accueilli très ouvertement *La Presse*, croient que ces accusations font partie d'un vaste complot contre la secte, qu'ils estiment exclusivement vouée au bien et à l'unité des religions.

« C'est pitoyable. C'est un complot fomenté par un groupe de pseudo-écolos qui veulent tout simplement la disparition de notre communauté », explique Vedhyas Ekta — c'est son nom initiatique — un « moine » de 32 ans, qui détient un doctorat en neuro-physiologie de l'université McGill

Vedhyas Satyananda, une Québécoise de 52 ans entrée dans la secte à 18 ans et qui a passé 10 ans au « Mandarom » en France avant de venir fonder le « monastère de l'aumisme » de Sainte-Lucie — l'aumisme est le nom de cette religion basée sur le son "aummm" — opine dans le même sens.

À son avis, ce sont les mêmes gens qui complotent contre la construction de leur « temple universel », une gigantesque pyramide de 2500 mètres carrés et de 30 mètres de hauteur, que le gourou veut construire sur le « Mandarom » non loin de la statue de 33 mètres de haut, à son effigie, qui domine déjà le domaine.

Le temple, pour lequel les adeptes amassent des fonds depuis plusieurs années, dit-on, et qui coûterait environ 15 millions de dollars, ne peut en effet être construit puisque les autorités de la commune de Castellane ont refusé le permis.

« On n'est pas une menace, on n'est pas détériorant. Pourquoi on s'acharne contre nous ? La police n'a jamais rien prouvé », continue Mme Satyananda.

Selon elle, on ne peut rien reprocher à la secte. « On est contre le suicide, on n'a pas de vision apocalyptique », dit-elle.

Mais les spécialistes et certaines personnes proches d'adeptes sont sceptiques.

« C'est une des sectes les plus dangereuses pour elle-même car elle se sent très menacée et donc acculée », a déclaré Bernard Fillaire, un des plus grands spécialistes des sectes en France, dans une entrevue publiée dans *Le Point* du 10 décembre 1994.

« Il y a toujours, dans une secte, des risques de lente marche vers l'autodestruction, continue-t-il. Les membres d'une secte, rappelons-le, souffrent. Ils sont épuisés, brimés sexuellement, empêchés de dormir, manipulés mentalement, insuffisamment nourris, coupés totalement de leur famille, de leurs amis. Subissant une interminable série de viols psychiques, ils en arrivent ainsi à préférer la mort. D'autant plus qu'on leur promet qu'elle est l'unique salut réservé aux élus. »

La Presse a parlé au proche d'un adepte, qui est déjà allé lui-même passer 10 jours au « Mandarom ». Il dit qu'effectivement, les disciples sont très peu nourris et qu'ils sont astreints à un rythme de vie épuisant. « Parfois les cérémonies durent jusqu'à 12 heures. Douze heures assis par terre sur un petit coussin, entassés les uns contre les autres, à écouter le gourou dont la voix est super amplifiée comme si c'était le bon Dieu qui parlait », raconte-t-il.

Une fois, dit-il, la cérémonie a été interrompue parce qu'un « esprit » s'est manifesté à travers un médium. « Le gourou a parlé avec l'esprit, ils se sont *bavés* pendant quelques minutes puis le gourou s'est choqué, il a dit à l'esprit d'arrêter de l'écoeurer. C'était tout arrangé avec le gars des vues parce qu'à ce moment-là, environ 25 personnes se sont levées avec de faux fusils qui faisaient des bruits de sirène pour "chasser" l'esprit. C'est le gourou qui a tout terminé en se levant avec une fausse mitraillette énorme, qui faisait encore plus de bruit. »

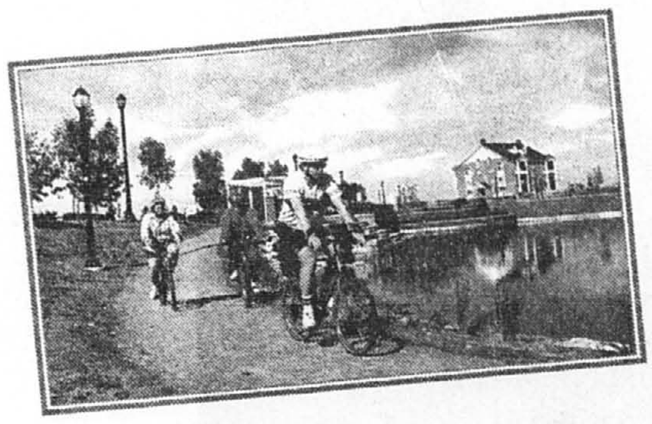
Selon lui, les membres se considèrent effectivement comme des élus et tous les adeptes qui ont vu M. Bourdin se voient comme des êtres totalement privilégiés. Il affirme qu'au Québec, il y a quelques années, certains membres ont aussi commencé à accumuler des denrées, comme le font les clients des « Médecins du Ciel ».

Selon les Chevaliers du Lotus d'Or rencontrés par *La Presse*, le monastère réussit à survivre grâce à des dons, mais aussi grâce à la vente d'articles d'artisanat et des livres du gourou. Les membres apportent aussi des contributions importantes en argent et en temps. Ce ne sont que des bénévoles, dit-on, qui ont construit le centre de Sainte-Lucie.

En France, on recueille aussi des droits d'entrée de 25 francs, pour la visite du « Mandarom », ouverte à tous les curieux. À Sainte-Lucie aussi on peut visiter le lieu, même s'il n'est pas aussi spectaculaire. Il est même sur la liste officielle des attractions touristiques de la région de Sainte-Agathe et l'entrée est gratuite.

Le mot du jour CONCOURS La Presse Je pense donc je lis
DANS *LA PRESSE* SUR SEMAINE
ON Y GAGNE, ON Y GAGNE
Tous les détails dans l'annonce concours de *La Presse* d'aujourd'hui.
Le mot du jour CONCOURS La Presse Je pense donc je lis

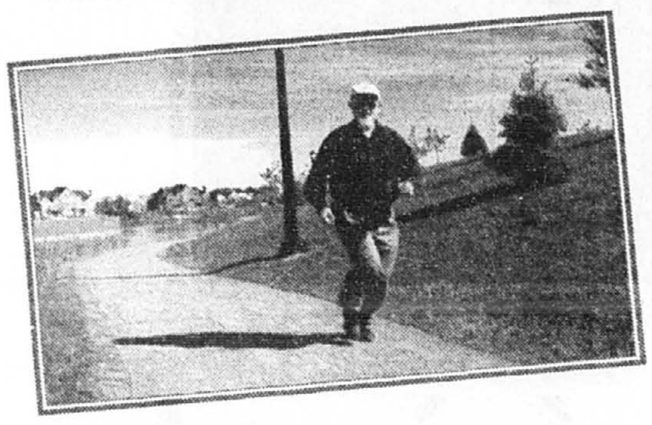
« ... les loisirs, c'est la cerise sur le sundae »

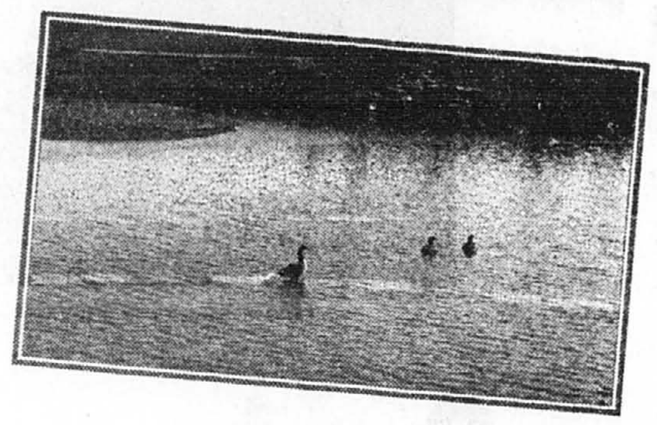




Claudette et André Maréchal
propriétaires à Bois-Franc







« À Bois-Franc, les aménagements pour la détente et les loisirs, c'est la cerise sur le sundae. Qu'y a-t-il de plus agréable que de faire le tour du lac à pied ? Ce printemps, nous avons photographié des grands hérons, des outardes... Nos enfants font du jogging, du patin, du vélo sur les pistes aménagées. Ils jouent au tennis, au touch-football dans les parcs... À voir la qualité de l'environnement, on ne croirait jamais qu'on demeure en ville. Pourtant, nous sommes à 15 minutes du centre-ville. »

Bois-Franc

INCLUSES TPS-TVQ dans les prix

Maisons sur lac



Montclair Tél. : 339-5362

Maisons atrium



LE GROUPE MALTAIS Tél. : 335-3369

Maisons de ville



LE GROUPE SOTRAMONT Tél. : 856-6861

Condos



ALTIMA Tél. : 338-1626

Maisons bi-génération



LE GROUPE MALTAIS Tél. : 335-3369

Maisons de ville



Montclair Tél. : 339-5362

Maisons jumelées



CONSTRUCTION MAYTON Tél. : 333-0671

Condos



LE GROUPE SOTRAMONT Tél. : 856-6861

Condos



LE GROUPE SOTRAMONT Tél. : 856-6861

Condos



HABITATIONS PLEXMONTY Tél. : 745-5332

Maisons de ville - Condos

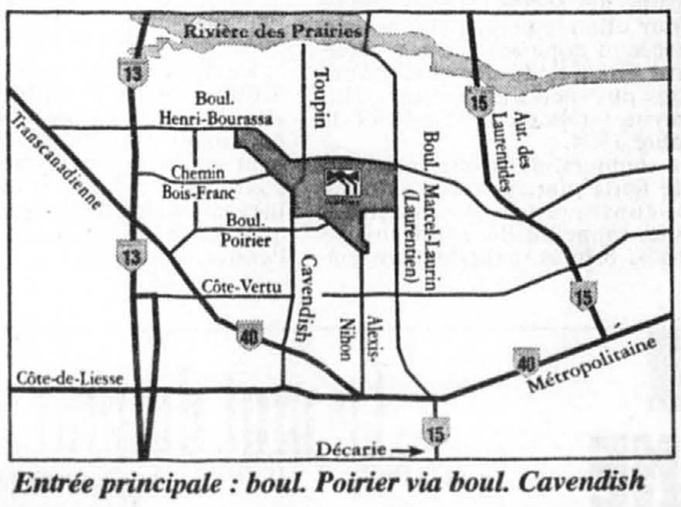


ALTIMA Tél. : 338-1626

Condos



LE GROUPE MALTAIS Tél. : 335-3369



Entrée principale : boul. Poirier via boul. Cavendish

Heures d'accueil :
Lun. au jeu. : 11 h à 21 h
Sam. et dim. : 11 h à 17 h
Ven. : fermé

2700, boul. Poirier
Ville Saint-Laurent
Tél. : (514) 333-3066

Une nouvelle qualité de ville

Bois-Franc
à Ville Saint-Laurent

Les prix sont sujets à changement sans préavis.

Un témoin parle des bruits inquiétants qui montaient de la « chambre de Rosie »

Agence France-Presse

WINCHESTER, Grande-Bretagne

■ Rosemary West disposait au 25 Cromwell street d'une pièce spéciale marquée par une plaque la désignant comme la « chambre de Rosie », d'où s'élevaient des sons inquiétants, a raconté hier un témoin au procès de Rosemary West.

Gillian Britt, locataire des West à Gloucester en 1979, avait pris l'habitude de pousser le son de sa radio pour couvrir le bruit en provenance de la chambre « spéciale » de son hôtesse, Rosemary West, qui comparaît à Winchester pour le meurtre de neuf jeunes femmes et d'une fillette.

La « chambre de Rosie » recevait souvent des visites masculines nocturnes, a raconté le témoin.

« J'entendais des coups sourds, des craquements, des gémissements, des bruits que je décrirais comme de nature sexuelle », se souvient Gillian Britt. Vraiment, je prenais ça comme une plaisanterie, j'avais 17 ans et je trouvais ça plutôt amusant ».

« Mais parfois, ça allait plus loin que la plaisanterie et j'essayais de ne pas entendre », raconte-t-elle, « les bruits n'évoquaient pas quelqu'un en train d'éprouver du plaisir, si je peux dire les choses comme ça ».

Mais « je pensais que ça ne me concernait pas. Chacun ses affaires », dit-elle aussi.

À une question de l'avocat de la défense Richard Ferguson, Mme Britt a répondu qu'elle ne s'était jamais plainte des ces bruits aux West mais qu'elle avait quitté la maison au bout de six mois parce qu'elle ne s'y plaisait pas.

Au huitième jour du procès West, les jurés ont entendu le témoignage d'autres femmes qui avaient logé au 25 Cromwell street dans leur adolescence, dont une amie de Shirley Robinson, victime présumée de Rosemary West et maîtresse notoire de son mari Frederick.

Accusé des mêmes meurtres que son épouse, en plus de celui de deux femmes, Frederick West s'est pendu le 1er janvier dernier dans sa prison de Birmingham.

Elizabeth Brewer, qui a vécu à Cromwell street entre avril 1977 et la fin 1981, a raconté que Shirley, 18 ans, enceinte de huit mois de Frederick West, lui demandait de l'héberger dans sa chambre car le couple West « l'effrayait ».

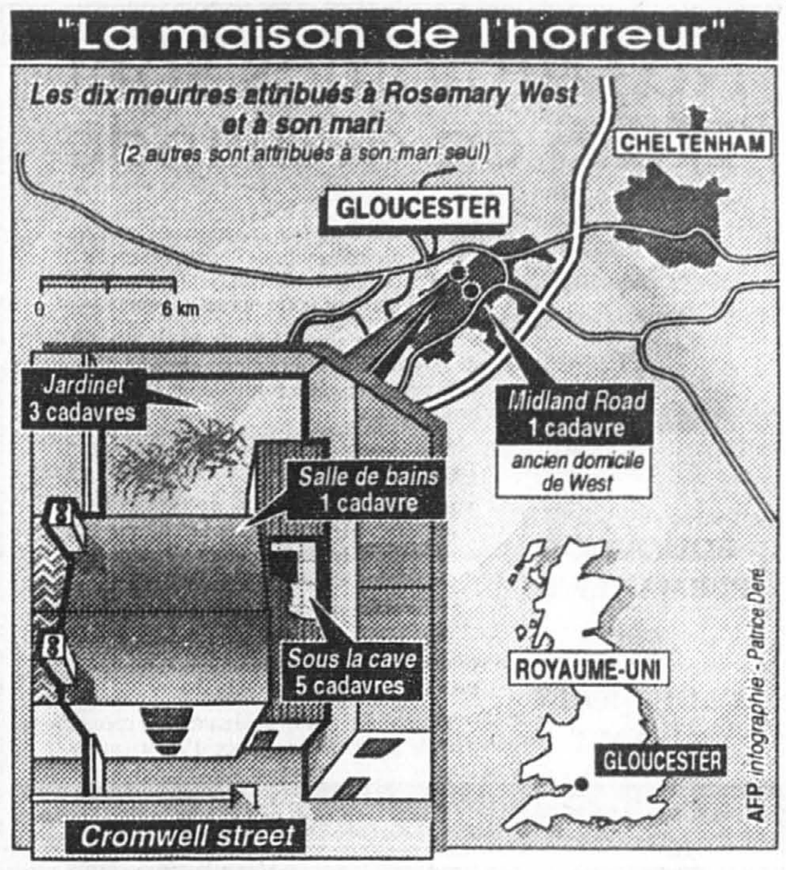
Shirley était enceinte au moment même où Rosemary West portait son cinquième enfant.

« Au début, tout semblait aller vraiment bien », se souvient Elizabeth Brewer, « mais ensuite elle (Shirley) m'a dit que les choses étaient devenues plus tendues avec les West. Je me souviens que M. West et Shirley disaient à quel point Rosemary était devenue jalouse du fait que Shirley portait un bébé de M. West ».

Lorsqu'un matin, elle s'inquiète de la disparition de Shirley, les West lui répondent qu'elle est partie visiter sa famille en Allemagne » et elle est frappée de leur air « très heureux ».

Une autre locataire, Claire Rigby, a dit à la cour que quelque temps après elle avait surpris Rosemary dans la chambre de Shirley, en train de fourrer les vêtements de la disparue dans des sacs.

Le corps de Shirley Robinson, retrouvé le 28 février 1994 enterré dans le jardin du 25 Cromwell street, était l'un des trois seuls, avec ceux des fille et belle-fille de Rosemary West, Heather et Charmaine, à ne pas porter de liens, de bâillon ou de masque.



Une jeune femme « effrayée » par les West

Agence France-Presse

WINCHESTER, Grande-Bretagne

■ Peu avant de disparaître, une jeune locataire du 25 Cromwell street à Gloucester se disait « effrayée » par le couple West, a raconté hier un témoin au procès de Rosemary West à Winchester.

Elizabeth Brewer, alors âgée de 17 ans, a expliqué qu'elle avait vécu d'avril 1977 à la fin de l'année 1981 dans la maison où la police retrouvera en 1994 les corps de neuf jeunes femmes.

Rosemary West est accusée de ces neuf meurtres et de celui de sa belle-fille Charmaine, huit ans. Son mari, Frederick, accusé de douze meurtres au total, s'est pendu en prison le 1er janvier 1994.

Pour toutes les personnes ayant vécu au 25 Cromwell street qui ont témoigné à Winchester, les relations entre Frederick et une jeune locataire, Shirley Robinson, étaient claires : Shirley, 18 ans, était enceinte de huit mois de son hôte lorsqu'elle a été vue pour la dernière fois, en mai 1978.

Dans la période qui a précédé, la jeune fille demandait souvent à Elizabeth Brewer de partager sa chambre plutôt que d'utiliser la sienne, isolée un étage plus bas, parce que, a dit le témoin, « elle était effrayée par les West ». « Elle voulait se tenir éloignée d'eux », a-t-elle ajouté.

« J'étais devenue l'amie de Shirley et je savais qu'elle allait avoir un bébé de M. West », a-t-elle raconté, en expliquant que lorsqu'elle l'hébergeait, elle laissait son lit à Shirley et dormait elle-même sur un canapé.

La jalousie de Rosemary

Shirley était enceinte au moment même où Rosemary West portait son cinquième enfant.

« Au début, tout semblait aller vraiment bien », se souvient Elizabeth Brewer, « mais ensuite elle (Shirley) m'a dit que les choses étaient devenues plus tendues avec les West ».

« Je me souviens que M. West et Shirley disaient à quel point Rosemary était devenue jalouse du fait que Shirley portait un bébé de M. West ».

« Shirley était devenue très émotive au sujet de Mme West », se souvient-elle, et peu avant sa disparition, elle « semblait très fatiguée et déprimée ».

Au point que la jeune femme décline un jour une invitation d'Elizabeth à sortir avec des amis. À son retour, Elizabeth ne la trouve plus dans sa chambre mais n'ose pas aller frapper à la porte des West, de peur d'être « entraînée dans l'une de leurs conversations explicites ».

Elle attendra en vain son retour jusqu'au matin suivant, lorsque les West lui diront que Shirley est « partie visiter sa famille en Allemagne ».

« Les West semblaient très heureux ce matin là », se souvient-elle.

Selon la thèse de l'accusation, Rosemary West venait de tuer pour la huitième fois.

Le corps de Shirley Robinson sera retrouvé le 28 février 1994 enterré dans le jardin du 25 Cromwell street.

Mme Brewer a elle aussi témoigné des nombreux travaux effectués par Frédérick West, qui expliquait qu'il devait agrandir la maison parce que la famille s'élargissait.

Comme la presque totalité des témoins qui ont comparu en huit journées au procès West, Mme Brewer a admis avoir conclu un contrat pour raconter son histoire en exclusivité à un média, qui ne pourra la publier qu'après le verdict, dans cinq semaines environ.

Mme Brewer a admis avoir été payée 25 000 dollars.

Votre prime Estée Lauder. Seulement chez Eaton.



À l'achat de 21 $ ou plus*
de produits Estée Lauder, vous recevrez,
sans autres frais, cette prime 9 pièces :

- un échantillon d'eau de parfum « pleasures » d'Estée Lauder
- 2 rouges à lèvres « All-Day » en format régulier
- un « Complexe Réactivant Triple Action » Fruition 6 mL
- une lotion parfumée pour le corps « White Linen » 30 mL
- un crayon à lèvres • un fond de teint diffuseur de lumière « Lucidity » 6 mL
- un porte-rouge à lèvres • un peigne

Une prime par personne.
En vigueur jusqu'au 29 octobre 1995.

* avant taxes.



De notre collection Estée Lauder :
« Complexe Réactivant Triple Action » Fruition 30 mL. **52 $**
Aussi offert : « Anticernes crème » 15 mL. **21 $**

Vendus à ou par tous les magasins Eaton.
Rayon des produits de beauté, 313.
Venez ou composez : **284-8484**

Eaton. On veut être votre magasin.

[Argent remis si la marchandise ne satisfait pas.]

Nos diplômés sont **TRÈS** en demande

Vous songez à une nouvelle carrière en informatique? Notre cours de programmeur-analyste pourrait s'avérer votre option gagnante.

Trois mois après la fin de leur cours, 90 % de nos diplômés ont déjà un emploi! Ils sont la preuve que notre formation intensive donne des résultats.

Notre cours de programmeur-analyste comprend:

- 8 mois de formation intensive (en anglais);
- un stage d'étude-travail de 16 semaines en entreprise à Montréal, Toronto ou Ottawa.

Vous pourriez bénéficier d'une aide financière ou d'une prolongation de vos prestations d'assurance-chômage.

Téléphonez dès maintenant pour connaître la date de la prochaine séance d'information.

25 1970 - 1995

ÉDUCATION PERMANENTE

CEGEP JOHN ABBOTT

2296219.a14

Tél.: (514) 457-3063 Fax : (514) 457-6878

Au plus vite la puce antiviolence à la télévision !

Presse Canadienne

HULL

■ Si la puce antiviolence est la seule solution que l'industrie télévisuelle canadienne est prête à accepter pour protéger les enfants contre la violence à la télévision, elle a le devoir de la rendre disponible d'ici le 1er octobre 1996.

« Attendre trois ans serait inacceptable », a soutenu hier le président du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes Keith Spicer.

Disant faire écho au sentiment d'urgence de la population, il a demandé au promoteur de cette puce, le câblodistributeur Shaw, de travailler avec les autres membres de l'industrie pour rendre ce système opérationnel d'ici un an.

Déterminé à obtenir des résultats concrets, il a enjoint la Société Radio-Canada à s'associer à ce processus, ce qu'elle a accepté.

La puce en question, qui a été inventée par le canadien Tim Collings et qui a été mise à l'essai par Shaw, permet à une personne de bloquer les émissions qui sont jugées trop violentes. Pour programmer son dispositif, l'auditeur s'appuie sur une classification des émissions.

Selon le vice-président exécutif de Radio-Canada, Michael McEwen, il est réaliste de penser que cette classification puisse être prête pour le 1er octobre prochain.

Le vice-président exécutif de Shaw, Ken Stein, a aussi promis de travailler avec l'Association canadienne des radiodiffuseurs pour que la technologie soit disponible plus rapidement.

Depuis le début des audiences du CRTC sur la violence à la télévision, le système de classification assorti de la « puce V » fait l'unanimité parmi les câblodistributeurs et les télédiffuseurs.

Selon eux, il s'agit du moyen idéal pour permettre aux parents de contrôler ce que leurs enfants regardent. L'industrie préfère cette option à l'adoption d'une réglementation qui interdirait la diffusion de certaines émissions ou encore qui exigerait que les auditeurs se munissent d'un décodeur.

L'industrie du câble craint que cela pousse plusieurs consommateurs vers les services de radiodiffusion par satellite. Mme Betty Hulleman, qui a participé aux premiers tests sur la « puce V », a confirmé cette impression hier devant le Conseil.

En bref

REFUSÉE COMME JURÉ AU PROCÈS D' O. J., BONNE POUR *PLAYBOY*

■ Une femme qui avait été écartée du jury au procès d'O. J. Simpson est de retour dans un tribunal. Ou plutôt dans un studio photo transformé en salle d'audience, dans lequel elle a posé nue pour *Playboy*. John Warren, le responsable des Studios Lindsey, a révélé à la télévision que le magazine de charme avait loué son studio le lendemain de l'acquittement d'O. J. Simpson et s'était chargé de le transformer pour le faire ressembler à une salle de tribunal. M. Warren n'a pas précisé le nom du juré, mais la télévision a diffusé des images d'une femme sortant du studio, identifiée comme étant Tracy Hampton, une hôtesse de l'air de 26 ans, qui avait été écartée du jury Simpson après avoir expliqué au juge Lance Ito qu'elle ne supporterait pas d'être séquestrée pendant la durée du procès.

AMTRAK OFFRE UNE RÉCOMPENSE DE 30 000 $

■ La société ferroviaire américaine Amtrak a offert hier une récompense de 30 000 dollars pour toute information menant à l'arrestation et l'inculpation des responsables du déraillement meurtrier d'un train de passagers en Arizona cette semaine. Le président de la compagnie, Thomas Downs, a annoncé cette récompense lors d'une cérémonie organisée par les employés d' Amtrak au memorial de Los Angeles à la mémoire de l'employé tué dans le déraillement, qui a également blessé 78 autres employés du train ou des passagers. « J'ai confiance que quiconque a commis cet acte méprisable sera appréhendé et que justice sera faite », a déclaré M. Downs. L'offre de récompense d'Amtrak vient s'ajouter à deux autres : 10 000 dollars offerts par l'État d'Arizona et 10 000 dollars par les habitants du comté de Maricopa, où a eu lieu le déraillement. Des documents trouvés sur le terrain attribuent le sabotage responsable du déraillement à une organisation inconnue, les « Fils de la Gestapo ». Des groupes d'extrême-droite sont traditionnellement actifs en Arizona.

COKE-FONTAINE : TROMPERIE À LYON

■ La firme Coca-Cola a été condamnée hier à Lyon pour « tromperie sur la qualité substantielle de sa marchandise », un contrôle ayant montré que le breuvage vendu en pression ne respectait pas la réglementation et ne correspondait pas au Coca-Cola vendu en bouteille. C'est la première fois que le géant mondial fait l'objet d'une telle condamnation en France. Le directeur de Coca-Cola Beverages pour la Région Rhône-Alpes au moment des faits, Jean-Michel Rothier, a été condamné à 5500 dollars d'amende et à faire publier le jugement dans le quotidien régional *Le Progrès*. À l'occasion d'un contrôle inopiné dans une discothèque de la région lyonnaise, la Direction départementale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes avait constaté que le Coca-Cola vendu en « fontaine » au bar, grâce à une installation fournie par la firme, contenait un taux anormalement élevé de conservateur E338. Cet additif est toléré mais s'avère dangereux en trop grande quantité, car il devient corrosif.

LE VIETNAM SE PRÉPARE À L'ÉCLIPSE SOLAIRE

■ Les habitants de Ho Chi Minh-Ville se ruent depuis quelques jours sur les lunettes de protection, dont les prix ont presque doublé, avant la prochaine éclipse totale du soleil le 24 octobre, la troisième du siècle au Vietnam. Plus de 20 000 paires de lunettes Mylar mises sur le marché pour cette occasion se sont arrachées en seulement deux jours et les prix sont passés de 3000 à 5000 dongs (30 à 50 cents US). Des milliers de scientifiques et de touristes sont attendus sur place et divers séminaires sont prévus avec la participation de plusieurs lauréats du prix Nobel de physique.

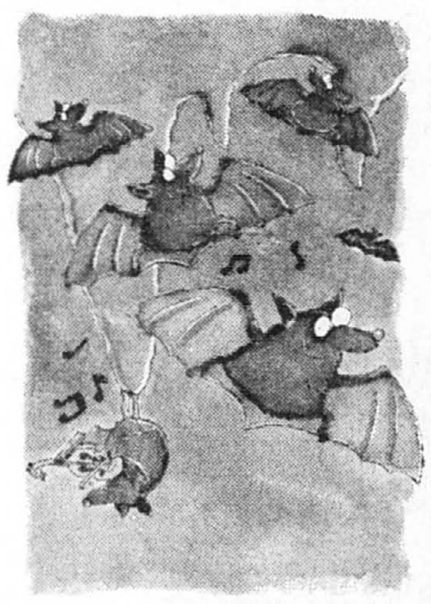
LE *HUAL TROOPER* : POLLUTION CONTRÔLÉE

■ Les services de lutte antipollution marine du Danemark et de la Suède ont réussi hier à établir des barrages limitant l'étendue de la nappe de pétrole répandue en mer à la suite de l'échouement d'un cargo norvégien. Le *Hual Trooper*, enregistré aux Bahamas, long de 200 mètres et jeaugeant 55 140 tonnes BRT, s'est échoué jeudi soir dans le détroit de l'Oeresund, séparant le Danemark de la Suède. Des fuites de mazout ont été constatées autour du bâtiment à la suite d'une fissure dans l'un des ses réservoirs. Les soutes du *Hual Trooper* contenaient au total 450 tonnes de pétrole. Le bâtiment, de type roulier, transportant 600 voitures, et se dirigeant vers Gdansk (Pologne), s'était ensablé dans les eaux suédoises au sud-est de l'île de Saltholm.

HALLOWEEN

Du 13 au 31 octobre 1995

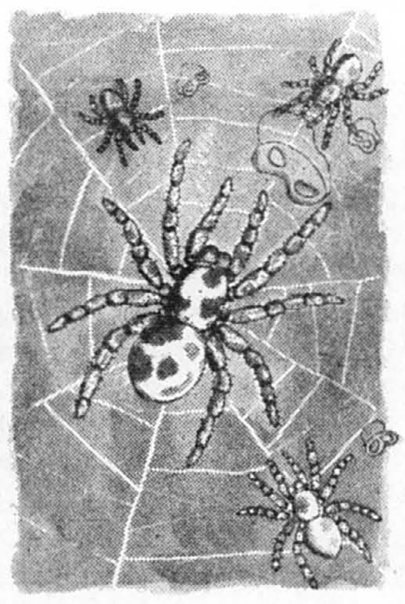
La valse des chauves-souris



Le grand bal des citrouilles



Les araignées démasquées



La nuit des fantômes



Sortez vos petits monstres!

Quoi de mieux qu'une gentille sortie en famille pour faire la connaissance de surprenantes araignées! On peut aussi aller valser avec les chauves-souris, voir sourire les citrouilles ou, pour bien finir la journée, se mêler à une foule de fantômes qui vous réservera un accueil des plus chaleureux. Vous verrez qu'après tout cela, vos petits monstres devraient se tenir tranquilles...

Biodôme, tous les jours de 9h à 18h. 868-3000.
Jardin botanique et Insectarium, tous les jours de 9h à 21h. 872-1400.
Planétarium, tous les soirs (sauf lundi). 872-4530.

BIODÔME DE MONTRÉAL

JARDIN BOTANIQUE DE MONTRÉAL

INSECTARIUM DE MONTRÉAL

PLANÉTARIUM DE MONTRÉAL

Ville de Montréal

accès MONTRÉAL

REPORTAGE PUBLICITAIRE

OUVERTURE D'UN NOUVEAU MAGASIN WINNERS À CÔTE-SAINT-LUC

"**Winners**, c'est vraiment la chaîne de magasins des années 1990", annonce fièrement David Margolis, le président de **Winners**. " Les gens tiennent à leur style de vie, mais ils ne veulent pas se ruiner pour autant! Grâce à **Winners**, c'est possible, car nous proposons des marques réputées à des prix défiant toute concurrence. Nous vendons de 20 à 60 % moins cher que les autres distributeurs, et ce, tous les jours."

Winners a ouvert six magasins au Québec depuis l'année dernière : un à Dollard-des-Ormeaux, un à Laval, un à LaSalle, un à Sainte-Foy, un à Trois-Rivières-Ouest et un autre à Greenfield Park. L'accueil du public a été tellement favorable que la chaîne a décidé d'ouvrir un septième magasin à Côte-Saint-Luc, ce jeudi 19 octobre. Le nouveau **Winners** est situé au coin des boulevards Décarie et Vézina. Une autre inauguration est prévue à la fin de l'année à Charlesbourg.

Les magasins **Winners** appliquent une méthode de vente vraiment révolutionnaire, la vente à prix réduits, et là réside le secret de leur éclatante réussite. La chaîne comprime ses frais généraux et simplifie ses présentoirs, ce qui lui permet d'abaisser ses coûts de vente... et de faire épargner beaucoup d'argent à ses clients. De plus, les acheteurs de **Winners** scrutent le marché jour après jour pour profiter des meilleures aubaines : annulations de commandes, surplus et autres. Ils entretiennent d'excellentes relations avec des centaines de fournisseurs et ils peuvent ainsi acquérir des articles de la meilleure qualité à des prix absolument imbattables. Forts de plusieurs années d'expérience et d'une connaissance approfondie du marché, les acheteurs de **Winners** se procurent des articles conformes aux normes les plus strictes en matière de mode, de qualité et de prix. La plupart des vêtements sont fabriqués au Canada, mais la chaîne s'approvisionne aussi dans d'autres pays. Elle a même un bureau d'achats permanent à New York.

Les magasins ordinaires soldent certains de leurs produits quelques jours par année. Ils se contentent alors de baisser leurs prix pour les remonter dès que la promotion prend fin. Chez **Winners**, nous offrons des prix imbattables sur tous nous articles, tous les jours de l'année.

Certains Québécois connaissent déjà nos magasins et notre philosophie de vente, car **Winners** est la branche canadienne de TJ Maxx, une chaîne florissante des États-Unis qui regroupe plus de 500 magasins à prix réduits.



Hélas! Les clichés ont la vie dure, et **Winners** reste confrontée à certaines idées fausses la concernant. Par exemple, le public croit parfois que **Winners** est une chaîne de magasins à rabais, ce qui n'est pas du tout le cas. "Les magasins à rabais vendent 29,99 $ des articles qui ont été conçus et fabriqués pour être vendus à ce prix, précise David Margolis. Chez **Winners**, nous vendons 29,99 $ des articles qui ont été conçus et fabriqués pour être vendus 45 $ ou plus."

Certains pensent aussi que les magasins **Winners** offrent moins de services à la clientèle que les autres parce qu'ils se rapprochent du style "magasin-entrepôt" : autre point de vue erroné! "Nos magasins offrent tous les services auxquels le client est en droit de s'attendre dans un établissement de qualité", souligne Marie-Josée Lemaire, la gérante du **Winners** de Décarie Square. "Par exemple, nos rayons sont clairement indiqués." Certes, nous évitons les présentoirs coûteux et les décorations superflues, mais nous offrons à nos clients tous les services dont ils ont besoin : des cabines d'essayage avec miroir, une généreuse politique de retour, un plan de mise de côté très pratique, des certificats-cadeaux, etc. Sans parler de notre choix. Nos prix sont très bas, donc la marchandise "tourne" vite. Nous suivons les ventes en continu et, comme nous vendons à prix réduits, notre stock se renouvelle constamment. Dans les magasins ordinaires, les vêtements restent souvent plusieurs semaines en rayons. Chez **Winners**, nous recevons chaque semaine des milliers d'articles nouveaux. La marchandise n'a vraiment pas le temps de stagner."

Pour bien profiter de tous les avantages qu'offre **Winners**, il faut y venir souvent. Tous les magasins reçoivent trois livraisons de vêtements nouveaux chaque semaine : il y a toujours de l'action chez **Winners**!

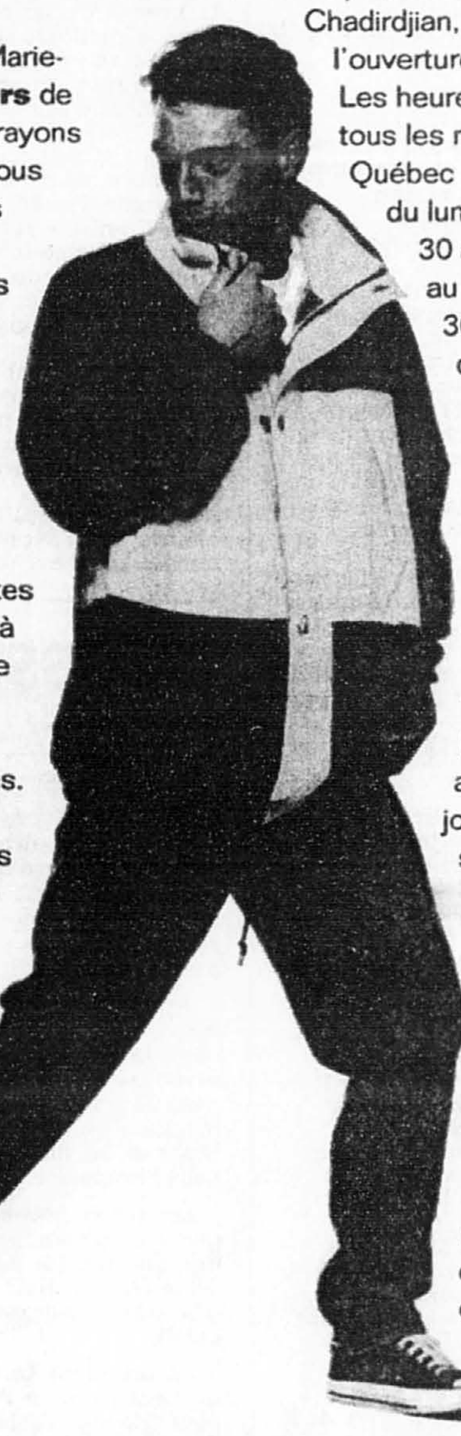


"Magasiner chez **Winners**, c'est comme faire une course au trésor, explique David Margolis. On va constamment de bonne surprise en bonne surprise."

Le **Winners** de Côte-Saint-Luc propose plus de 22 000 pieds carrés de mode pour toute la famille, notamment une gamme complète de vêtements pour dames, des vêtements interchangeables, de la lingerie, des tailles fortes et des accessoires. Mais vous y trouverez également des vêtements pour hommes, garçons, filles, enfants et nouveau-nés, ainsi qu'un rayon épatant de cadeaux pour toute la famille.

La vague **Winners** déferle sur le Canada. Quarante magasins sont déjà en activité et la chaîne prévoit en ouvrir 10 à 15 autres chaque année, pendant cinq ans. Notre objectif est de nous implanter fermement dans toutes les régions du Canada.

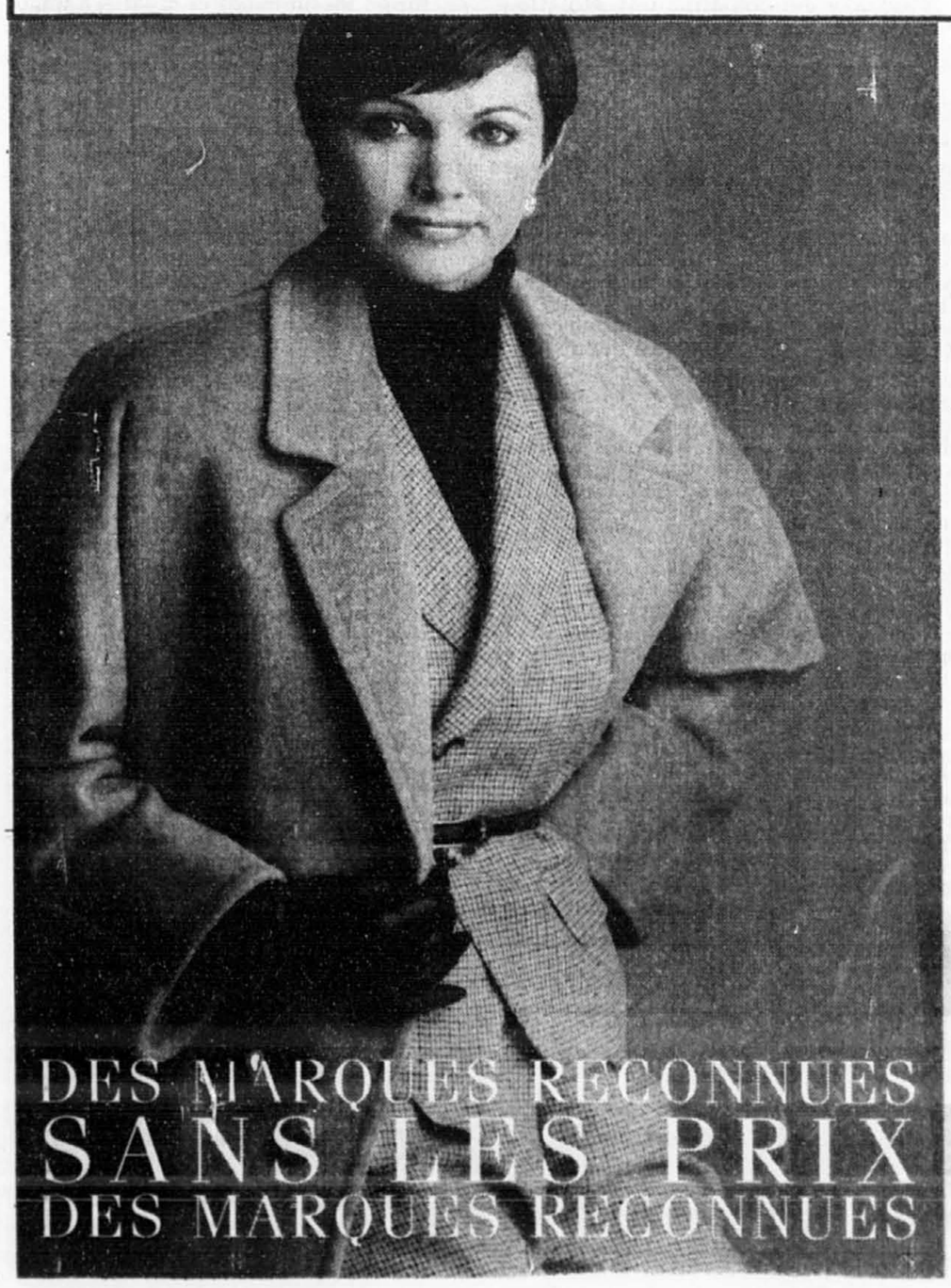
Les portes du nouveau **Winners** de Décarie Square ouvriront jeudi à 9 h 30. Le magasin est situé sur le boulevard Décarie, au coin des boulevards Décarie et Vézina. Le conseiller municipal, Monsieur Jack Chadirdjian, participera à l'ouverture.



Les heures d'ouverture pour tous les magasins au Québec sont les suivantes : du lundi au mardi, de 9 h 30 à 18 h; du mercredi au vendredi, de 9 h 30 à 21 h; le samedi, de 9 h à 17 h et le dimanche, de 11 h à 17 h.

Comment expliquer le succès des magasins **Winners**? "Nous offrons de bonnes aubaines aux clients tous les jours, constate simplement David Margolis. Et pour nous, la bonne aubaine ne se résume pas au prix. Nous proposons des vêtements de qualité, la mode, des marques reconnues et aussi des prix défiant toute concurrence."

B607 - A25

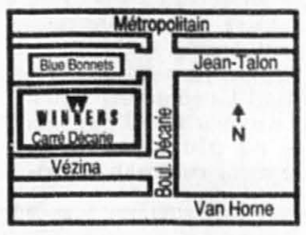


GRANDE OUVERTURE

CARRÉ DÉCARIE

CARRÉ DÉCARIE SQUARE

Le jeudi 19 octobre à 9 h 30



angle boul. Décarie et Vézina à Côte St-Luc

WINNERS

Maintenant 5 magasins à Montréal

L'EXPRESS INTERNATIONAL

AGUSTA

Willy Claes témoigne

■ Le secrétaire général de l'OTAN, Willy Claes, a clamé hier une nouvelle fois son innocence, lors d'une longue audition de six heures par la Commission parlementaire spéciale, qui doit décider de son éventuelle mise en accusation pour corruption dans le scandale Agusta. « J'ai confirmé mon innocence totale dans les affaires Agusta et Dassault » a-t-il souligné devant la presse à l'issue de son audition. Interrogé sur son éventuelle démission, M. Claes s'est contenté de dire : « on n'en est pas là ». Il a rappelé qu'il était prêt à être confronté à ses détracteurs, notamment les dirigeants d'Agusta qui ont reconnu avoir versé des pots-de-vin au parti socialiste flamand.

d'après AFP

MINES

Reprise à la mi-janvier

■ La conférence de l'ONU sur les armes inhumaines a décidé hier de reprendre ses travaux suspendus jeudi faute d'accord sur les mines terrestres antipersonnel le 15 janvier à Genève. Les travaux se dérouleront du 15 au 19 janvier à Genève et ils doivent s'achever lors d'une conférence finale, du 22 avril au 3 mai dans la même ville, par l'adoption d'une convention revisée sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques inhumaines, a déclaré le président de la conférence Johan Molander. Les 44 pays réunis à Vienne n'ont pas réussi à parvenir à un accord sur la limitation de l'utilisation et du commerce des mines antipersonnel qui tuent ou mutilent chaque année 20 000 civils, sur l'interdiction de certains types de mines, telles les mines en « plastique » non détectables. Ils ont décidé cependant d'interdire les armes laser aveuglantes.

d'après AFP

HONECKER

Espionné par la Stasi

■ L'ancien numéro un est-allemand Erich Honecker était lui-même espionné par sa redoutable police politique, la STASI, qui avait mis son téléphone sur écoute, a révélé hier un ancien responsable de RDA. Karl-Heinz Arnold, proche collaborateur du Premier ministre réformateur Hans Modrow en 1989 et 1990, a précisé en présentant à Berlin son livre sur la Stasi, « Bouclier et épée », qu'un haut responsable du comité central du parti communiste SED l'avait découvert en voulant téléphoner du secrétariat d'Honecker. Après la chute du Mur en 1990, le parquet fédéral était entré en possession d'un dossier de la Stasi sur Honecker qui était personnellement détenu par son chef Erich Mielke. Ce dossier montre que Honecker avait dû faire quelques compromissions pour survivre pendant dix ans dans les geôles nazies entre 1935 et 1945. Le dossier aurait ainsi pu servir de moyen de chantage à Mielke.

d'après AFP

HAÏTI

Nouveau parlement

■ Le sénat haïtien et la chambre des députés, où le parti du président Jean-Bertrand Aristide est largement majoritaire, ont élu hier leurs présidents. Il s'agit d'Edgar Leblanc, sénateur du département de la Grand'Anse, pour le sénat et de Fritz Robert Saint-Paul (député du département de l'ouest) pour la chambre. En outre, le premier ministre Smarck Michel a présenté sa démission suite à l'élection du nouveau parlement. On ne connaît pas encore la réponse de M. Aristide.

d'après AFP

MANI PULITE

Au moins trois ans

■ L'enquête anti-corruption *Mani pulite* (mains propres) durera encore au moins trois ans, a prédit hier l'un des magistrats qui la mène à Milan, le procureur adjoint Ghardardo Colombo. Parlant à Turin devant des étudiants, M. Colombo, qui est devenu une des cibles du magnat des ondes Silvio Berlusconi et du ministre de la Justice, Filippo Mancuso, pour sa prétendue partialité. « Nous ne réussissons pas encore à entrevoir la fin de Tangentopoli (littéralement : la cité des pots-de-vin, nom donné au scandale national de la corruption), et peut-être sera-t-il nécessaire de travailler encore pendant au moins trois ans, peut être plus », a dit M. Colombo. L'enquête « Mains propres » dure depuis février 1992.

d'après AFP

Le Nobel de la paix au mouvement anti nucléaire Pugwash : une pression sur la France et la Chine

d'après AFP

OSLO

Le Comité Nobel norvégien a voulu accroître la pression internationale sur la France et la Chine pour qu'elles cessent leurs essais nucléaires, en décernant hier le prix Nobel de la paix au Britannique Joseph Rotblat et à son mouvement antinucléaire Pugwash.

L'attribution de la prestigieuse récompense à M. Rotblat, 86 ans, et au mouvement international Pugwash intervient symboliquement 50 ans après l'explosion des premières bombes nucléaires à Hiroshima et Nagasaki (Japon).

Dans ses attendus, le Comité Nobel a « espéré » que l'attribution du prix « encouragera les dirigeants du monde entier à intensifier leurs efforts pour se débarrasser des armes nucléaires ».

Dans une première réaction à Londres, M. Rotblat a estimé que cette récompense représentait « un message à la France et à la Chine », les deux puissances continuant à effectuer des essais nucléaires grandeur nature, « mais aussi au reste du monde ».

Le président du Comité Nobel, Francis Sejersted, a affirmé à la presse que ces essais avaient « joué un rôle dans la décision » du jury, qui a montré une nouvelle fois qu'il « n'a pas peur des décisions pouvant être controversées ».

« Je sens que c'est le bon moment pour un tel message », a-t-il ajouté en réponse à une question sur un lien éventuel entre cette récompense et la reprise par la France de ses essais nucléaires depuis septembre dans le Pacifique sud.

Cette campagne a valu à la France un feu nourri de critiques venant des quatre coins du globe et le lancement d'une campagne de boycottage de ses produits.

Le gouvernement français a réagi en « félicitant les lauréats », tout en réaffirmant qu'il poursuivrait sa campagne d'essais.

Le Comité a récompensé M. Rotblat et le mouvement qu'il a co-fondé en 1957 et qu'il préside depuis 1988 pour « leurs efforts pour réduire le rôle joué par les armes nucléaires dans la politique internationale et, à plus long terme, pour éliminer de telles armes ».

Né le 4 novembre 1908 à Varsovie (Pologne), M. Rotblat, devenu par la suite citoyen britannique, est, selon le jury, « la plus importante figure » du mouvement Pugwash sur la science et les problèmes internationaux (Pugwash Conferences on Science and World Affairs).

Cette organisation porte le nom du village de pêcheurs de la Nouvelle-Écosse (Canada) où elle a tenu sa première conférence en 1957, en pleine guerre froide. Née du manifeste Russel-Einstein publié en 1955 appelant les scientifiques à se mobiliser pour éviter une guerre nucléaire, elle a réuni depuis plus de 2 000 chercheurs de haut niveau dans plus de 40 conférences, dont une en juillet dernier à Hiroshima.

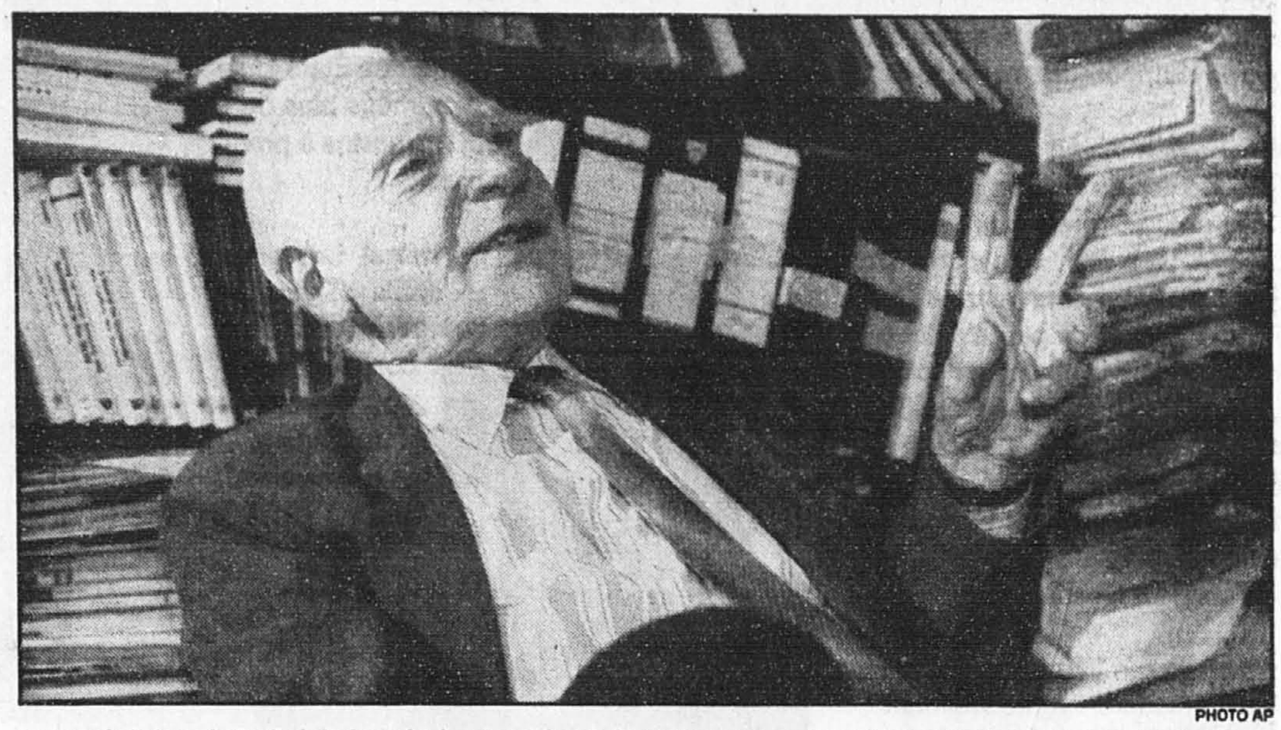


PHOTO AP

Le lauréat du prix Nobel de la paix, le physicien britannique Joseph Rotblat, dans les bureaux londoniens du mouvement antinucléaire Pugwash

Son but est notamment de faire prendre conscience aux savants qu'ils portent la responsabilité de leurs découvertes. Elle a joué un rôle clé en influençant des accords sur le contrôle des armements, tels que le traité de non-prolifération nucléaire (1968).

Rotblat qui, à 86 ans, est professeur émérite de physique à l'université de Londres, a été le seul scientifique du « projet Manhattan » — la mise au point des premières bombes atomiques aux États-Unis — a démissionner dès qu'il est devenu clair que la Russie était à terme la cible de la future arme, autant sinon plus qu'une Allemagne presque à genoux.

Toujours actif malgré son âge avancé, M. Rotblat, veuf, a récemment co-signé une lettre au président Jacques Chirac lui demandant de ne pas procéder à la série d'essais limités prévue jusqu'en mai dont il juge la reprise « scandaleuse ». Deux explosions ont déjà eu lieu.

Dénonçant la « mode antinucléaire », le député néogaulliste Pierre Lellouche, ex-conseiller à la défense de Jacques Chirac avant qu'il soit élu président, s'est dit « parfaitement scandalisé » de la récompense donnée à Pugwash qui, selon lui, a été « manipulée par les Soviétiques » pendant la guerre froide.

Confortée par le comité Nobel, l'organisation écologiste Greenpeace International, qui lutte activement contre les essais français, a estimé que « le message adressé aux gouvernements français et chinois est qu'il n'y a pas de justification à la poursuite des essais nucléaires ».

Ce prix a provoqué la première réaction publique du président portugais Mario Soares à la reprise des essais nucléaires français. « Je ne comprends pas pourquoi la France fait actuellement des essais nucléaires, quand nous savons tous que le nucléaire est une menace pour l'humanité qui doit être bannie de nos objectifs », a-t-il dit.

Le cessez-le-feu est malmené en Bosnie

d'après AFP et AP

SARAJEVO

Des combats se sont poursuivis hier dans le nord-ouest de la Bosnie, au second jour d'un cessez-le-feu malmené, tandis que le président bosniaque Alija Izetbegovic se déclarait « pas très optimiste » sur le processus de paix.

Après avoir fait état dans la journée de « violations massives » de la trêve dans le nord-ouest de la Bosnie, des responsables de l'ONU ont indiqué dans la soirée que les combats étaient localisés autour de la ville de Sanski Most et ne menaçaient pas la trêve dans l'immédiat.

Les forces gouvernementales bosniaques, soutenues par l'artillerie croate, ont pilonné les positions serbes dans cette région mais « la ligne de front n'a pas beaucoup bougé », selon l'ONU.

Le président Izetbegovic, qui venait de s'entretenir à Prague avec le président tchèque Vaclav Havel, s'est déclaré « pas très optimiste » sur le processus de paix qui, selon lui « durera longtemps et sera très difficile ». Il a estimé cependant que le cessez-le-feu tiendrait « même si il y a des violations ».

Interrogé sur les affrontements qui se sont produits près de Sanski Most, M. Izetbegovic a répondu que « le gouvernement bosniaque respecterait les conditions du cessez-le-feu, mais que des incidents restaient possibles ». L'état-major des forces serbes bosniaques a reconnu la chute de Sanski Most.

Les autorités serbes bosniaques ont indiqué que 40 000 réfugiés serbes avaient fui hier la ville de Prijedor, soumise à des bombardements des forces croato-bosniaques. Prijedor, située à environ 50 km à l'ouest de Banja Luka (nord), principale ville de Bosnie sous contrôle serbe, avait accueilli ces derniers jours plusieurs dizaines de milliers de réfugiés serbes.

Le Haut Commissariat pour les réfugiés (HCR) de l'ONU a mis en place un pont aérien vers le nord-ouest du pays pour aider les réfugiés.

Dans le reste de la Bosnie-Herzégovine, la situation semblait beaucoup plus calme, l'ONU constatant une « réduction substantielle du nombre de tirs » et signalant un ralentissement des expulsions de musulmans du nord de la Bosnie sous contrôle serbe. Mais des informations sur des brutalités et une vraie terreur pour les non-Serbes continuent de filtrer.

Les personnes arrivant en territoire croato-musulman depuis le début du cessez-le-feu, jeudi, « se comptent en dizaines au lieu de milliers », a annoncé Kris Janowski, du Haut Commissariat aux réfugiés (HCR). Ces dernières semaines, les Serbes ont expulsé 6 000 musulmans et Croates de la région de Banja Luka, la plus grande ville sous leur contrôle en Bosnie.

À l'instar du Comité international de la Croix rouge, le HCR s'inquiète d'informations faisant état de meurtres, viols et violences lors des expulsions perpétrées par les Serbes. Des hommes ont été séparés de leur famille et beaucoup ont disparu.

Un convoi français de la FORPRONU a été bloqué par les soldats serbes bosniaques sur la route reliant Sarajevo à l'enclave musulmane de Gorazdé (est), ce qui constitue une violation flagrante de l'accord de cessez-le-feu conclu le 5 octobre, selon l'ONU. Ce convoi a été obligé de rebrousser chemin.

Par ailleurs, les actions diplomatiques se sont poursuivies pour préparer l'après-guerre, et notamment pour préciser les contours de la force de paix internationale chargée de se déployer sous l'égide de l'OTAN dès la signature d'un accord.

Le président américain Bill Clinton a promis une contribution de quelque 25 000 hommes à cette force, dont les autres principaux pourvoyeurs seront la France et la Grande-Bretagne.

Selon la Maison Blanche, les Américains envisagent de fixer une limite d'un an au déploiement de leurs troupes. « Cette force sera en mesure de faire face à toute attaque de manière agressive et autoritaire », a indiqué un porte-parole du Pentagone. « Nous allons envoyer des troupes très fortement armées », a-t-il ajouté.

Des chars et des blindés donneront une force de feu substantielle à ces troupes, et les hélicoptères leur assureront la mobilité. L'objectif sera de faire respecter les zones de séparations entre les forces musulmanes et croates d'un côté, et Serbes bosniaques de l'autre.

▶ REPÈRES ❑ *Russie*

Retour des vieilles peurs de la guerre froide

BORIS BACHORZ
de l'Agence France-Presse

MOSCOU

■ Doctrine nucléaire agressive, relance d'un nouveau Pacte de Varsovie, limogeage d'Andrei Kozyrev : la Russie menace de revenir aux pires heures de la guerre froide en cas d'élargissement de l'OTAN à l'Est, même si les analystes doutent qu'elle en ait les moyens.

À dix jours de la cinquième rencontre entre Boris Eltsine et Bill Clinton, le ton de Moscou à l'adresse de l'Occident est redevenu presque aussi glacial qu'à l'époque soviétique.

« Le sommet du 23 octobre à New York ressemble déjà plus à celui de Reykjavik en 1987 (entre Ronald Reagan et Mikhail Gorbatchev) qu'à celui de Vancouver en 1993 », au plus fort de la lune de miel russo-américaine, prévient Pavel Felgenhauer, analyste militaire du quotidien *Sevodnia*.

Les relations russo-occidentales pâtissent depuis plus de deux ans des projets d'élargissement de l'OTAN vers l'Europe de l'Est, mais la dégradation s'est accélérée avec la publication le mois dernier par l'Alliance d'un document précisant les modalités de cette extension.

Boris Eltsine a agité la menace d'une « nouvelle guerre » en Europe, et a envisagé de réanimer une sorte de Pacte de Varsovie bis avec ses voisins.

L'état-major russe multiplie les fuites les plus alarmantes sur un changement de doctrine militaire en cours d'élaboration.

Il impliquerait de pointer des missiles nucléaires sur la Pologne et la République tchèque, dans le cas de leur adhésion à l'OTAN, et de conclure une union militaire avec le Belarus pour déployer des troupes aux frontières des anciens satellites communistes de Moscou, selon le quotidien *Nezavissimaia Gazeta*.

Un autre quotidien, *Komsomolskaia Pravda*, est allé jusqu'à parler de plan d'invasion des républiques baltes et d'alliance militaire avec l'Iran.

La Lettonie a pris ces indications suffisamment au sérieux pour envisager d'ouvrir des « consultations en matière de sécurité » avec l'OTAN, une procédure prévue par le Partenariat pour la paix dont elle est membre, selon l'agence Baltic News Service.

À Moscou, diplomates et experts tentent de démêler ce qui est pure propagande, destinée à effrayer l'Occident et flatter les tendances nationalistes de l'opinion russe en période électorale, et ce qui annonce un réel changement de stratégie.

Le premier à faire les frais d'un tel changement de cours serait le ministre des Affaires étrangères Andrei Kozyrev, dont la politique pro-occidentale menée depuis quatre ans en a fait la cible privilégiée de l'opposition nationaliste.

La presse russe spécule désormais non plus sur un éventuel limogeage de M. Kozyrev, mais sur le fait de savoir s'il interviendra avant ou après les législatives du 17 décembre.

Boris Eltsine a largement suscité ces bruits en critiquant ouvertement le chef de la diplomatie russe, comme pour se dissocier de son bilan. Cette semaine encore, le président russe et ses conseillers ont exprimé « une grande inquiétude à propos de l'activité du ministère des Affaires étrangères » au cours d'une réunion au Kremlin, selon ITAR-TASS.

« Seul un petit groupe de hauts diplomates, dirigés par M. Kozyrev, défend encore aujourd'hui des positions pro-occidentales » au sein du pouvoir, estime Pavel Felgenhauer, proche il est vrai des partisans d'une ligne dure.

La Russie n'a plus les mêmes moyens que l'URSS pour engager un nouveau bras de fer avec l'Occident, comme l'a montré la désastreuse campagne tchétchène, ou encore le refus de la plupart des anciennes républiques soviétiques — à l'exception du Belarus — de refaire une alliance militaire avec Moscou.

Mais du désarmement nucléaire, chimique et conventionnel à la gestion de la crise en ex-Yougoslavie, en passant par les relations russo-baltes, les sources de tensions potentielles ne manquent pas.

« Même avec une Russie faible, l'Occident peut avoir beaucoup de problèmes », estime M. Trénine.

LE CAHIER
Excellence 1995
La Presse

La Presse publiera, samedi prochain, le cahier spécial du Gala Excellence présentant les 52 personnalités qui se sont distinguées au cours de la dernière année ainsi que les membres du jury.
Le Gala Excellence 1995 de *La Presse* sera présenté aux Beaux Dimanches à Radio-Canada le 22 octobre prochain à 19 h.

Qui méritera le titre de personnalité de l'année 1995?

Lisez ce cahier spécial et faites votre prédiction!
Samedi dans La Presse

EMPIRE ENCAN



Émeraude
de 75 carats
Grosseur réelle



Erté La Plume
Bronze

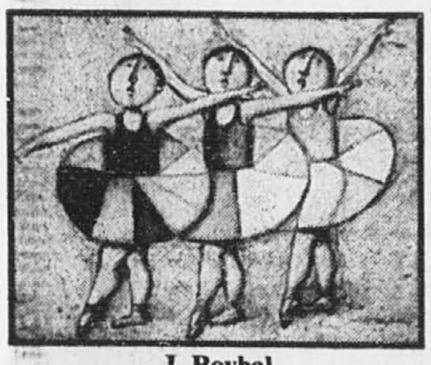
LES ENCANS EMPIRE offrent: une importante collection de tableaux d'artistes canadiens et étrangers, une immense sélection de meubles de salle à manger, chambre à coucher et salon, des bijoux modernes et de succession, des montres de poche, des articles en argent, des objets de cristal, des porcelaines, des tapis de Perse, des bronzes, de rares monnaies, des cartes de sport, etc., pour plusieurs intérêts privés et/ou commerciaux lors d'un

FORMIDABLE ENCAN PUBLIC (5 SÉANCES)

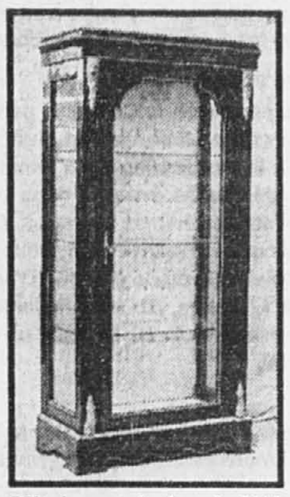
Plusieurs lots seront vendus - quel que soit le prix

SANS RÉSERVE — SANS MINIMUM

EXPOSITION
Les sam. et dim. 14 et 15 oct., 10 h à 17 h
ENCAN
Le dimanche 15 octobre à 13 h
Du lundi 16 au jeudi 19 octobre
à 19 h chaque soir



J. Roybal
Trois Ballerines, huile, 20" x 24"



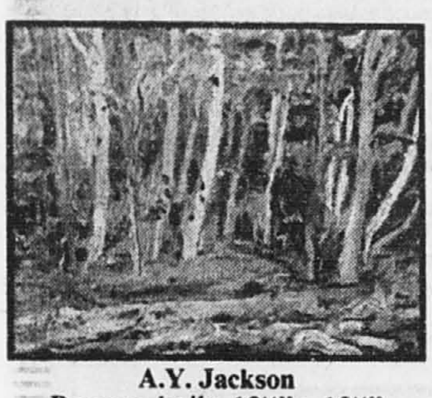
Vitrine style Louis XV
à garnitures de bronze



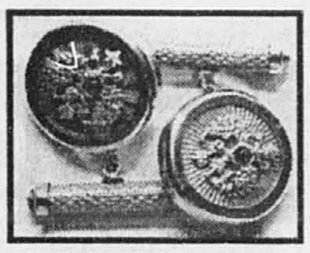
Superbe bergère
en acajou



Henri Masson
Freshwater, huile, 16" x 20"



A.Y. Jackson
Paysage, huile, 10½" x 13½"



Paire de boutons
de manchette russes
d'or et d'émail



Daum Nancy
Vase
en verre moulé,
haut de 23½"



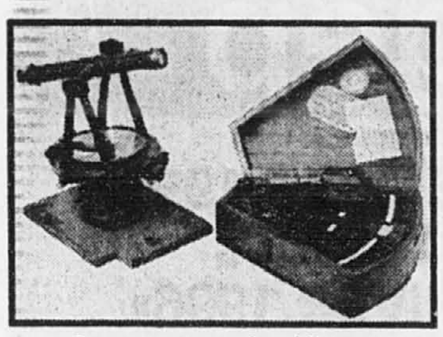
Collection numismatique



Commode style Louis XV
avec dessus en marbre



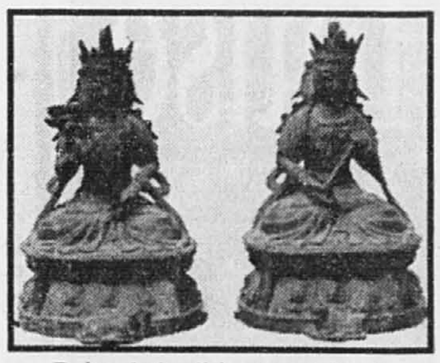
Oeuvres d'artistes européens:
natures mortes, paysages, intérieurs,
scènes figuratives, etc.



Instruments scientifiques



Superbe service de table 152 mcx
Limoges à bande or,
complet pour 12 personnes



Paire de bodhisattva chinois
de la dynastie Ming (1368-1643)



Sélection d'articles
faits d'argent,
et en plaqué argent



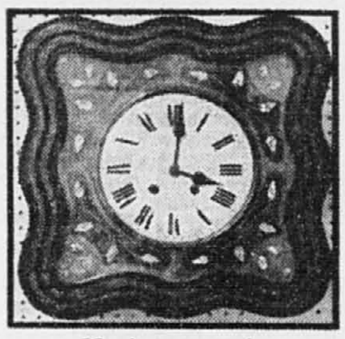
Sélection de meubles
de salle à manger en acajou



Patek Philippe
Montre-bracelet pour
homme faite d'or 18 ct



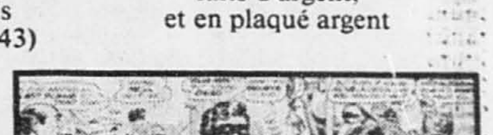
Bague
à émeraude
de 5 cts



Horloge murale
victorienne



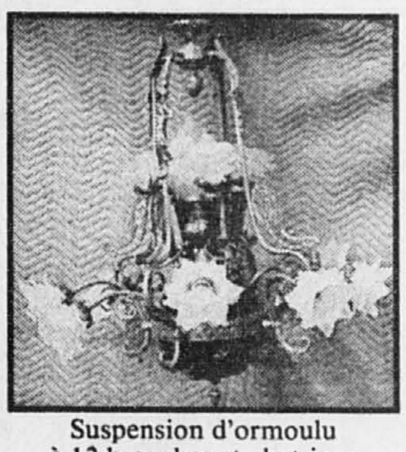
Épée d'un officier
canadien



Originaux de bandes dessinées incl.:
Batman & Robin, Superman



Jean-Baptist Isabey
Huile, 24" x 20"



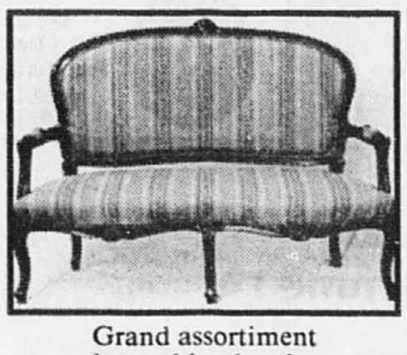
Suspension d'ormoulu
à 13 branches et abat-jour
en verre satiné



Pichet
en porcelaine
allemande
peinte
à la main



Lampe style Art nouveau
à décor de chérubin,
avec abat-jour en vitrail



Grand assortiment
de meubles de salon



Kieff
Bronze



Superbe canapé sculpté

Cartes de sport
Incluant: Bobby Orr, Ernie Banks,
Babe Ruth, Mario Lemieux,
Howie Morenz, etc.



Montre de poche



Marc-Aurèle Fortin
H/c, 15" x 16"



Tapis Qum en soie tissée
à la main
5' x 3'6"



Montre Cartier
en or 18 ct pour homme,
avec écrin original



Scrimshaw
(dent de baleine)



Sélection d'horloges dont:
pendules, horloges
grand-père, etc.



Magnifique vaisselier anglais
en acajou marqueté



Importante sélection
de tapis persans de qualité
tissés à la main



Bijoux modernes
et de succession



Sélection de fontaines
et statues de jardin
hautes de 64"



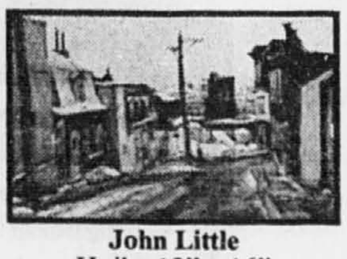
Figurines en porcelaine



Bague pour dame,
à rubis de 2.33 cts



Marc Chagall
Photolithographie signée



John Little
Huile, 12" x 16"



Superbe
commode
style français,
à dessus de marbre
et 3 tiroirs

Les Encans Empire
offrent un service
d'évaluation de biens
personnels pour fins
d'assurance, d'impôt,
de succession et autres;
veuillez communiquer
avec nous afin
de prendre
un rendez-vous.

S2296400



Ne manquez pas cet encan! Amenez vos amis.
Cet encan offre une immense quantité d'objets rares et superbes à vendre quel que soit le prix, sans prix minimum ou de réserve! Voici, pour vous, une façon plaisante et palpitante d'acquérir ces articles aux meilleurs prix jamais vus! Les **Encans Empire** offrent les meilleures aubaines et occasions!

ENCANS EMPIRE 5500 Rue Paré - Montréal
tél.: **737-6586** Fondée en 1964 Galeries (permanentes) à Montréal - Ottawa - Toronto
Nous acceptons toujours les articles pour nos prochaines ventes.

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

• LA PLANIFICATION DE LA RETRAITE • ÇA SE PRÉPARE AU CÉGEP

Les retraites les plus réussies sont celles qui ont été planifiées. Si vous approchez la cinquantaine, il est plus que temps d'y voir. Au cégep, il existe des cours, des ateliers et des conférences concernant la planification de la retraite. Ces programmes particuliers s'adressent aux individus et aux entreprises qui désirent aider leurs employés à bien réussir leur retraite.

Généralement cette formation gravite autour de trois grands thèmes: gérer ses affaires, se maintenir en santé et comment occuper ses journées. Le cégep est l'endroit idéal pour établir un premier contact avec cette nouvelle réalité. Vous apprendrez, grâce aux différents ateliers, comment identifier les différents revenus de retraite, comment s'adapter aux différents changements engendrés par la retraite, comment créer des projets, comment meubler son emploi du temps de façon agréable et comment identifier les différentes ressources qui vous sont disponibles et accessibles. Mais par-dessus tout, ce que vous découvrirez, c'est le plaisir de rencontrer d'autres gens dans la même situation que vous et d'échanger. Ensemble, vous apprendrez comment s'adapter et s'autogérer dans plusieurs domaines relatifs à votre nouvelle vie.

Un modèle original

Le centre de perfectionnement des ressources humaines du cégep Marie-Victorin a créé un modèle original de session de planification de la retraite. Ce programme, sans négliger l'information sur les thèmes traditionnels, vise surtout à rendre les participants capables de traiter à nouveau leurs expériences passées pour en faire le moteur des changements à venir. Dans ce contexte, le verbe retraiter n'est pas utilisé dans le sens de se retirer mais signifie plutôt traiter à nouveau, comme on traite les données de ses expériences anciennes pour en fabriquer si possible un avenir de qualité supérieure.

La démarche proposée en est une de formation plus que d'information. Une session de planification de la retraite peut s'échelonner sur une trentaine d'heures. Le nombre de participants est volontairement limité afin de permettre des échanges structurés et efficaces. Les personnes-ressources disposent de nombreuses compétences en animation, en psychologie, en santé ou en planification financière.

Les objectifs du programme

L'objectif général du programme **LA PLANIFICATION DE LA RETRAITE** vise l'autogestion et aborde trois grands thèmes: gérer ses affaires, s'approprier sa santé et vivre sa retraite en réussissant sa vie plutôt que de réussir dans la vie. Les participants à ce programme prendront conscience des interrogations et des sentiments face à la décision de prendre leur retraite, évalueront et analyseront les changements possibles, feront des bilans sur les plans juridique, financier, physique et social et pourront finalement choisir des activités de retraite, se faire un plan d'action personnel adapté à leurs besoins et à leurs priorités.

Gérer ses affaires

Dans ce module de formation les participants auront à identifier leurs besoins et à établir leurs priorités. Il faudra faire un bilan des dépenses actuelles et des dépenses de retraite. Puis, il faudra identifier les différentes sources de revenu; pensions, supplément de revenu garanti, régime des rentes, l'épargne, les obligations, les actions, les REER, etc. Finalement, il faudra planifier les actions à entreprendre et faire le résumé des démarches à faire maintenant et plus tard.

S'approprier sa santé

Ici, les participants identifieront les principales composantes de la santé et prendront conscience que chacun est absolument responsable de sa santé. Il faudra établir un bilan de son capital-santé, identifier les embûches qui contrecarrent la prise en charge de la santé et identifier son réseau de soutien.

Vivre sa retraite

Il s'agit dans ce module de prendre conscience que la retraite est le temps idéal pour travailler sur le sens de la vie, pour identifier des projets de retraite et les ressources disponibles.

Consultations individuelles

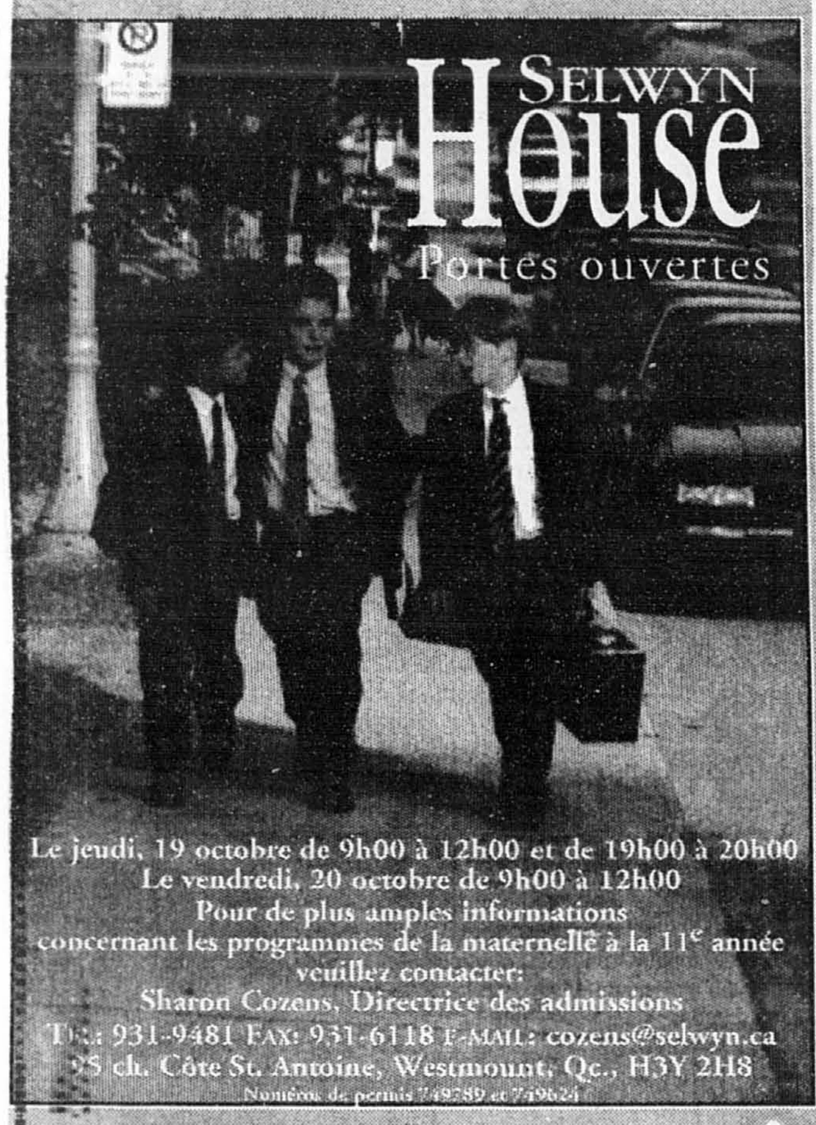
Certains thèmes du programme de planification de la retraite suscitent parfois des questions personnelles que les participants n'osent pas aborder devant le groupe, c'est pourquoi durant les trois mois qui suivent une session chaque participant a accès à un service de consultation téléphonique sur tous les sujets qui ont été abordés.

Autres services

Plusieurs fois par année, le Centre de perfectionnement des ressources humaines du cégep Marie-Victorin organise à l'intention des individus intéressés par la planification de la retraite des séminaires publics traitant des grands thèmes évoqués dans le programme s'adressant aux entreprises et sur des thèmes connexes. De plus, l'école de musique du collège et le centre d'activités physiques offrent de nombreux cours et services individuels ou de groupe. D'autres cours tels l'informatique, les langues, la littérature, etc. sont également accessibles pour les retraités au cégep Marie-Victorin. On peut se renseigner en téléphonant au **(514) 325-0150.**

Cette chronique vous est offerte par le Regroupement des collèges du Montréal métropolitain qui regroupe les cégeps suivants:

Ahuntsic
André-Laurendeau
Bois-de-Boulogne
Dawson
Édouard-Montpetit
John Abbott
Maisonneuve
Marie-Victorin
Rosemont
Saint-Laurent
Vanier
Vieux Montréal



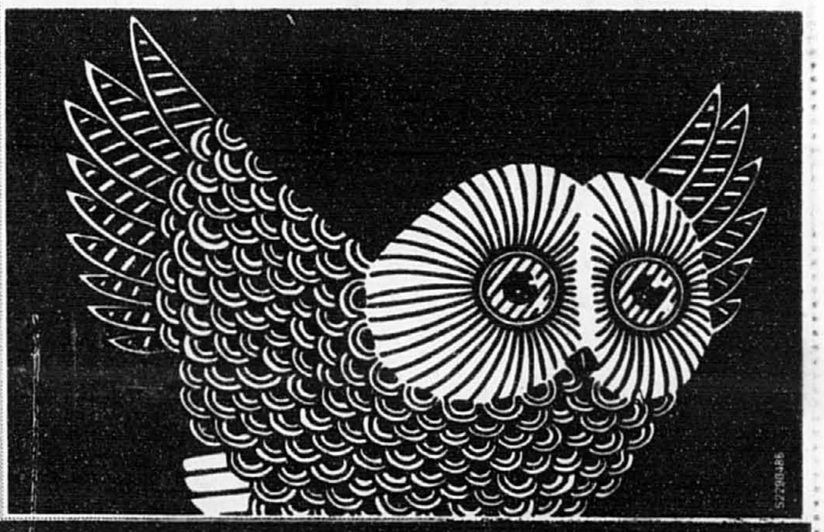
Le jeudi, 19 octobre de 9h00 à 12h00 et de 19h00 à 20h00
Le vendredi, 20 octobre de 9h00 à 12h00
Pour de plus amples informations
concernant les programmes de la maternelle à la 11e année
veuillez contacter:
Sharon Cozens, Directrice des admissions
Tél.: 931-9481 Fax: 931-6118 E-mail: cozens@selwyn.ca
95 ch. Côte St. Antoine, Westmount, Qc., H3Y 2H8
Numéros de permis 749289 et 749624

COURS DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL EN TÉLÉVISION
• Réalisateur(trice) • Assistant(e) à la réalisation
• Directeur(trice) de production • Animateur(trice) • Recherchiste
SOIRÉE D'INFORMATION
Les Productions René Gilbert inc.
Pour renseignements:
(514) 843-6688
4200, boul. St-Laurent, Mtl
Les Productions René Gilbert inc.
S2296678

THE PRIORY SCHOOL INC.
(fondée en 1947)
École primaire indépendante, mixte
Maternelle à la 6e année

• approche individualisée en petits groupes
• programme scolaire enrichi
• professeurs attentionnés et dévoués
• enseignement du français langue seconde par niveaux
• activités après l'école jusqu'à 18 h
• programme de sports inter-écoles et intra-muros
• certificat d'admissibilité non nécessaire
THE PRIORY, OÙ LE PLAISIR D'APPRENDRE FAIT TOUTE LA DIFFÉRENCE!
PORTES OUVERTES
Dimanche 22 octobre 1995, de 14 h à 16 h
Mardi 24 octobre, de 9 h 30 à 11 h 30
Pour plus de précisions, veuillez téléphoner ou écrire au
3120, Le Boulevard, Montréal (QC) H3Y 1R9
Tél.: (514) 935-5966, téléc.: (514) 935-1428
2297661 - A14

cégep
(enseignement régulier, le jour)
LE 1er NOVEMBRE 1995
est la date limite pour présenter
une demande d'admission pour la
SESSION «HIVER 1996»
dans l'un des cégeps suivants:
Abitibi-Témiscamingue
Ahuntsic
André-Laurendeau
de Bois-de-Boulogne
Drummondville
Édouard-Montpetit
Granby Haute-Yamaska
John Abbott
Joliette-De Lanaudière
Lionel-Groulx
Maisonneuve
Marie-Victorin
Montmorency
Outaouais
Rosemont
Saint-Hyacinthe
Saint-Jean-sur-Richelieu
Saint-Jérôme
Saint-Laurent
Shawinigan
Sherbrooke
Sorel-Tracy
Trois-Rivières
Valleyfield
Victoriaville
Vieux Montréal
Institut de technologie agro-alimentaire
Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec
Pour obtenir les formulaires, veuillez vous adresser à l'un de ces cégeps ou au:
SRAM
service régional d'admission du montréal métropolitain
C.P. 11028
Succursale Centre Ville
Montréal (Québec) H3C 4W9
Tél.: (514) 271-2454



1 500 postes à combler d'ici la fin de 1996

Nouveau programme :
Attestation d'études collégiales pour agents et agentes de centres d'appels
(formation à temps plein offerte le jour)

Conditions d'admission :
• DES ou l'équivalent;
• avoir terminé ses études secondaires depuis au moins un an;
• mathématiques 436;
• bonne maîtrise d'au moins une langue seconde (anglais ou français).

Durée du programme : 765 heures (26 semaines)
Début des cours : le 6 novembre 1995

Soirées d'information et d'inscription
Collège de Rosemont : mercredi, le 25 octobre 1995 à 19 h 00
Collège Dawson : jeudi, le 26 octobre 1995 à 19 h 00
19 h 00 Présentation du développement et des possibilités d'emplois en centres d'appels
19 h 30 Présentation du nouveau programme de formation (AEC) et des conditions d'admission
20 h 00 Administration d'un test de langue seconde (anglais ou français)
20 h 30 Inscription

Inscription et test de langue seconde
Coût : 25 $ non remboursable
VISA, MASTERCARD ou mandats-poste.
Aucun chèque S.V.P.

Vous devez avoir en main, lors de la rencontre, l'argent requis ainsi que votre curriculum vitæ et relevé de notes.

Pour vous inscrire à une soirée d'information, communiquez avec
Collège Dawson (514) 933-0047
Collège de Rosemont (514) 376-6310

Programme développé en collaboration avec Bell Canada

Nombre de places limité!

Réalisez votre avenir !
Obtenez les compétences recherchées par les employeurs :
- Programmeur/programmeuse analyste (420.52)
- Technique de micro informatique (901.91)
- Micro ordinateur général (247.50)
- Actualisation bureautique (900.62)

TÉLÉPHONEZ AUJOURD'HUI !
Partez !
• Programme SPRINT (pregrammeur analyste en 12 mois)
• Admissibilité aux prêts et bourses
• Possibilité de prolongation des prestations d'assurance-chômage
• Enseignement technique de niveau collégial conduisant à une A.E.C.
• Stages en entreprise
• Service d'aide au placement
• Aide financière disponible
• Frais virés acceptés
(514) 285-8585 Montréal (Permis # 749747)
(418) 694-0211 Québec (Permis # 669639)
(514) 662-9090 Laval (Permis # 389551)
(514) 677-9191 Longueuil (Permis # 290504)
Réalisez votre avenir
COLLÈGE CDI DE TECHNOLOGIE ET DES AFFAIRES

MAISONS D'ENSEIGNEMENT



LOWER CANADA COLLEGE

VISITE LIBRE

25 octobre: 9 heures à midi
19 heures à 21 heures

26 octobre: 9 heures à midi

4090 Avenue Royal, Téléphone: 482-0951

Études mixtes de la maternelle à la 12e année

UNE DE NOS FAÇONS DE VOUS OUVRIR DES PORTES.

Grande soirée d'information, 17 octobre 1995, 16h00 à 20h00.

Tout ce que vous devez savoir sur les programmes offerts et les procédures d'admission. Pavillon Judith-Jasmin, niveau métro, local JM-400, dans le foyer de la salle Marie-Guérin-Lajoie. Entrée au 405, rue Sainte-Catherine Est. Accès par le métro Berri-UQAM. Possibilité d'être admis sur place; renseignez-vous sur les conditions au 987-3121.

Session hiver 96, date limite pour une demande d'admission : 1 novembre

PROGRAMMES DE 2e ET 3e CYCLES

DOCTORATS
Économique (Ph.D.)
Études littéraires
Histoire (Ph.D.)
Mathématiques (Ph.D.) (t.c. seulement)
Philosophie (Ph.D.) (t.c. seulement)
Ressources minérales (Ph.D.)
Sciences des religions (Ph.D.)
Sémiologie (Ph.D.) *
Sociologie (Ph.D.)

MAÎTRISES
Art dramatique (M.A.) (t.c. seulement)
Biologie (M.Sc.)
Chimie (M.Sc.)
Droit social et du travail (LL.M.) * (sans mémoire)
Droit social et du travail (M.A.) * (avec mémoire)
Économique (M.Sc.)
Études des arts (M.A.) *
Études littéraires (M.A.)
Géographie (avec ou sans mémoire) (M.Sc.)
Histoire (M.A.)
Informatique de gestion (M.Sc.A.) * (sans mémoire)
Informatique de gestion (M.Sc.A.) * (avec mémoire)
Kinanthropologie (avec mémoire) (M.Sc.)
Kinanthropologie (sans mémoire) (M.Sc.)
Mathématiques (M.Sc.)
Philosophie (M.A.)
Sciences comptables (sans mémoire) (M.Sc.) *
Sciences comptables (avec mémoire) (M.Sc.) *
Sciences de la terre (M.Sc.)
Sciences des religions (M.A.)
Sociologie (M.A.)

DIPLÔMES DE 2e CYCLE
Études américaines contemporaines
Études sur la mort *
Intervention ergonomique *

PROGRAMME COURT DE 2e CYCLE
Actuariat

PROGRAMMES DE 1er CYCLE

BACCALAURÉATS
Administration*
Animation culturelle
Biochimie
Biologie
Chimie
Comptabilité de management *
Économique
Éducation préscolaire et en enseignement primaire :
- Perfectionnement
Enseignement en adaptation scolaire et sociale :
- Perfectionnement
Enseignement en formation professionnelle
Études littéraires
Géographie
Géographie physique
Géologie
Histoire*
Histoire de l'art
Informatique de gestion*
Mathématiques
Microélectronique
Philosophie
Physique
Religiologie
Sciences comptables*
Sciences politiques
Sociologie
Urbanisme*

CERTIFICATS
Adaptation scolaire et sociale
Administration
Administration de services :
- concentration Banque
- concentration Coopérative
- concentration Transport
Administration des services publics
Affaires immobilières (Général)
Affaires immobilières (Spécialisé)
Alphabétisation
Animation culturelle
Analyse chimique
Analyse financière
Arts plastiques
Assurance et intervention financière :
- concentration Assurance de personnes et planification financière
- concentration Expertise de sinistres en assurance de dommages
- concentration Gestion des risques et courtage d'assurance de dommages
Commerce international
Comptabilité générale
Création littéraire
Développement de logiciels
Écologie
Économique
Éducation en milieu de garde
Éducation interculturelle
Éducation morale
Éducation personnalisée pour les aîné-es
Enseignement de la formation personnelle et sociale (offert à des groupes seulement)
Enseignement en formation professionnelle
Études appliquées en urbanisme
Formateurs d'adultes en milieu scolaire
Formateurs en milieu de travail
Français écrit
Français écrit pour non-francophones
Géographie physique
Géologie appliquée
Gérontologie sociale
Gestion des documents administratifs et des archives
Gestion des ressources humaines I (Fondements)
Gestion des ressources humaines II (Perspectives stratégiques et approfondissement des connaissances)
Gestion des services municipaux
Gestion informatisée
Immigration et relations interethniques
Informatique
Insertion sociale et professionnelle des jeunes
Intervention éducative en milieu familial et communautaire
Littérature de jeunesse
Marketing
Méthodes quantitatives
Microprocesseurs
Santé et sécurité au travail
Sciences comptables
Sciences de l'environnement
Sciences et techniques de l'eau
Sciences sociales
Télécommunications

PROGRAMMES COURTS DE 1er CYCLE
Allemand
Anglais
Comptabilité municipale
Courtiers en alimentation
Espagnol
Gestion bancaire informatisée
Gestion des organismes sans but lucratif
Gestion hôtelière et de restauration

* Programme contingenté

Université du Québec à Montréal

L'UQAM une force novatrice

Jeux et simulations en formation



Découvrez comment rendre vos cours dynamiques, intéressants et efficaces !

Le prochain atelier se donnera à Montréal les 30, 31 oct. et 1 nov.. Inscrivez-vous dès maintenant, les places sont limitées !

15% de réduction pour 2 personnes et plus par organisation

Inscrivez-vous au (514) 485-3392

ERGON Cabinet Conseil

CERTIFICATS

ÉCOLE POLYTECHNIQUE MONTRÉAL
Le génie sans frontières
Service de l'éducation permanente
Formation continue

- Aéronautique
- Aéronautique avancée
- Commande de procédés industriels
- Design et fabrication
- Électricité du bâtiment
- Géomatique
- Gestion de la prévention des incendies et accidents
- Mécanique du bâtiment
- Prévention des incendies (TPI et TAPI)
- Protection de l'environnement
- Santé et sécurité du travail II
- Technologies du bâtiment

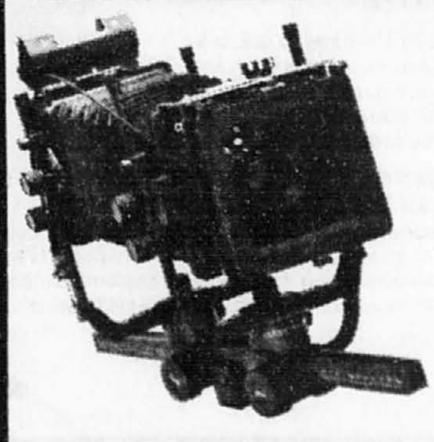
DATE LIMITE D'ADMISSION 1er NOVEMBRE 1995

Téléphone : (514) 340-4700
Télécopieur : (514) 340-4169

Internet : sepep.certificat@courrier.polymtl.ca

DEVENEZ PHOTOGRAPHE PROFESSIONNEL

Début: Janvier 1996



En moins d'un an

(514) 842-8643
1-800-338-8643

Cours temps plein de jour et de soir

COLLÈGE DE PHOTOGRAPHIE Marsan

Programme de photographie commerciale, A.E.C. 570.34, Permis No. 749 553

- Prospectus gratuit
- Crédits d'impôts
- Admissible au programme SPRINT et à l'aide Financière.

Berri-UQAM



MAISONS D'ENSEIGNEMENT

Cégep du Vieux Montréal

Date limite : 1er novembre 1995

Ne vous fiez pas au sondage

Comme l'an passé, il est possible de s'inscrire au cégep du Vieux Montréal à la session d'hiver.

Si vous désirez entreprendre ou poursuivre des études en Sciences de la nature (100.01 et 200.01) vous trouverez au cégep du Vieux Montréal un programme cohérent, un enseignement de qualité et un encadrement pédagogique efficace.

Si vous êtes actuellement en 2e année du programme de Techniques administratives et que l'option Assurances générales vous intéresse, un prochain groupe de cette option offerte exclusivement au cégep du Vieux Montréal en enseignement coopératif (alternance travail-études) vous attend en 4e session.

Si un de ces programmes vous intéresse, vous pouvez faire une demande d'admission en vous procurant le formulaire requis (SRAM) dans votre école ou votre collège.

M

JE VEUX TRAVAILLER
Je retourne aux études

C/C++ /Oracle
Novell
dBase-Clipper
Ms-Access
Windows

Comptabilité
Word
MS-Excel
Visual Basic
Word Perfect

Nos Programmes:
Programmeur-analyste (420.52)
Technicien en informatique (Tech. de micro informatique 901.91)
Spécialiste en bureautique (Actualisation en bureautique 900.62) (Techniques bureautiques 412.62)

Avantages
- Prêts et bourses
- Prolongation de chômage
- Programme de subvention SPRINT
- Service complet d'aide au placement
- Une pédagogie axée sur la pratique

Communiquez avec nous à Montréal
(514) 842-8643
1(800) 338-8643
Berri-UQAM
Collège d'informatique Marsan
Permis du ministère 749-770

COURS DE
CONVERSATION ANGLAISE
UN COURS DONT VOUS PARLEREZ

pour ceux et celles qui désirent
- mieux se débrouiller en anglais;
- être plus à l'aise en le parlant;
- avoir plus de spontanéité.

"exprimer ses connaissances plutôt que d'en douter, de les craindre ou de les traduire."

PETITS GROUPES: 4 à 7 maximum

- Niveaux débutant à avancé
- Professeurs qualifiés d'expression anglaise

SESSION REGULIERE

Durée: 5 semaines ou 5 samedis -TOTAL: 30 heures
Horaire: Lundi et mercredi ou mardi et jeudi
Jour: 9h 30 à 12h 30 ou soir: 18h 15 à 21h 15
ou le samedi: 9h 30 à 15h 30
Frais de session: **225 $** (tout compris, déductibles d'impôt)

*** Accrédité par la société québecoise de développement de la main-d'oeuvre.**

ENTREVUE DE CLASSEMENT ET INSCRIPTION SUR RENDEZ-VOUS: DU 16 AU 21 OCTOBRE INCLUSIVEMENT.

985-2414 (ou 985-2200 après 17 h 30)

CCFA C'EST
• 25 ans d'expérience • Près de 20 000 étudiant(e)s • Aux employé(e)s de centaines de compagnies, telles que La Presse, The Montréal Gazette, Radio-Canada, la Banque Royale, La Laurentienne, Hydro-Québec, l'ENAP (UQAM), etc.

CENTRE CCFA ÉCOLE DE LANGUES
Station de métro Peel, sortie Peel

2282744 - 909

Cours de traitement d'images et de mise en page (Macintosh)
Photoshop
début
8 janvier '96



- Crédits de niveau collégial
- Aide financière (prêts et bourse)
- Le jour ou de soir
- Crédits d'impôts
- Prospectus gratuit

(514) 842-8643
Collège de photographie Marsan
Programme de photographie commerciale, A.E.C. 570.34, Permis No. 749 553

Ateliers de bureautique

Introduction à Windows
le samedi 14 octobre (7 heures)
ou dimanche 22 octobre (7 heures)

WordPerfect 5.1 sous Windows
- *débutant*
les samedis 21 et 28 octobre (14 heures)
ou les samedis 4 et 11 novembre (14 heures)
- *intermédiaire*
les samedi et dimanche 25 et 26 novembre (14 heures)
- *avancé*
les samedis 9 et 16 [illegible]

Excel V.5 sous Windows
- *débutant*
les samedis 28 octobre et 4 novembre [illegible]
- *intermédiaire*
les samedis 2 et 9 décembre (14 heures)

Lotus 1,2,3, V.5 sous Windows
- *débutant*
les vendredis 10 et 17 novembre (14 heures)
- *intermédiaire*
les samedis 18 novembre et 2 décembre (14 heures)

Word V.6 sous Windows
- *débutant*
les samedis 14 et 21 octobre (14 heures)
- *intermédiaire*
les samedis 11 et 18 novembre (14 heures)

Transfert technologique WordPerfect 5.1 sous Dos à WordPerfect 6.1 sous Windows
- *débutant* (préalable : introduction à Windows)
les vendredis 27 octobre et 3 novembre (14 heures)
- *intermédiaire* (préalable : *transfert débutant*)
les vendredis 8 et 15 décembre (14 heures)

Ateliers de techniques de bureau

Gestion du stress et du temps
les samedis 14 et 21 octobre (14 heures)

Gestion de soi dans les transactions avec les clientèles difficiles
les samedis 11 et 18 novembre (14 heures)

Le plaisir au travail
les samedis 2 et 9 décembre (14 heures)

Prise de note pour comptes rendus et procès-verbaux
les vendredis [illegible] octobre (14 heures)
ou les lundis soirs 6, 13, 20 et 27 novembre (14 heures)

Ateliers de perfectionnement en français

Erreurs fréquentes dans la langue courante
le samedi 14 octobre (7 heures)
ou les mardi et jeudi soirs 17 et 19 octobre (7 heures)

Orthographe d'usage
le samedi 21 octobre (7 heures)
ou les mardi et jeudi soirs 24 et 26 octobre (7 heures)

Orthographe grammaticale
le samedi 28 octobre (7 heures)
ou les mardi et jeudi soirs 31 octobre et 2 novembre (7 heures)

Accord des participes passés
le samedi 4 novembre (7 heures)
ou les mardi et jeudi soirs 7 et 9 novembre (7 heures)

Anglicismes
le samedi 18 novembre (7 heures)
ou les mardi et jeudi soirs 14 et 16 novembre (7 heures)

Rédaction de lettres
le samedi 2 décembre (7 heures)
ou les mardi et jeudi soirs 21 et 23 novembre (7 heures)

Amélioration du style
le samedi 16 décembre (7 heures)
ou les mardi et jeudi soirs 28 et 30 novembre (7 heures)

Ces sessions de formation se donnent de 9 h à 17 h. Les sessions de soir ont lieu de 18 h 30 à 22 h. Le coût est de 120 $ pour 14 heures de formation et de 60 $ pour une formation de 7 heures, incluant les taxes et la documentation.

Renseignements : 332-3000, poste 313

96-62

Collège de Bois-de-Boulogne
L'avenir en formation
FORMATION CONTINUE ET SERVICES AUX ORGANISATIONS
Le collège de Bois-de-Boulogne est membre du regroupement des collèges du Montréal métropolitain

MONDE

La Grèce lève l'embargo contre la Macédoine

d'après AFP
ATHÈNES

■ **La Grèce s'apprête à lever, demain, l'embargo contre Skopje et à normaliser ses relations avec les autorités macédoniennes, mais refuse toujours d'appeler ce pays par le nom qu'il revendique, la Macédoine.**

Après le mémorandum sur les mesures pratiques que les deux pays viennent de signer, Athènes mettra fin cette nuit au blocus économique imposé contre la Macédoine depuis février 1994, malgré l'absence d'un accord sur les bureaux de liaison devant fonctionner à Athènes et à Skopje.

Plus que jamais, les milieux d'affaires grecs souhaitent cette détente, les milieux politiques l'acceptent et le gouvernement la prépare. Exprimant son optimisme sur la marche des pourparlers greco-macédoniens qui se poursuivront la semaine prochaine à Athènes, le porte parole du gouvernement grec, Télémaque Hytiris, a minimisé les problèmes en suspens entre les deux pays assurant qu'il s'agissait de « détails techniques ».

La Grèce s'apprête cependant à coopérer avec un pays qu'elle ne veut pas nommer autrement que FYROM (ancienne république yougoslave de Macédoine en anglais).

Les Grecs refusent en effet que la Macédoine conserve un nom qu'Athènes réserve à la région la plus septentrionnale de son territoire et qu'elle considère comme appartenant à son histoire.

Cet obstacle continue de créer des difficultés. Hier à Skopje, les discussions gréco-macédoniennes ont été mises en danger d'interruption à cause de « complications techniques liées au nom de la Macédoine ».

Que mettre sur la plaque du futur bureau de liaison macédonien à Athènes ? Quel macaron mettre à l'arrière des poids lourds macédoniens pour indiquer leur pays d'origine ?, se sont demandés les négociateurs. « Une petite crise a été surmontée », selon M. Hytiris.

INTER Tirage du: 95-10-13 RÉSULTATS LOTO-QUÉBEC

LOTS BONIS

1 lot boni de 25 000 $ (numéro non décomposable)
122E232

NUMÉROS	LOTS
331179	250 000 $
31179	2 500 $
1179	250 $
179	25 $
79	10 $

25 lots bonis de 1 000 $ chacun (numéros non décomposables)

127A310	117B323	152C982	188C380	143E322
152A766	130B125	154C084	188C650	145E838
160A849	136B010	155C787	144D470	147E779
177A515	103C252	167C193	119E502	159E039
104B709	114C687	174C457	140E486	174E299

50 lots bonis de 500 $ chacun (numéros non décomposables)

127A406	138B912	151C603	146D201	120E326
146A253	146B296	152C526	147D793	121E822
162A932	147B230	156C195	169D776	130E811
168A463	150B395	157C276	177D990	142E169
169A659	153B162	167C081	180D383	155E732
170A771	159B004	193C954	190D938	156E892
113B454	163B628	104D566	192D163	173E741
118B862	177B993	109D704	106E284	180E159
122B121	102C648	133D283	114E665	189E397
134B195	121C733	143D040	117E324	191E372

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets.
En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

76 autres lots bonis le vendredi 20 octobre

la Baie
Solde d'automne de décoration
10% à 50% de rabais*
sur le rembourrage, la literie et les parures de fenêtres sur mesure, avec notre service d'achat à domicile



Le solde est en vigueur jusqu'à samedi le 28 octobre 1995**

NOUS OFFRONS :
- Conseils en décoration
- Service, installation et qualité garantis
- Les plus beaux assortiments de motifs imprimés, couleurs et tissus à des prix abordables

Communiquez au 735-1177 pour un rendez-vous
du lundi au vendredi de 9h à 18h, et samedi de 9h à 17h

Utilisez votre carte la Baie et accumulez des bonis $$$ tout en faisant vos achats en décoration au confort de votre demeure.

Les Maîtres Décorateurs

La Baie répond aux besoins de sa clientèle depuis plus de 325 années.

* Sur les prix de détail. Confection et installation non comprises.
**Les rabais seront respectés pour tous les clients qui obtiendront leur rendez-vous avant 17h samedi le 28 octobre 1995.

MONDE

Le xénophobe Haider à la conquête du pouvoir en Autriche

Agence France-Presse

VIENNE

■ Les élections législatives anticipées du 17 décembre représentent une aubaine pour Joerg Haider, le leader de la droite nationaliste et xénophobe, qui a pour ambition de devenir chancelier d'Autriche.

L'éclatement jeudi de la coalition gouvernementale entre sociaux-démocrates (SPOe) et conservateurs (OeVP), incapables de s'entendre sur un budget d'austérité pour 1996, a apporté de l'eau au moulin de Joerg Haider qui s'est exclamé hier au parlement : « 25 ans de socialisme, cela suffit ». Le chancelier est en effet issu depuis un quart de siècle des rangs du parti social-démocrate.

À 45 ans, Joerg Haider, qui apparaît en public toujours souriant, bronzé et élégant, se veut l'homme du changement. « L'objectif des Libéraux (parti de M. Haider) est maintenant de se présenter comme une force raisonnable capable d'apporter une solution à la crise gouvernementale », a déclaré dès jeudi M. Haider.

Les derniers sondages ont de quoi le rendre optimiste. Alors que son parti avait déjà réussi aux dernières élections d'octobre 1994 à obtenir près de 23 p. cent des suffrages, il est aujourd'hui pratiquement à égalité avec le SPOe et l'OeVP. Les trois partis tournent autour de 30 p. cent, avec un très léger avantage pour les sociaux-démocrates selon un sondage publié hier par le quotidien *Presse*.

Comme en 1994, on s'attend à ce que Joerg Haider, dont les talents de tribun populiste galvanisent les foules, se fasse l'avocat des mécontents durant sa campagne électorale. Il devrait agiter le spectre d'un « Front populaire » entre sociaux-démocrates et Verts et dénoncer la criminalité montante, conséquence directe, selon lui, d'une politique laxiste en matière d'immigration.

Il n'est donc pas totalement exclu que les Libéraux obtiennent la majorité des suffrages aux élections de décembre et que M. Haider, comme le veut la tradition, soit alors chargé de former un gouvernement en tant que chef de la première formation politique.

Le chancelier Franz Vranitzky, chef du SPOe, qui a exclu toute alliance entre son parti et celui de M. Haider, a déja attaqué sur ce terrain le parti conservateur, son ancien partenaire au sein du gouvernement sortant.

« Wolfgang Schussel (chef de l'OeVP) n'a pas écarté une possible coalition entre les conservateurs et M. Haider », a affirmé M. Vranitzky qui entend au cours des semaines à venir brandir la menace d'une telle alliance pour mobiliser son électorat et tenter d'empêcher MM. Schussel ou Haider de lui succéder.

Le quotidien populaire *Kurier* a dénoncé hier le projet de M. Haider de créer un super-ministère de la sécurité regroupant les ministères de l'Intérieur et de la Défense, s'il parvenait au pouvoir. « Ce ministère a une odeur de putsch », écrit le journal.

« Un tel ministère n'existe aujourd'hui que dans les dictatures d'Amérique latine », a ajouté lors d'un débat télévisé le député des Verts Monika Langthaler.

La dissolution du parlement intervient à la suite de l'éclatement de la coalition gouvernementale, le SPOe et le OeVP n'ayant pas pu s'entendre sur l'élaboration d'un budget d'austérité pour 1996.

Le SPOe n'a pas accepté les coupures dans le domaine social souhaitées par le OeVP telles que la réduction des allocations pour le chômage et le OeVP était opposé aux importantes augmentations d'impôts préconisées par les sociaux-démocrates.

Au parlement actuel, issu des dernières élections législatives du 9 octobre 1994, les sociaux-démocrates disposent de 66 sièges (34,9 p. cent des voix), le parti conservateur de 52 (27,7 p. cent), les Libéraux de 42 (22,5 p. cent), les Verts de 13 (7 p. cent) et le Forum libéral de 10 (5,7 p. cent).

Un nouveau souffle pour les tories ?

Agence France-Presse

BLACKPOOL, Grande-Bretagne

■ Les dirigeants du parti conservateur britannique, dont le congrès s'est achevé hier à Blackpool, ont tenté pendant une semaine de donner un nouveau souffle à un parti usé par 16 ans de pouvoir.

Dans son discours de clôture du congrès, le premier ministre John Major, leader du parti conservateur, a fait une longue synthèse d'une heure et demi des mesures très marquées à droite précédemment annoncées à la tribune par ses principaux ministres, se réservant la primeur de nouvelles annonces.

Ainsi M. Major, reprenant la promesse à peine voilée de son chancelier de l'Échiquier, Kenneth Clarke, de baisser l'impôt sur le revenu, a ajouté qu'il était aussi dans son intention « d'abolir quand cela sera possible » les impôts sur l'héritage et le capital, qui « nuisent à l'investissement ».

Il a également promis la crétion de 5 000 postes de policiers supplémentaires et l'installation de 10 000 caméras de surveillance vidéo d'ici trois ans pour lutter contre la criminalité. La Grande-Bretagne est déjà le pays d'Europe le plus surveillé par caméras vidéo.

La lutte contre la criminalité est un thème cher aux conservateurs dont s'est emparé Tony Blair, le leader du Labour. Michael Howard avait déjà annoncé un durcissement du système des remises de peine, notamment pour les violeurs et les grands criminels, qui en cas de récidive, ne pourraient plus échapper à une condamnation à perpétuité.

Si ces mesures sécuritaires ont beaucoup plu aux congressistes, qui ont offert à M. Howard l'une des plus longues ovations du congrès, elles ont été fortement condamnées par les juges, qui ont estimé que seul un accroisement conséquent du nombre de policiers pouvait dissuader les criminels, pas la perspective de passer plus de temps en prison.

Sur l'Europe, M. Major, même s'il a repété qu'il rejetait le fédéralisme et qu'avant tout primaient les intérêts britanniques, a tenté de rattraper l'effet détestable provoqué par le discours europhope de son ministre de la Défense Michael Portillo. « Je ne suis pas contre l'Europe, mais nos partenaires doivent comprendre notre position et nous devons comprendre la leur », a dit M. Major.

Au premier jour du congrès, M. Portillo avait provoqué la fureur de l'aile gauche du parti et fortement embarrassé ses collègues pro-européens du gouvernement en affirmant que jamais la Grande-Bretagne n'accepterait de se laisser imposer par Bruxelles combien d'heures par semaines ses soldats devraient se battre, ni quand ils devront le faire.

« Discours nationaliste et trompeur », a dénoncé Edwina Currie, député de la gauche conservatrice. Même l'un des leaders de la droite musclée, John Redwood, estimait que M. Portillo n'avait cherché qu'à « exciter la populace ».

Le programme ultralibéral et « eurosceptique » des conservateurs à l'approche d'élections législatives qui s'annoncent très difficiles pour eux — les travaillistes étant pour l'instant donnés favoris avec 30 points d'avance — suffira-t-il a remobiliser l'électorat tory ?

L'ancien premier ministre Edward Heath, pro-européen convaincu et opposé au libéralisme « sauvage », a mis en garde contre le danger d'abandonner au parti travailliste l'électorat centriste, tactique qui s'apparente selon lui au « suicide électoral ».

M. Major et son vice-premier ministre ont eux salué l'unité affirmée du parti, qui n'a plus qu'à se consacrer à la bataille contre les travaillistes. M. Heseltine a comparé le congrès de Blackpool à la bataille d'El-Alamein en Égypte qui, après une série de défaites alliées pendant la Seconde Guerre mondiale, avait constitué en 1942 « le tournant » permettant la reconquête et la victoire.

Économisez jusqu'à 50 % en voyageant aux États-Unis durant les Fêtes avec Northwest Airlines.



Peu importent vos traditions des Fêtes, c'est maintenant qu'il faut y penser.

Jours de voyage

	D	L	M	M	J	V	S
NOV						3	4 ★
	5	6 ★	7 ★	8 ★	9 ★	10	11 ★
	12	13 ★	14 ★	15 ★	16 ★	17	18
	19	20 ★	21	22 ☒	23 ★	24 ★	25
	26 ☒	27	28	29 ★	30 ★	1	2 ★
DEC	3	4 ★	5 ★	6 ★	7 ★	8	9 ★
	10	11 ★	12 ★	13 ★	14	15	16
	17	18 ★	19 ★	20	21	22 ☒	23 ☒
	24 ★	25 ★	26	27	28 ★	29	30
JAN	31	1	2 ☒	3	4 ★	5 ★	6 ★
	7	8 ★	9 ★	10 ★	11 ★	12 ★	13 ★
	14	15 ★	16 ★	17 ★	18 ★	19 ★	20 ★

★ Jusqu'à 50% de rabais sur certaines destinations aux États-Unis continentaux et en Alaska. Jusqu'à 30% de rabais sur certaines destinations ski/soleil. ☐ Jusqu'à 40% de rabais sur certaines destinations aux États-Unis continentaux et en Alaska. Jusqu'à 20% de rabais sur certaines destinations ski/soleil. ☒ Jours exclus.

Achetez vos billets jusqu'au 17 octobre 1995 et économisez jusqu'à 50 % sur certains tarifs Northwest et vers certaines destinations américaines sur le continent, y compris l'Alaska. Économisez également 30 % sur certaines destinations ski et soleil. Profitez de ces tarifs réduits pour voyager entre le 3 novembre 1995 et le 20 janvier 1996. Les étoiles sur le calendrier indiquent les jours pour lesquels ces tarifs sont valables. Les billets doivent être achetés 21 jours avant le départ et le séjour doit comprendre la nuit d'un samedi. D'autres conditions peuvent être en vigueur. Voilà les rabais tant attendus pour voyager durant les Fêtes. Alors achetez vos billets dès aujourd'hui afin de profiter de ces aubaines. Rendez ainsi visite à votre famille. Mais le nombre de places est limité, donc ne manquez pas cette offre incroyable du temps des Fêtes. Pour de plus amples informations et pour faire des réservations, consultez votre agent de voyages ou appelez Northwest Airlines au 1-800-225-2525. Quand vous appelez Northwest Airlines, assurez-vous d'avoir votre carte de crédit à portée de la main, et nous vous enverrons vos billets à la maison ou au bureau par la poste sans frais supplémentaires. Rappelez-vous, quelles que soient vos traditions des Fêtes, vous y gagnerez en choisissant un vol Northwest. Mais agissez maintenant, car on ne sait pas quand pareille aubaine se présentera de nouveau.

NORTHWEST AIRLINES

Some People Just Know How to Fly.

1 • 8 0 0 • 2 2 5 • 2 5 2 5

Conditions de rabais : les rabais sont calculés sur la base des tarifs ordinaires pour les billets en classe touriste achetés 14 jours à l'avance. **Conditions d'achat :** les billets doivent être achetés 21 jours à l'avance et dans les 24 heures suivant la réservation ou le cas échéant, au moins 21 jours avant le départ, mais au plus tard le 17 octobre 1995. **Jours de voyage :** les tarifs sont valables pour voyager du 3 novembre 1995 au 20 janvier 1996. **Jours hors pointe :** les tarifs à rabais les plus importants sont valables les jours indiqués d'une étoile sur le calendrier. Les autres jours, les rabais sont légèrement inférieurs. **Jours exclus :** les 22 et 26 novembre et les 22 et 23 décembre 1995, et le 2 janvier 1996. **Séjour min./max. :** le séjour est limité à 30 jours. Les tarifs pour la plupart des destinations sont sous condition d'un séjour comprenant la nuit d'un samedi. **Taxes/frais supplémentaires :** des frais d'aéroport de 1 à 3 $ (américains) par aéroport peuvent être applicables, jusqu'à un maximum de 12 $ (américains) par aller-retour par personne. Les tarifs ne comprennent ni les taxes canadiennes et américaines applicables ni les frais d'inspection allant jusqu'à 145 $ (canadiens). **Changements d'itinéraire :** il est possible d'effectuer des changements avant le départ moyennant des frais administratifs de 70 $ (canadiens). Cependant, tout changement doit satisfaire aux conditions s'appliquant au nouveau tarif acheté. **Autres conditions :** les billets ne sont pas remboursables. Le nombre de places étant limité, il se peut qu'il n'y ait pas de places disponibles. Les tarifs sont sujets à modification. Certains vols peuvent être via Northwest Airlink ou via des partenaires affiliés de Northwest. D'autres conditions peuvent être en vigueur.

WORLDWIDE KLM NORTHWEST

©1995 Northwest Airlines Inc. Northwest recycle en un an la quantité de papier nécessaire pour préserver plus de 26 000 arbres.

MONDE

Camacho ouvre une crise majeure au sein du PRI

Agence France-Presse

MEXICO

■ Manuel Camacho Solis, 49 ans, ancien médiateur dans le Chiapas, a ouvert une crise politique majeure au sein du parti officiel en annonçant hier qu'il démissionnait du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI, au pouvoir au Mexique depuis 66 ans).

Il s'agit de la plus importante défection au sein du parti officiel depuis le départ en 1987 de Cuauhtemoc Cardenas et Porfirio Munoz Ledo, aujourd'hui dirigeants du Parti de la révolution démocratique (PRD, opposition de centre gauche).

M. Camacho, ancien maire de la capitale mexicaine et ancien ministre des Affaires étrangères, qui fut également secrétaire général du PRI, a justifié sa décision en indiquant qu'« il n'y a pas de vraie volonté de changer le régime ni de réformer le PRI ». « Il faut en finir avec les pratiques autoritaires, l'adulation, la complicité et le silence », a-t-il ajouté.

Il s'est cependant abstenu d'indiquer si lui et ses amis rejoindraient le PRD, déclarant seulement : « Nous ne sommes pas pressés, nous avons notre temps et nous allons former une coalition avec d'autres forces d'opposition pour construire un espace pour la démocratie dans ce pays ».

Critiquant violemment son ancien parti, qu'il a accusé de « faire des changements de façade pour gagner du temps », il a estimé que « le système actuel bénéficie seulement aux 200 groupes économiques les plus puissants, et proposé de « travailler ensemble pour redonner confiance aux investisseurs et rétablir la stabilité économique et financière du pays ».

Une lutte d'influence opposait depuis plusieurs mois M. Camacho et ses amis aux courants conservateurs du PRI ainsi qu'au président Ernesto Zedillo.

Cette lutte avait atteint un paroxysme tout à fait inhabituel il y a quelques jours, lorsque le ministre de l'Intérieur, Emilio Chuayffett, s'en était violemment et publiquement pris à M. Camacho. Il l'avait accusé de « poursuivre des ambitions personnelles », faisant notamment allusion à ses espoirs déçus d'être le candidat du PRI à la Présidence de la République.

Contrairement aux attentes de M. Camacho, l'ex président Carlos Salinas de Gortari avait en effet choisi Luis Donaldo Colosio comme candidat présidentiel pour lui succéder. Après l'assassinat de ce dernier, quatre mois avant l'élection présidentielle, pour des mobiles toujours pas éclaircis, l'ancien président avait désigné Ernesto Zedillo. Celui-ci a été élu en août dernier.

Lors des obsèques de Colosio, Camacho avait été hué et sifflé, beaucoup de militants du PRI lui reprochant d'avoir gêné la campagne de son rival avant son assassinat, et de n'avoir pas joué le jeu de la solidarité au sein du parti.

L'affaire de l'assassinat de Luis Donaldo Colosio, et surtout ses mobiles, empoisonne toujours la vie politique mexicaine. Au cours des dernières semaines, de nombreuses voix se sont fait entendre, y compris au sein du PRI, exigeant la comparution de Carlos Salinas et celle de son chef de cabinet et « éminence grise », José Cordoba Montoya, qui vivent tous les deux à l'étranger.

M. Camacho a annoncé hier qu'il remettrait prochainement au Procureur général (ministre de la Justice), Antonio Lozano, un document « confidentiel » concernant l'assassinat de Luis Donaldo Colosio, sans préciser son contenu.

Par ailleurs, dans l'État du Chiapas, l'ombre de la guérilla zapatiste et de son chef, l'énigmatique « sous-commandant Marcos », planeront sur les élections municipales et législatives, prévues pour demain.

Il s'agit des premières élections dans cette État pauvre dont la population est en majorité indienne, depuis le soulèvement armé lancé le 1er janvier 1994, par l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN).

Près de deux ans après le soulèvement, la guérilla est encerclée militairement. Sa zone d'influence directe est réduite à quatre municipalités dans les hauts plateaux du Chiapas et dans la forêt lacandonienne, et elle n'a toujours pas réussi à mobiliser la « société civile », malgré les appels constants de « Marcos ».

Néanmoins, l'influence de l'EZLN se fait toujours sentir dans de nombreuses municipalités, admettent les partis politiques traditionnels, et l'une des inconnues de ces élections est de savoir comment voteront les sympathisants zapatistes.

Quatre jeunes néo-nazis condamnés pour le meurtre de cinq Turques

d'après AFP et AP

DÜSSELDORF

■ Quatre jeunes Allemands de la mouvance néo-nazie ont été condamnés hier à Düsseldorf à des peines de 10 à 15 ans de prison ferme pour un incendie criminel raciste dans lequel cinq Turques avaient été brûlées vives à Solingen en 1993.

L'attentat, dans cette ville industrielle de la Ruhr, avait constitué l'apogée d'une vague de violence xénophobe qui avait déferlé sur l'Allemagne après sa réunification. En apprenant la nouvelle, des milliers d'Allemands étaient descendus dans la rue pour crier leur colère et manifester leur solidarité avec la communauté turque, forte de deux millions de membres.

Pour trois des accusés, Felix Koehnen, 18 ans, Christian Buchholz, 22 ans, et Christian Reher, 19 ans, des skinheads mineurs pénaux au moment des faits, le tribunal a prononcé, conformément aux réquisitions du parquet, la plus lourde peine encourue : 10 ans de prison.

Pour le quatrième, Markus Gartmann, 25 ans, membre d'un parti d'extrême droite, l'Union du peuple allemand (DVU), les magistrats n'ont pas suivi le parquet qui réclamait la perpétuité. Ils l'ont condamné à 15 ans d'emprisonnement.

Au terme d'un jugement de 128 pages et de 18 mois de procès, les cinq magistrats ont reconnu chacun des quatre accusés coupable de cinq meurtres et 14 tentatives de meurtres. « Espèces de porcs, je suis innocent », a lancé Koehnen à l'adresse de ses juges à l'annonce de sa condamnation tandis que ses proches quittaient le prétoire en larmes.

Le président du tribunal, Wolfgang Steffen, a affirmé qu'il n'y avait « pas de doute sérieux » sur la participation des accusés à l'attentat raciste, le plus grave commis en Allemagne depuis la Seconde Guerre mondiale.

Dans la nuit du 28 au 29 mai 1993, Saime Genc, 4 ans, Hueslya Genc, 9 ans, Gueluestan Oeztuerk, 12 ans, Hatice Genc, 18 ans, et Guersun Ince, 27 ans, périssaient dans l'incendie de leur maison, à Solingen. Un liquide inflammable avait été répandu sous la porte du pavillon de la famille Genc où dormaient 14 personnes. Il l'avait complètement embrasé en l'espace de quelques minutes.

Un seul des quatre accusés, Reher, a reconnu sa participation à l'attentat. « Je sais que pour ce que j'ai fait il n'y a pas d'excuses », furent ses derniers mots avant la clôture des débats. Les trois autres et leurs avocats avaient tenté de brouiller les pistes en multipliant les versions, les aveux et les rétractations.

Plaidant le doute, Jochen Ohliger avait lancé au tribunal : « Si trois innocents sont acquittés, il faut compter avec des manifestations. Mais en condamnant des innocents, on en ferait des martyrs ». Il n'a manifestement pas convaincu. Il n'y aura pas de « martyrs », a assuré le président lors du prononcé des peines, affirmant la conviction du tribunal.

Les cinq magistrats ont entendu le procureur qui leur avait demandé de donner « un signal clair contre la violence d'extrême droite ». Les avocats des trois condamnés qui contestent leur participation ont annoncé qu'ils feront appel.

Le maire social-démocrate de Solingen, Gerd Kaimer, s'est dit soulagé par la condamnation. D'importantes forces de police avaient été dépêchées dans la ville pour prévenir de possibles troubles dans l'éventualité d'un ou plusieurs acquittements. Après l'incendie, des jeunes turcs révoltés avaient provoqué des émeutes à Solingen pendant plusieurs nuits.

Les 200 manifestants turcs qui s'étaient massés devant le Palais de justice ont toutefois trouvé les peines bien légères pour venger la mort de cinq des leurs. « C'est un crime raciste et on les traite comme de petits délinquants », a protesté un médecin turc de Solingen, le docteur Abdallah Kiran. « Ils seront probablement libres dans deux ans ». Le Conseil des citoyens turcs en Allemagne a toutefois estimé que le verdict « nous renforce dans notre conviction que la justice allemande est un instrument fiable pour combattre le racisme ».

Le ministre des Affaires étrangères Klaus Kinkel a estimé que le procès montre que l'Allemagne est décidée à respecter ses engagements envers la communauté turque.

Relations publiques

FORMATION CONTINUE

LA RECHERCHE SUR L'OPINION PUBLIQUE

Savoir utiliser la recherche en regard des objectifs de la communication, choisir l'outil approprié, interpréter les résultats et les traduire en gestes concrets.

par Alain Giguère, président
CROP inc.

Les jeudi 2 novembre, 9 h à 17 h
et vendredi 3 novembre, 9 h à 12 h
1 UFC – 415$ (TPS et TVQ en sus)

MESURES D'IMPACTS EN RELATIONS PUBLIQUES : NOUVELLES APPROCHES, NOUVEAUX OUTILS

Connaître et comprendre les méthodes d'évaluation et déterminer les outils de mesure les plus appropriés aux diverses activités de relations publiques.

par Serge Leclerc ARP, directeur de groupe
Optimum relations publiques

Les jeudi 7 décembre, 9 h à 17 h
et vendredi 8 décembre, 9 h à 12 h
1 UFC – 415$ (TPS et TVQ en sus)

Renseignements : (514) 343-6990 ou 1 800 363-8876
Réduction de 10% accordée pour inscription 10 jours ouvrables avant la tenue de l'activité
Tarif réduit pour les membres SRQ, PCM, AMM, AIPC Montréal
Une seule réduction s'applique

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

LIQUIDATION

TERCEL 1995

Grosse cervelle, p'tite Tercel.

• Prix réduits.
• Faites vite pendant qu'il reste un bon choix de modèles et de couleurs.
• Premier arrivé, premier servi.

Psitt! Il reste aussi d'autres modèles 1995.

Votre concessionnaire
TOYOTA

TU M'ÉPATERAS TOUJOURS !

VOTRE CONCESSIONNAIRE

BOUCHERVILLE Toyota Duval 655-2350
BROSSARD Brossard Toyota 445-0577
CANDIAC Candiac Toyota 659-6511
CHAMBLY Chambly Toyota 658-4334
CHÂTEAUGUAY Châteauguay Toyota 692-1200
COWANSVILLE Cowansville Toyota 263-8888
DRUMMONDVILLE Toyota Drummondville 477-1777
GRANBY Estrie Toyota 378-8404
ÎLE PERRÔT Île Perrôt Toyota Ltée 453-2510
JOLIETTE Joliette Toyota 759-3449
LACHINE Spinelli Lexus Toyota 634-7171
LACHUTE Lachute Toyota 562-6662
LAVAL Chomedey Toyota 687-2634
LAVAL Vimont Lexus Toyota 668-2710
LONGUEUIL Longueuil Toyota 674-7474
MAGOG Toyota Magog 843-9883
MONT-LAURIER Claude Auto 623-3511
MONTRÉAL Alix Toyota 376-9191
MONTRÉAL Chassé Toyota 527-3411
MONTRÉAL Houle Toyota 351-5010
MONTRÉAL Lexus Toyota Gabriel 748-7777
MONTRÉAL Toyota Centre-Ville 935-6354
MONTRÉAL Toyota Pie IX 329-0909
POINTE-CLAIRE Fairview Toyota 694-1510
REPENTIGNY Repentigny Toyota 581-3540
RICHMOND Toyota Richmond 826-5923
ST-EUSTACHE Toyota St-Eustache 473-1872
ST-HYACINTHE Angers Toyota 774-9191
ST-JEAN Déry Toyota 359-9000
ST-JÉRÔME Toyota St-Jérôme 436-1255
ST-LÉONARD St-Léonard Toyota 252-1373
STE-AGATHE Toyota À Ste-Agathe 326-1044
STE-THÉRÈSE Blainville Toyota 435-3685
SHAWINIGAN Mauricie Toyota 539-8393
SHERBROOKE Relais Toyota 563-6622
SOREL Automobile Pierre Lefebvre 742-4596
TERREBONNE Automobiles L.G. Léveillé 471-4117
TROIS-RIVIÈRES Trois-Rivières Toyota 374-5323
VALLEYFIELD G. Couillard Automobiles 373-0850
VERDUN Woodland Toyota 761-3444
VICTORIAVILLE Toyota Victoriaville 758-8235

SOLUTION TOYOTA

GARANTIE 6 ANS KM ILLIMITÉ PEA